



2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil d'Yvernaid.

Le Département de Justice et Police

déclare

que le présent registre renferme deux cents pages.

Lausanne, le 1^{er} août 1900.

Le Chef de service du Département.

J. B. J. J. J.



Ce Volume commence par le n° 12, des inscriptions de l'année 1900
et fait suite au Volume 1^{er} précédent, lequel se termine par le
n° 11 de la dite année.
ce que nous certifions à Yvonand le 3 Août 1900



L'Officier de l'état civil
Edo. Marrel

N° 12
Gentivres et Vuagniaux

Aujourd'hui Samedi vingt deux Septembre mil ~~huit~~^{neuf} cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Gentivres Jules Constant, — facteur —

Lieu d'origine et de domicile :

de Chêne et Paquier — domicilié à Chêne et Paquier

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chêne et Paquier, le onze Octobre mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

de Samuel Gentivres, décédé

domicile des parents :

et de Rose née Dutoit, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Vuagniaux Marie Louise, — ménagère —

Lieu d'origine et de domicile :

de Vucherens — domiciliée à Prahins

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chaniay le quatre Avril mil huit cent septante huit

Noms, profession et

de Jean Samuel Vuagniaux, décédé

domicile des parents :

et de Elise née Debétay, sa veuve à Prahins

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chêne et Paquier du 1^{er} au 10^{ème} Septembre
Prahins du 1^{er} au 10^{ème} Septembre et à Vucherens du 1^{er} au
10^{ème} Septembre 1900

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

* Certificat de publication de
Chêne et Paquier, Prahins, et
Vucherens.

* Autorisation de célébrer
le mariage à Yvonand

Communiqué : aux Officiers de
l'état civil de Mollondins et de
Moudon

Signatures des époux :

Constant Gentivres
Marie Gentivres née Vuagniaux

Signatures des témoins :

Auguste Honney
Stéphen Jakob
tous deux de Yvonand

L'officier de l'état civil :

E. Marcel

N° 13

Jean et Chonney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi vingt cinq Octobre* mil ~~neuf~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jean Charles Louis*, menuisierde *Châtillens (Canton de Vaud)* domicilié à *Yvonand**veuf de Henriette Jean née Gentil des le seize Décembre 1895*né à *u dit Chesalles sur Oron le dix sept ^{sept} mil huit cent quarante six*fils de *Charles Louis Jean*et de *Louise Agathe née Maillard sa femme, décédée*2° *Chonney Mariann*, sans professionde *Villiers (Canton de Vaud)* domiciliée à *Yvonand**Célibataire*née à *Yvonand le vingt cinq Novembre mil huit cent quarante un*fille de *Jean Abram Chonney*et de *Louise née Guignet sa femme, décédée*Les publications ont eu lieu à *Yvonand le neuf Septembre à Châtillens*
et à Villiers le onze Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

* *les extraits de naissance des époux*
* *l'extrait de décès de Henriette Jean*
* *les actes de publication, de*
*Yvonand, Châtillens et Villiers*Communiqué : *aux Officiers de l'état*
civil de Oron la Ville et de
Mezières

Signatures des époux :

*Louis Jean**Mariann Jean Chonney*

Signatures des témoins :

*Samuel Jean - Beyerle Zürich**Fanny Regamey Lausanne*

L'officier de l'état civil :

E. Maarel

N° 14

Guerry et Imhoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *samedi vingt sept Octobre* — mil ~~huit~~ ^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guerry Victor* — *agriculteur* —

de *Guarny (Sua)* — domicilié à *Guarny* —

Célibataire —

né à *Cronay le deux Avril* — mil huit cent *septante huit* —

fils de *François Louis Guerry* — *agriculteur* —

et de *Julie nie Viquerat sa femme à Guarny* —

2° *Imhoff Rosa Clara* — *domestique* —

de *Horenbach Buchen (Berne)* domiciliée à *Guarny* —

Célibataire —

née à *Chavanus le deux le vingt sept Decembre* mil huit cent *septante huit* —

fille de *Jean Christian Imhoff*, *carrier à Carrissoules* —

et de *Julie nie Pillionnet sa femme, décédée* —

Les publications ont eu lieu à *Guarny le six Octobre et à Horenbach Buchen le sept Octobre mil neuf cent* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Les actes de naissance des Epoux*
2° *Les certificats de publication de Guarny et de Schwarzenegg.*
3° *La promesse de mariage écrite*

Communiqué : *à l'Officier de l'état civil de Schwarzenegg.*

Signatures des époux :

Guerry Victor
Guerry Clara nie Imhoff

Signatures des témoins :

Constant Dessemontel

Guerry Rosa

L'officier de l'état civil :

Ch. Maury

No 15

Dutoit et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *samedi vingt sept Octobre* — mil ~~neuf~~ cent ~~quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dutoit Jean Daniel Edouard, Charbonnier*

de *Chavannes sur Moudon* — domicilié à *Bavois* —

Célibataire —

né à *Chavannes le quatre Juillet* — mil huit cent *soixante deux* —

fils de *Philippe François Dutoit à Yvonand* —

et de *Marianne née Cherpillod* —

2° *Raymond Fanny* — sans profession —

de *Chéruit et de l'Abbaye* — domiciliée à *Orbe* —

Célibataire —

née à *Romanet sur Lausanne le ^{sept} novembre* — mil huit cent *huitante* —

fille de *feu Louis Raymond* —

et de *feu Marie Adèle née Rey sa femme* —

Les publications ont eu lieu à *Chavannes le dix sept septembre, à Bavois*

le quinze l'Abbaye le quinze, au Brassus le quinze au Sentier le quinze et à Orbe le quatorze septembre mil neufcent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Le certificat de publication*
- 2° *Autorisation de l'Officier de l'état civil de Chavornay de célébrer le mariage à Yvonand*

Communiqué : *aux Officiers de l'état civil de Chavornay, de Moudon, de l'Abbaye du Sentier, du Brassus et Orbe*

Signatures des époux :

Dutoit Edouard

Raymond Fanny

Signatures des témoins :

Furelli Maruis Rue Centrale 2 Lausanne

Raymond Marguerite

L'officier de l'état civil :

Ch. Marrel

Par ordonnance du Département de Justice & Police du 23 Janvier 1908
 Parti inscrit ci-contre est rectifié en ce sens que les membres
 de la famille Dutoit, sont désignés comme étant et ont été
 nés non seulement à Chavannes sur Moudon, mais aussi et de Moudon.

Divorce
 Par jugement du Tribunal civil du District d'Yverdon en date du onze septembre mil neufcent huit. Communiqué par le Département de Justice et Police le vingt sept Novembre mil neuf cent huit. Ce mariage a été dissous par le divorce prononcé en vertu de l'article 46 lettre B. de la loi du vingt quatre Décembre 1874. Inscrit le 3 Décembre 1908. Communiqué au Département de Justice et Police. L'Officier de l'état civil Ch. Marrel

N° 16

Aujourd'hui Mercredi cinq Décembre mil ^{neuf} ~~huit~~ cent quatre-vingt-

Desarzens et Roullin

Nom et profession de l'époux :

1° Desarzens Louis Constant, tailleur de pierre

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarzens (Aude) domicilié à Chavannes le Chêne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Embremont le Grand le quatre Décembre mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fil de Élie Desarzens, décédé

domicile des parents :

et de Marianne ni Staud, sa femme, à Chavannes le Chêne

Nom et profession de l'épouse :

2° Roullin Marie Cécile, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Forêt Canton de Fribourg domiciliée à Montborget

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Forêt le vingt quatre janvier mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Jean Joseph Roullin

domicile des parents :

et de Marie Josephine née Martin toutes deux décédées.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sarzens le seize Novembre à Chavannes le Chêne le quinze Novembre, à Montborget le quinze Novembre et à Forêt le dix neuf Novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Les actes de naissance des époux
- 2° Les certificats de publication de Sarzens, de Chavannes le Chêne, de Montborget, et de Forêt
- 3° La promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

Constant Desarzens
Cécile Desarzens ni Roullin

Signatures des témoins :

William Testuz
Constant Desarmontel

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil de Lucens, Estavayer le Lac et de Murist

L'officier de l'état civil :

E. Mearry

N° 17

Bettex et Marrel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi huit Décembre mil ^{neuf} ~~huit~~ cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bettex Emile Louis, agriculteurde Combremont le Petit (Vaud) domicilié à YvonandCelibatairené à Yvonand le huit Novembre mil huit cent septante troisfils de Emile Louis Bettex, agriculteuret de Rosine née Bally sa femme, à Yvonand2° Marrel Louise Saline, couturièrede Yvonand domiciliée à YvonandCelibatairenée à Yvonand le quinze Octobre mil huit cent septante deuxfille de François Marrel, agriculteuret de Jeannette née Roulier sa femme à YvonandLes publications ont eu lieu à Yvonand le dix Novembre, et àCombremont le Petit le onze Novembre, mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Les actes de naissance des fiancés
 2° Les certificats de publication de
Yvonand et de Combremont le Petit
 3° La promesse de mariage écrite

Communiqué : à l'Officier de l'état
 civil de Combremont le Grand

Signatures des époux :

Bettex LouisMarrel Louise

Signatures des témoins :

Pierre Frederich BallyGudin Felix

L'officier de l'état civil :

E. Marrel

N° 18

Versel et Pache

Aujourd'hui Samedi vingt deux Décembre mil ~~huit~~^{neuf} cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Versel Albert Samuel Charpentier menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rovray (Saud) domicilié à Rovray

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le six Février mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Samuel Versel Charpentier menuisier

domicile des parents :

et de Louise née Dutoit sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Pache Edise ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles (Saud) domiciliée à Rovray

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chapelles le vingt neuf Décembre mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fille de Jean Abram Pache, Agriculteur

domicile des parents :

et de Odèle née Clerc, domiciliées à Chapelles

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rovray le premier Décembre
et à Chapelles le trois Décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Les actes de naissance des fiancés
2. Le consentement du père de la fiancée mineure
3. Les actes de publication
4. La promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

Albert Versel
Edise Versel née Pache

Signatures des témoins :

Louis Bovey Neyruz
Hortense Pache Chapelles

Communiqué : à l'Officier de l'état civil de St-Bierges

L'officier de l'état civil :

Eck Marrel

N° 19

Cestuz et Burdet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Samedi vingt neuf Décembre* mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Cestuz William*, *agriculteur*

de *Cully (Soud)* domicilié à *Yronand*

Célibataire

né à *Yronand le quatorze juillet* mil huit cent *septante trois*

fil de *Julie Cestuz, fille elle même de Jean Gabriel Cestuz*

et de *domiciliée à Chêne et Requier.*

2° *Burdet Louise*, *sans profession*

de *Ursins (Soud)* domiciliée à *Niedens*

Célibataire

née à *Ursins le quinze Août* mil huit cent *septante cinq*

fille de *Marie, fille de Louis Burdet, domiciliée ci Corcelles*

et de *sur Chavornay.*

Les publications ont eu lieu à *Yronand le vingt quatre Novembre*

à *Ursins le vingt cinq Novembre* et à *Cully le vingt six*

Novembre mil neufcent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les actes de naissance des fiancés
les certificats de publication de
Yronand, Ursins et Cully
et la promesse de mariage écrite

Signatures des époux:

William Cestuz
Louise Cestuz née Burdet

Signatures des témoins:

José Durssel
Constant Dessemonts

Communiqué: *aux Officier de*
l'état civil de Cully et de
Ursins

L'officier de l'état civil:

E. Marre

Par ordonnance du
Département de Justice
et Police l'acte inscrit
ci-contre est certifié en
ce sens que les membres
de la famille Cestuz soient
désignés non comme étant
originaire de Cully seulement
mais également de Savignye
Piedoux et Chesalles ou Oron
Yronand le 20 décembre
1904.
L'officier de l'état
civil E. Marre

N° 20

Jaccoud et Cardy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt neuf Décembre mil ~~huit~~^{neuf} cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaccoud Louis François*, agriculteur

de *Suynens* domicilié à *Quarny*

Célibataire

né à *Oppens le vingt deux Février* mil huit cent *septante six*

fils de *Edouard Jaccoud*, agriculteur

et de *Julie nie Barraud*, domiciliés à *Oppens*

2° *Cardy Cécile Lina*, couturière

de *Suarrens* domiciliée à *Ursins*

Célibataire

née à *Quarny le quatorze Août* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *François Cardy*, oubergiste

et de *Élise nie Viridel*, domiciliés à *Quarny*

Les publications ont eu lieu à *Suynens le huit Décembre*, à *Quarny le huit Décembre*, à *Suarrens le huit Décembre*, et à *Ursins le huit Décembre mil neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Les actes de naissance des fiancés
2° Une autorisation du père de la fiancée mineure

3° Les actes de publication

4° La promesse de mariage écrite

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de *Fey*, de *Suarrens*, de *Ursins*.

Signatures des époux :

Jaccoud Louis François
Jaccoud Cécile Lina

Signatures des témoins :

Correion Oscar Quarny
Julia Goncoux Quarny

L'officier de l'état civil :

Éte Marell

Folio _____

Registre des mariages A.

N° _____

~~Aujourd'hui _____ mil huit cent quatre vingt-~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux:

~~1^a _____~~

Lieu d'origine et de domicile:

~~de _____ domicilié à _____~~

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

~~né à _____ mil huit cent _____~~

Noms, profession et

~~fil de~~ *Le N° 20 à la page 9 est celui de la dernière*

domicile des parents:

~~et de~~ *inscription faite dans l'année mil neuf cent, les deux*

Nom et profession de l'épouse:

~~2^a~~ *doubles sont conformes ce que nous certifions.*

Lieu d'origine et de domicile:

~~de~~ *à Yvernaud le 2 Janvier 1901* ~~domiciliée à _____~~

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

~~née à _____~~

Noms, profession et

~~fille de _____~~

domicile des parents:

~~et de _____~~

Date des publications:

~~Les publications ont eu lieu à _____~~

Nuls 4 Janvier 1901

Caquiez



L'Officier de l'état civil
E. Mearret
~~mil huit cent _____~~



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1

Amy & Cravin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samdi neuf Ferrier* mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Amy Constant* agriculteur

de *Cogens (Vaud)* domicilié à *la Mauquettaz Yvernaid*

Célibataire

né à *Cogens le vingt quatre Novembre* mil huit cent *septante six*

fil de *Henri Amy* agriculteur

et de *Marie née Auberson* tous deux domiciliés à *la Mauquettaz*

2° *Cravin Augustine Clémentine* née *Cravan*, cuisinière

de *Sulliens (Vaud)* domiciliée à *la Mauquettaz*

veuve en 1^{re} noc. de *Cravin Emile* des le *vingt* mil huit cent quatre vingt dix neuf

née à *Bettens le six Juin* mil huit cent *septante cinq*

fille de *Ami Cravan*, décédé

et de *Charlotte Fanny* née *Delclerant* domiciliée à *la Mauquettaz*

Les publications ont eu lieu à *Yvernaid le dix neuf Janvier*, à

Sulliens le vingt Janvier et à *Cogens le vingt un Janvier*

mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° L'extrait de naissance du fiancé
- 2° L'extrait de naissance de la fiancée
- 3° L'extrait de décès de Emile Cravin
- 4° La promesse de mariage écrite

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de *S^t Cierges et de Moirijères*

Signatures des époux :

Constant Amy
Augustine Amy née Cravan

Signatures des témoins :

Louis Jaquier
Aline Jaquier

L'officier de l'état civil :

Ed. Marsy

N^o 2

Kobel et Besson

Aujourd'hui *Samedi seize Février* mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o *Kobel Henri Constant*, *journalier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Trachselwald (Berne)* domicilié à *Combremont le Grand*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Bullet le vingt six Octobre* mil huit cent *septante six*

Noms, profession et

fils de *feu Christian Kobel*

domicile des parents:

et de *Rosette nie Perchet*, domiciliée à *Combremont le Grand*

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Besson Louisa*, *lingère*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Creytorrens* domiciliée à *Combremont le Grand*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Demoret le vingt six Septembre* mil huit cent *septante huit*

Noms, profession et

fille de *Louis Eugène Besson*

domicile des parents:

et de *Marie Susanne nie Boyay*, agriculteur à *Combremont le Grand*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Combremont le Grand le vingt cinq Janvier*
à Trachselwald et à Creytorrens le vingt six Janvier mil
neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

** Certificat de publication*
** et autorisation de l'officier*
de l'état civil de Combremont
le Grand de célébrer le mariage
à Yvonand

Signatures des époux:

Constant Kobel

Louisa Kobel

Signatures des témoins:

Louis Besson

Denis Wagnières

Communiqué: *aux Officier de l'état*
civil de Combremont le Grand
et de Trachselwald

L'officier de l'état civil:

Ch. Marrel

N° 3

Aujourd'hui Samedi trente Mars mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

Boray & Senn

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Boray Auguste agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Limoret et de Chanéaz domicilié à Limoret

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Limoret le vingt cinq Mars mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fils de défunt Louis Boray

domicile des parents :

et de Marquerite nie Favre sa veuve à Limoret

Nom et profession de l'épouse :

2° Senn Berthe Marie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Belpberg (Berne) domiciliée à Chêne et Paquier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chêne et Paquier le treize Juillet mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de François Daniel Senn, charpentier

domicile des parents :

et de Kruis nie Epillet, domiciliés à Chêne et Paquier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Limoret à Chanéaz et à Chêne et Paquier
le sept Mars, à Belpberg le huit Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Le certificat de publication
2. Autorisation de l'Officier de l'état civil de Mollondins de célébrer le mariage à Yvonand

Signatures des époux :

Auguste Boray

Berthe Boray

Signatures des témoins :

Constant Desmonet

Denis Wagnières

Communiqué : aux Officier de l'Etat civil de Mollondins et de Belp

L'officier de l'état civil :

Ch. Mard

N° 4
Pequiron et Roulier

Aujourd'hui Samedi treize Avril mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{nuit cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Pequiron Jules agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Cuarney (Vaud) domicilié à Cuarney

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Cuarney le treize Novembre mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Georges Pequiron agriculteur

domicile des parents:

et de Julie Thannette née Gondoux domiciliés à Cuarney

Nom et profession de l'épouse:

2° Roulier Marie Elise ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Yvonand domiciliée à Yvonand

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Yvonand le dix sept Avril mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Pélie Roulier agriculteur

domicile des parents:

et de Rosina née Lang domiciliés à Yvonand

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Cuarney le
vingt trois Mars mil huit cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° l'extrait de naissance de l'époux
- 2° l'extrait de naissance de l'épouse
- 3° la promesse de mariage écrite

Signatures des époux:

Pequiron Jules
Elise Pequiron

Signatures des témoins:

Christ. François
Pélie Roulier

Communiqué: _____

L'officier de l'état civil:

E. Marrel

N° 5

Potterat et Crelliet

Aujourd'hui Jeudi vingt sept avril mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Potterat Ernest — agriculteur —

Lieu d'origine et de domicile :

de Méry — domicilié à Combrément le Petit

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Rorray le neuf avril — mil huit cent septante huit —

Noms, profession et

fils de Timé Potterat —

domicile des parents :

et de Lina née Firay —

Nom et profession de l'épouse :

2° Crelliet Céline — lingère —

Lieu d'origine et de domicile :

de Henniez — domiciliée à Combrément le Petit

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Combrément le Petit le cinq Mai — mil huit cent septante neuf —

Noms, profession et

fille de Jean Louis Crelliet —

domicile des parents :

et de Louise née Bellier —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Henniez le sept avril à Méry le huit avril et à Combrément le Petit le six avril mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Le certificat de publications
2° L'autorisation de l'officier de l'état civil de Combrément le Grand de célébrer le mariage à Gernand

Communiqué : aux officiers de l'état

civil de Granges de Melandins et de Combrément le Grand

Signatures des époux :

Potterat Ernest

Potterat Céline

Signatures des témoins :

M. Durusol
Constant Vornez

L'officier de l'état civil :

Ch. Mery

N° 6

Burdet et Chevalley

Aujourd'hui *dimanche vingt sept avril* mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Burdet Edouard Emile* *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Ursins* domicilié à *Ursins*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Ursins le sept octobre* mil huit cent *septante trois*

Noms, profession et

fil de *son père Albert Burdet*

domicile des parents:

et de *Julie née Moulin*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Chevalley Lina Isaline* *menagère*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Chumptauray* domiciliée à *Chumptauray*

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à *Croixterrens le vingt un Décembre* mil huit cent *septante trois*

Noms, profession et

fille de *Elie Chevalley*

domicile des parents:

et de *Elvire née Corveaux*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Chumptauray le six avril et à Ursins le sept avril mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*1° Le certificat des publications
2° Autorisation de l'Officier de l'état civil de Ursins de célébrer le mariage à Yvonand*

Signatures des époux:

Ed. Burdet
Lina Burdet

Signatures des témoins:

Louis Jaquier
Elie Chevalley

Communiqué: *aux Officiers de l'état civil de Combremont le Grand et de Ursins.*

L'officier de l'état civil:

E. M. M...

N° 7

Jacquier et Jan

Aujourd'hui Vendredi vingt un Mai mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jacquier François, — pêcheur —

Lieu d'origine et de domicile :

de Lugrin (Haute Savoie) — domicilié à Yvonand —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à Lugrin le vingt neuf Mai — mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

de François Jacquier, cultivateur à Lugrin —

domicile des parents :

et de Françoise née Prêchet son épouse, décédée —

Nom et profession de l'épouse :

2° Jan Marie Louise, lingère —

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtellens (Saud) — domiciliée à Yvonand —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Yvon le Châtel le vingt huit Janvier mil huit cent septante sept

Noms, profession et

de Charles Louis Jan, domicilié à Yvonand —

domicile des parents :

et de Henriette née Gentil, décédée —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yvonand le quatre Mai, à Châtellens le sept Mai et à Lugrin le douze Mai mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances des fiancés
La promesse de mariage écrite
l'autorisation du Département
de Justice et Police de célébrer
le mariage à Yvonand

Communiqué : à l'Officier de l'état

civil de Yvon la Ville et à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

François Jacquier
Louise Jacquier

Signatures des témoins :

Constant Pessonnet
Fritz Chonney

L'officier de l'état civil :

Ed. Marrez

N° 8

Delay et Gallandat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi sept Juin* — *mil huit cent un* —
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delay Paul Sigismond* — *négociant* —

de *Provence (Aud)* — domicilié à *Yronand* —

veuf de Berthe Lina née Marion des le six Avril —
mil huit cent nonante neuf —

né à *Yronand le onze Février* mil huit cent *septante cinq* —

fil de *Henri Louis Delay*, *négociant à Yronand* —

et de *Adèle Flore née Bonnet, décédée* —

2° *Gallandat Caroline* — *maragée* —

de *Yronand (Aud)* — domiciliée à *Yronand* —

célibataire —

née à *Yronand le premier Octobre* mil huit cent *septante quatre* —

fille de *Frédéric Gallandat, décédé* —

et de *Louise née Roulier, domiciliée à Yronand* —

Les publications ont eu lieu à *Yronand et à Provence le onze*
Mai mil huit cent un. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *L'extract de naissance du fiancé*
2° *L'extract de décès de Berthe Lina*
née Marion

3° *L'extract de naissance de la fiancée*

Communiqué : *à l'Officier de*
l'état civil de Provence

Signatures des époux :

Paul Delay

Caroline Delay

Signatures des témoins :

J. Delay

Jules Delay

L'officier de l'état civil :

E. Marrel

N^o 9
Hähni et Porchet

Aujourd'hui *Samedi huit Juin* mil ~~huit cent quatre-vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o *Hähni Gottfried*, *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Effret (Berne)* domicilié à *Yvonand*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Signau le quatre Juillet* mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et

fils de *Samuel Hähni, agriculteur à Saupen*

domicile des parents :

et de *Marianna née Prettenmund, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Porchet Clémence* *menagée*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vucherens (Vaud)* domiciliée à *Yvonand*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Yvonand le treize Octobre* mil huit cent *septante sept*

Noms, profession et

fille de *Constant Porchet, maître Maçon*

domicile des parents :

et de *Marie Clémence née Gallandat domiciliés à Yvonand*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Segenstorf le six Avril, à Vucherens le huit Avril et à Yvonand le six Avril mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 *L'extract de naissance du fiancé*
- 2 *L'extract de naissance de la fiancée*
- 3 *La promesse de mariage écrite*

Signatures des époux :

Gottfried Hähni
Clémence Porchet Hähni

Signatures des témoins :

Porchet William
Hähni Rosa

Communiqué : *aux Officier de l'Etat civil de Segenstorf et de Moudon*

L'officier de l'état civil :

Ed. Mard

N° 10

Aujourd'hui Samedi trois Juillet _____ mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}Gaberell et Tenthorey

Nom et profession de l'époux :

1° Gaberell Pierre Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Hauterive (Prilbourg) domicilié à Yvonand

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Combrémont le Grand le vingt huit Octobre mil huit cent cinquante cinq

Noms, profession et

fils de Jean Pierre Gaberell

domicile des parents :

et de Susette nee Fehud, tous les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Tenthorey Nancy, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Dompierre (Soud) domiciliée à Yvonand

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Dompierre le vingt Novembre mil huit cent cinquante sept

Noms, profession et

fille de Jean Louis Tenthorey, décédé

domicile des parents :

et de Marianne nee Cuchin, domiciliée à Yvonand

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Viltavilla le premier Juin à
Dompierre le premier Juin et à Yvonand le premier
Juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

* L'extract de naissance du fiancé
* L'extract de naissance de la fiancée
* La promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

Eugène Gaberell
Nancy Gaberell nee Tenthorey

Signatures des témoins :

Charles Ducret
Alce MarelCommuniqué : aux officier de l'état
civil de Murten et de Lucens

L'officier de l'état civil :

E. Marel

N° 11

Baudat et Udry

Aujourd'hui *Samdi, dix août* mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Baudat Emile Louis*, *Commis*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Arnex (Orbe)* domicilié à *Lavey*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Arnex le vingt deux Mars* mil huit cent *septante deux*

Noms, profession et

fils de *Henri Rodolphe Baudat sellier à Fontaine sur Grandson*

domicile des parents :

et de *Henriette née Auberson sa femme*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Udry Octavie Flora*, *pierriste*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Attelens Fribourg* domiciliée à *Estavayer-le-Lac*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Veuchâtel le vingt un septembre* mil huit cent *quatre vingt*

Noms, profession et

fille de *Pierre François Jules Udry, agriculteur à Estavayer*

domicile des parents :

et de *Henriette née Auberson sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lavey le vingt, à Attelens et à Estavayer le Lac le vingt un et à Arnex le vingt trois Juillet mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

** Le Certificat de publication et autorisation de l'Officier de l'état civil de Bex de célébrer le mariage à Yvonand*

Communiqué : *aux Officiers de l'état civil à Bex, à Arnex, à Attelens et à Estavayer-le-Lac*

Signatures des époux :

Baudat Louis

Udry Baudat Flora

Signatures des témoins :

J. Udry

Leon Besson

L'officier de l'état civil :

E. Marel

N° 12.

Aujourd'hui Lundi douze Août mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}Raccoursier et Gottraux

Nom et profession de l'époux:

1° Raccoursier Jules dit François, employé à la tuilerie

Lieu d'origine et de domicile:

de Bussigny sur Orce domicilié à Yvonand

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Moudon le dix huit Décembre mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fils de Pierre Abram Raccoursier, tonnelier

domicile des parents:

et de Jeanne Louise, née Guignot, domiciliés à Moudon

Nom et profession de l'épouse:

2° Gottraux Lina Céline, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile:

de Chavannes le Chêne domiciliée à Yvonand

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Chavannes le Chêne le trois Décembre mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Justin Gottraux, agriculteur

domicile des parents:

et de Eugénie Edisa née Menétray, domiciliés à Yvonand

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Yvonand le six Juin à Bussigny
le sept Juin et à Chavannes le Chêne le six Juin mil neuf
cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

* l'extrait de naissance du fiancé
* l'extrait de naissance de la fiancée
* les certificats de publication et la promesse de mariage écrite

Signatures des époux:

Raccoursier Jules dit FrançoisLina Céline Raccoursier

Signatures des témoins:

Lavie AiméTacheron Lucien

Communiqué: à l'Officier de

l'Etat civil de Bussigny

L'officier de l'état civil:

E. M...

N° 13

Porchet et Guillet

Aujourd'hui Samedi trente un Août mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Porchet William*, *maçon*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vichereys (Aube)* domicilié à *Yvonand*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Yvonand le vingt cinq Mai* mil huit cent *septante quatre*

Noms, profession et

fils de *Constant Porchet*, *maître maçon*

domicile des parents :

et de *Marie Colimence* née *Gallandat*, domiciliés à *Yvonand*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Guillet Colimence*, *couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chêne et Paquier* domiciliée à *Arissoules*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Chêne et Paquier le dix sept Janvier* mil huit cent *septante sept*

Noms, profession et

fille de *Jules Guillet*, *agriculteur*

domicile des parents :

et de *Julie Emma* née *Gudat*, domiciliés à *Arissoules*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vichereys, à Yvonand, à Arissoules le dix Août*, et à *Chêne et Paquier le onze Août* mil neuf cent *un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *acte de naissance du fiancé*
2° *acte de naissance de la fiancée*
3° *la promesse de mariage écrite*

Signatures des époux :

William Porchet
Colimence Porchet née Guillet

Signatures des témoins :

Loup Alfred
Hani Gottfried

Communiqué : *via l'Officier de l'état civil de Moudon et de Mollondin*

L'officier de l'état civil :

E. Mardel

N° 14

Aujourd'hui Samedi sept Septembre — mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

Glanzmann et Sommer

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° *Glanzmann Christian*, — *agriculteur* —

Lieu d'origine et de domicile: de *Häseli Burgdorf (Berne)* — domicilié à *Villars Epney* —

Etat civil: *célibataire* —

Lieu et date de la naissance: né à *Uetendorf le vingt neuf Décembre* mil huit cent *septante deux* —

Noms, profession et domicile des parents: fils de *Jacob Jean Glanzmann* —

et de *Rosina née Zunker*, tous les deux *décédés* —

Nom et profession de l'épouse: 2° *Sommer Emma*, — *ménagère* —

Lieu d'origine et de domicile: de *Durrenroth (Berne)* — domiciliée à *Quarney* —

Etat civil: *Célibataire* —

Lieu et date de la naissance: née à *Ulmiz / Fribourg le seize Mars* mil huit cent *septante sept* —

Noms, profession et domicile des parents: fille de *Arnold Sommer*, tanneur à *Arberg* —

et de *Marie née Schoenenberg*, *décédée* —

Date des publications: Les publications ont eu lieu à *Häseli le vingt trois août*, à *Durrenroth le vingt quatre août*, à *Quarney et Villars Epney le vingt quatre août mil neuf cent un* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° *L'extract de naissance du fiancé*
- 2° *L'extract de naissance de la fiancée*
- 3° *La promesse de mariage écrite*

Signatures des époux:

Christian Glanzmann
Emma Glanzmann

Signatures des témoins:

Denis Wagnières
Guarney

Communiqué: aux Officier de l'état civil de *Häseli et de Durrenroth*

L'officier de l'état civil:

Ch. Murrel

N° 15

Jossivel et Gallandat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt huit Septembre mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jossivel Auguste, agriculteur

de Moudon et Bussy domicilié à Correvon

Célibataire

né à Montprezys le vingt Juin mil huit cent septante deux

fils de August Louis Jossivel

et de Rosalie née Fillard, décédés

2° Gallandat Elisa Céline, ménagère

de Rovray domiciliée à Rovray

Célibataire

née à Rovray le dix neuf Novembre mil huit cent septante deux

fille de Charles Eugène Gallandat, agriculteur

et de Elise née Correvon, à Rovray

Les publications ont eu lieu à Rovray le neuf, à Moudon, à Bussy et à Correvon le dix Septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication et autorisation de l'Officier de l'Etat civil de St Cierges de célébrer le mariage à Yvonand

Signatures des époux :

Auguste Jossivel
Elisa Céline Jossivel

Signatures des témoins :

Louis Ruckler
Houlenmann Ernest

Communiqué : à l'Officier de l'Etat civil de Moudon et de St Cierges

L'officier de l'état civil :

E. Marel

Par jugement du Tribunal du District de Moudon rendu la date du premier décembre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 14 février 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 février 1925.

Officier de l'Etat civil
E. Marel



N° 16

Staudenman et Chüner

Aujourd'hui Samedi vingt huit Septembre — mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Staudenman Ernest*, ———— *agriculteur* ————

Lieu d'origine et de domicile:

de *Guggisberg (Bern)* ———— domicilié à *Combremont le Petit*

Etat civil:

— *Célibataire* ————

Lieu et date de la naissance:

né à *Arêt le vingt deux Juillet* ———— mil huit cent *septante trois* ————

Noms, profession et

filis de *Gottlieb Staudenman*, ————

domicile des parents:

et de *Anna Barbara née Héber, décédée* ————

Nom et profession de l'épouse:

2° *Chüner Emma*, ———— *ménagère* ————

Lieu d'origine et de domicile:

de *Worb (Bern)* ———— domiciliée à *Combremont le Petit*

Etat civil:

— *Célibataire* ————

Lieu et date de la naissance:

née à *Utigen le deux Janvier* ———— mil huit cent *septante neuf* ————

Noms, profession et

filie de *Charles Théophile Chüner, décédé* ————

domicile des parents:

et de *Anna Marie née Héber, domiciliée à Combremont le Petit*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Combremont le Petit le trois Août à Worb*

le sept Août et à Guggisberg le huit Août mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° *Le certificat de publication et autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand de célébrer le mariage à Yvonand*

Signatures des époux:

Staudenman Ernest
Chüner Emma Staudenman

Signatures des témoins:

Louis Rueda
August Gossel

Communiqué: aux Officier de l'Etat Civil de *Guggisberg et de Worb (Bern) et Combremont le Grand*

L'officier de l'état civil:

E. Harrel

N^o 18
Jaquier et Ducret

Aujourd'hui Samedi cinq Octobre mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Jaquier Adrien, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Fucherens (Vaud) domicilié à Yprens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fucherens le vingt cinq Juillet mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fils de Jean Daniel Jaquier, à Fucherens

domicile des parents :

et de Marianne née Jaquier, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o Ducret Aline Lina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Sulpice domiciliée à Yprens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gombromont le Petit le vingt six Mai mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fille de Louis Emile Ducret

domicile des parents :

et de Marguerite Sophie née Chevalley, domiciliée à Champstauros

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yprens à St Sulpice le vingt quatre Août
et à Fucherens le vingt deux Août mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

* Le certificat de publication
et autorisation de l'officier
de l'état civil de Ursins de
célebrer le mariage à
Yvonand

Communiqué : aux Officiers de l'état
Civil de Ursins, Moudon
et de Ecublens.

Signatures des époux :

Adrien Jaquier
Aline Jaquier

Signatures des témoins :

Louis Emile Ducret
Berthe Ducret

L'officier de l'état civil :

Ch. Marrel

N° 18

Piot et Imhoff

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Samedi dix neuf Octobre — mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Piot Ernest Ami, ——— agriculteur ———

de Paully (Vaud) ——— domicilié à Arissoules ———

Célibataire ———

né à Lucens le dix neuf Octobre ——— mil huit cent septante neuf ———

fils de Félix François Piot, décédé ———

et de Mathilde née Georges, sa veuve, domiciliée à Rueyres ———

2° Imhoff Julie Constance, ——— ménagère ———

de Horsbuch Buchen (Berne) ——— domiciliée à Arissoules ———

Célibataire ———

née à Chavannes le Chêne le vingt un Décembre ——— mil huit cent quatre vingt un ———

fille de Jean Christian Imhoff, carrier à Arissoules ———

et de Julie née Pillionnet, sa femme, décédée ———

Les publications ont eu lieu à Arissoules le dix sept Août, à Paully
et à Schwarzenegg le dix sept Août mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée, la promesse de mariage écrite
- 3° le consentement du père de la fiancée mineure

Communiqué: aux Officiers de l'état civil de Vuarrens et de Horsbuch - Buchen (Berne)

Signatures des époux:

Ernest Piot
Julie Piot

Signatures des témoins:

Jean Imhof
Henri Puhod

L'officier de l'état civil:

Ch. Marref

Par jugement du Tribunal du district d'Yverdon rendu en date du 24 Octobre 1930 déclaré définitif et exécutoire le 26 Novembre 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 5 décembre 1930 l'officier de l'état civil Ch. Marref

Communiqué au Département de Justice et Police



N° 19

Aujourd'hui *Vendredi vingt cinq Octobre* mil ^{*neuf cent un*} ~~huit cent quatre vingt~~

Desargens et Dutoit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Desargens Fritz Auguste, — agriculteur —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sargens (Saône)* domicilié à *Yvonand*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Ressudens le vingt trois Janvier* mil huit cent *septante*

Noms, profession et

fils de *Jean Auguste Desargens, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Louise Susanne née Mayor, domiciliés à Yvonand*

Nom et profession de l'épouse :

2^e Dutoit Bertha Julia, — couturière —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Moudon et de Serey (Saône)* domiciliée à *Yvonand*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Bercher le dix Juin* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fille de *Denis Dutoit, employé à la tannerie*

domicile des parents :

et de *Stélie née Laurent, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le vingt sept Septembre*
à Sargens et Moudon le trente Septembre et à Serey le
premier Octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

l'extract de naissance du fiancé
l'extract de naissance de la fiancée
la promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

Desargens Fritz
Desargens Julia

Signatures des témoins :

Desargens Auguste
Dufait Denis

Communiqué : *aux Officiers de*

l'Etat Civil de Lucens, de
Moudon et de Serey

L'officier de l'état civil :

E. Maurer

N° 20

*Potterat et Chevalley*Aujourd'hui *Samedi vingt six Octobre* mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Potterat Emile, ouvrier de fabrique*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Mézery (District d'Yverdon)* domicilié à *Bussigny*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Mézery le douze Août* mil huit cent *septante neuf*

Noms, profession et

fils de *Elise Potterat, à Vuarrens, fille de même de Jean Louis*

domicile des parents:

et de *Potterat*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Chevalley Clara Elisa, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Champtauruz* domiciliée à *Bussigny*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Rovray le douze Juillet* mil huit cent *quatre vingt*

Noms, profession et

fille de *Almi Chevalley, agriculteur à Champtauruz*

domicile des parents:

et de *Isoline nee Ferrel sa femme, décédée*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Bussigny le quatre Octobre, à Champtauruz le cinq Octobre, et à Mézery le six Octobre mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Le certificat de publication et autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Bussigny de célébrer le mariage à Yvonand*Communiqué: *aux Officier de l'Etat Civil de Bussigny, Donneloye et à Combremont le Grand*

Signatures des époux:

*Potterat Emile.**Potterat Elise*

Signatures des témoins:

*Loup Alfred**Staudman Emile.*

L'officier de l'état civil:

Ch. March

N° 21

Sahud et Poncet

Aujourd'hui *Samedi deux Novembre* mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Sahud Thiophile*, employé à la tuilerie

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ogens (Saône)* domicilié à *Yvonand*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Charannes le Chêne* le *deux neuf Juin* mil huit cent *septante huit*

Noms, profession et

fils de *Louis Sahud*, carrier

domicile des parents :

et de *Elise née Poterat*, domiciliés à *Charannes le Chêne*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Poncet Magdeleine*, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de *Seyruz (Ct. de Fribourg)* domiciliée à *Yvonand*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Yvonand* le *dix sept Octobre* mil huit cent *septante six*

Noms, profession et

fille de *François Joseph Ladislas Poncet*, Chef d'équipe J.S.

domicile des parents :

et de *Muric Alexis née Biolley*, domiciliés à *Yvonand*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Yvonand* le *deux Octobre*, à *Seyruz* le *deux Octobre*, et à *Ogens* le *quatre Octobre* mil *neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

l'extract de naissance du fiancé
l'extract de naissance de la fiancée
la promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

Thiophile Sahud

Magdeleine Sahud

Signatures des témoins :

Barnheim Lequatre
Poncet Gaspar

Communiqué : *Aux Officiers de*

L'Etat Civil de St-Cierges et de
Seyruz (au Canton de Fribourg)

L'officier de l'état civil :

Ete Mares

N° 22

Breitenstein et Vioget

Aujourd'hui Samedi vingt un Décembre mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Breitenstein Ulysse François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Lavigny domicilié à Chavannes le Chêne

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Chavannes le Chêne le neuf Novembre mil huit cent septante deux

Noms, profession et

de Jean François Louis Breitenstein, décédé

domicile des parents:

et de Louise née Goret domiciliée à Chavannes le Chêne

Nom et profession de l'épouse:

2° Vioget Alice, ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Combremont le Petit domiciliée à Combremont le Petit

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Combremont le Petit le cinq Janvier mil huit cent septante six

Noms, profession et

de Jules Daniel Vioget

domicile des parents:

et de Marguerite Rosine née Bettex

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Combremont le Petit le vingt neuf Novembre, à Lavigny et à Chavannes le Chêne le trente Novembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° L'extrait de naissance du fiancé
- 2° L'extrait de naissance de la fiancée
- 3° La promesse de mariage écrite

Signatures des époux:

Ulysse François Breitenstein

Alice Breitenstein

Signatures des témoins:

Emmanuel Desbroux

Amédée Trobat

Communiqué: aux Officiers de l'Etat Civil de Combremont le Grand et de Villars sous Yens

L'officier de l'état civil:

É. Marny

N° 23
Requiron nee
Requiron et Bettex

Aujourd'hui *Samedi vingt huit Decembre* mil ~~huit cent quatre vingt~~ ^{neuf cent un}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Requiron Edouard*, *Cordonnier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cuarny* domicilié à *Cuarny*

Etat civil :

divorcé de Bauer Maria, dès le quatorze Juin mil neuf cent un

Lieu et date de la naissance :

né à *Sonfoux rière Essertines le premier Avril* mil huit cent *soixante*

Noms, profession et

fil de *Louis Requiron décédé*

domicile des parents :

et de *Marie nee Barraud, domiciliée à Cuarny*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Requiron Aline*, *nee Bettex ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cuarny* domiciliée à *Cuarny*

Etat civil :

veuve de Requiron Gustave, dès le premier Avril, mil huit cent quatre vingt dix huit

Lieu et date de la naissance :

née à *Yvonand le vingt un Février* mil huit cent *septante deux*

Noms, profession et

fille de *Edouard Bettex, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Marguerite Marianne nee Cordey, domiciliée à Combremont le Petit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Cuarny le douze Octobre mil neuf cent un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. L'extrait de Mariage du fiancé
2. L'extrait de Mariage de la fiancée
3. Le divorce du fiancé inscrit au registre de l'état civil d'Yvonand
4. L'extrait de décès du mari de l'épouse
5. La promesse de Mariage écrite.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Requiron Edouard
Requiron Aline

Signatures des témoins :

Amé Brugger
Jules Honney

L'officier de l'état civil :

E. Marsch

N° 24

Correton et Meignier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi vingt huit Décembre* ^{neuf cent un} mil ~~huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Correton Oscar*, *agriculteur*

de *Cuarny* domicilié à *Cuarny*

Célibataire

né à *Cuarny le vingt huit Décembre* mil huit cent *septante neuf*

fil de *Constant Correton* *agriculteur*

et de *Louise née Correton*, tous deux domiciliés à *Cuarny*

2° *Meignier Marie*, *Ménagère*

de *Fontaines* domiciliée à *la Mauguettes*

Célibataire

née à *Fontaines le sept Octobre* mil huit cent *quatre vingt trois*

filie de *Jules Meignier* *décédé*

et de *Caroline née Marrel*, domiciliée à *Cronay*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le sept Décembre à Cuarny*

et à *Fontaines le sept Décembre mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extrait de naissance du fiancé*
- 2° *L'extrait de naissance de la fiancée*
- 3° *Le consentement du tuteur de la fiancée Mineure*
- 4° *La promesse de Mariage écrite*

Communiqué : à l'Officier de l'état

Civil de *Fies*

Signatures des époux :

Correton Oscar

Correton Marie

Signatures des témoins :

Christin Justin

Rury Marthe

L'officier de l'état civil :

E. Marrel

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent quatre vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

Le N° 24 à la page 31 est celui de la dernière inscription faite dans l'Année mil neuf cent un

domicile des parents :

et de _____ les deux doubles sont conformes, ce que nous

Nom et profession de l'épouse :

2° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Etat civil :

à Yvonand le 2 Janvier 1902.

Lieu et date de la naissance :

née à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Vu par le substitut du Proc. a. yvonand le 12 mars 1902

A. Villomme

Un double a été adressé à l'autorité Cantonale le 20 Février 1902, en exécution de la loi.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Burla et Crausaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Samedi vingt neuf Mars ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Burla Maurice, voyageur de Commerce

de Châtel sur Morat domicilié à Yverdon

Célibataire

né à rière Fentalaz le seize Février mil huit cent quatre vingt

fil de Charles Burla, meunier

et de Jenny née Guichard, domiciliés à Orzens

2° Crausaz Elisa, ménagère

de Chavannes sur Moudon domiciliée à Chavannes le Chêne

Célibataire

née à Chavannes le Chêne le dix neuf Juin mil huit cent quatre vingt

fil de Jean Louis Crausaz, cafetier à Chavannes le Chêne

et de Sylvie née Pittet, décédée

Les publications ont eu lieu à Châtel sur Morat le premier Mars, à Chavannes sur Moudon le premier Mars, à Chavannes le Chêne et à Yverdon le premier Mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Le certificat de publication & l'autorisation de l'Officier de l'état civil d'Yverdon de célébrer le mariage à Yverdon

Communiqué: aux Officier de l'état civil de Murten, de Moudon et d'Yverdon.

Signatures des époux:

Burla Maurice
Elisa Burla née Crausaz

Signatures des témoins:

Rouvier
Crausaz Paul

L'officier de l'état civil:

E. Marrey

N° 3

Gruaz et Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi cinq Avril ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil huit cent deux~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gruaz Jules Edouard, agriculteur

de L'Isle domicilié à L'Isle

célibataire

né à L'Isle le dix sept Juin mil huit cent septante

fil de Georges Henri Gruaz } agriculteurs

et de Rosine nee Gillieron } à L'Isle

2° Jan Fanny, ménagère

de Châtillens domiciliée à Yvonand

célibataire

née à Oron la Ville le douze Février mil huit cent quatre vingt deux

fille de Charles Louis Jan, domicilié à Yvonand

et de Henriette nee Gentil, décédée

Les publications ont eu lieu à L'Isle, le dix huit Mars, à Châtillens le dix huit Mars, et à Yvonand le dix sept Mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Le Certificat de publication
- 2° L'autorisation de l'officier de l'état civil de L'Isle de célébrer le mariage à Yvonand

Communiqué : aux officiers de l'état civil de L'Isle et de Oron.

Signatures des époux :

Jules Gruaz
Fanny Gruaz nee Jan

Signatures des témoins :

Louis Jan-Ebomey
Maurice Jan-Honorey

L'officier de l'état civil :

Ch. Mearry

N° 3

Junglaus et Eschantz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le 28 septembre 1914,
 Les époux *Junglaus Charles Pierre* et *Eschantz Susanne Eugénie*, ont acquis le droit de bourgeoisie de la Commune de *Doracher-Afferswil*, au Canton de Berne.
 Yvonand le 6 Décembre 1914

L'Officier de l'Etat civil
Ed. Marrel
 Communiqué aux bureaux de l'Etat civil de Yvonand et de Sigrismyl et Lausanne.

Aujourd'hui *Mardi huit avril* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Junglaus, Charles Pierre, maître d'hôtel*

de *Marnerdeich (Schleswig) Prusse* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Marnerdeich le dix sept Janvier* — mil huit cent *septante sept*

fils de *Christophe Junglaus, boucher, à Marnerdeich*

et de *Marie Sophie nee Voigt, sa femme*

2° *Eschantz, Susanne Eugénie, sans profession*

de *Fully et de Sigrismyl (Berne)* domiciliée à *Yvonand*

célibataire

née à *Yverdon le dix huit Juin* — mil huit cent *septante neuf*

fille de *Louis Alexandre Eschantz, chef d'institut à Yvonand*

et de *Lisette nee Bocion sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le quatre Mars, à Fully et Sigrismyl le cinq Mars, à Yvonand le cinq Mars et à Marnerdeich le douze Mars mil neuf cent deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Le Certificat de publication
- 2° L'autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Lausanne de célébrer le mariage à Yvonand.

Signatures des époux:

Charles Junglaus
Eugénie Junglaus.

Signatures des témoins:

Fritz Fohrmeister.
A. Eschantz

Communiqué: aux Officiers de l'Etat civil de Lausanne, Yverdon et de Sigrismyl et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

Ed. Marrel

N° 4

Deppieraz et Nicaty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi douze Avril ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil neuf cent deux~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Deppieraz Ulysse, agriculteur

de Denezzy domicilié à Combremont le Petit

celibataire

né à Denezzy le seize Septembre mil huit cent septante cinq

fils de François Deppieraz

et de Victorine née Cordey, les deux à Denezzy

2° Nicaty Bertha, menagère

de Combremont le Petit et Moudon domiciliée à Combremont le Petit

celibataire

née à Combremont le Petit le vingt trois Janvier mil huit cent septante

filles de Jean François Nicaty, décédé

et de Louise née Bettex, à Combremont le Petit.

Les publications ont eu lieu à Combremont le vingt un Mars, à Moudon et Denezzy le vingt deux Mars mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Le certificat de publication
2° L'autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand de célébrer le mariage à Yvonand.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Combremont le Grand, etc Moudon et de Denezzy

Signatures des époux :

Ulysse Deppieraz

Bertha Deppieraz

Signatures des témoins :

Constant Dessemontel

Jos. Durussel

L'officier de l'état civil :

E. Marray

N° 5

Bovay et Favre

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *Samedi trois Mai* — mil huit cent quatre vingt

Lieu d'origine et de domicile :

mil neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° *Bovay Louis* — *agriculteur* —
de *Correvon* — domicilié à *Seyruz* —
célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à *Seyruz le dix huit Mai* — mil huit cent *septante sept* —

Noms, profession et

fils de *Jean Bovay, agriculteur* —

domicile des parents :

et de *Caroline née Dutoit, à Seyruz* —

Nom et profession de l'épouse :

2° *Favre Constance* —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chierrens* — domiciliée à *Chierrens* —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à *Chierrens le dix Novembre* — mil huit cent *quatre vingt un* —

Noms, profession et

fille de *Abram Favre* —

domicile des parents :

et de *Isaline née Piot, décédés* —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Seyruz, le trente Mars, à Correvon* —
et Chierrens le premier Avril mil neuf cent deux —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Le certificat de publication*
2° *L'autorisation de l'officier de l'état civil de Seyruz de célébrer le mariage à Yvonand*

Signatures des époux :

Louis Bovay
Constance Bovay

Signatures des témoins :

Constant Fèvre
Isidore Fodé

Communiqué : *aux officiers de*

l'état civil de Seyruz et de Saint Cierges

L'officier de l'état civil :

Ch. Marrel

N° 6

Crausaz et Pitton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi vingt deux Mai* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Crausaz Paul Hector* ~~agriculteur~~

de *Chavannes sur Moudon* domicilié à *Chavannes le Chêne*

Célibataire

né à *Arissoules le quinze septembre* mil huit cent *septante huit*

fils de *Jean Louis Crausaz, caubergiste à Chavannes le Chêne*

et de *Sylvie née Pittet, décédée*

2° *Pitton Jeanne. Marguerite*, sans profession

de *Oppens* domiciliée à *Chavannes le Chêne*

Célibataire

née à *Yverdon le huit Mai* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Elise Pitton, décédée*

et de

Les publications ont eu lieu à *Chavannes le Chêne le cinq Mai, à*
Chavannes sur Moudon le six Mai, et à Oppens le
six Mai mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extrait de naissance du fiancé*
- 2° *L'extrait de naissance de la fiancée*
- 3° *La promesse de mariage écrite*

Signatures des époux :

Crausaz Paul.

Crausaz Jeanne.

Signatures des témoins :

Bucla Maurice
Bucla Elisa

Communiqué : *aux Officiers de*
l'état civil de Moudon et
d'Ursins

L'officier de l'état civil :

E. M. Marref

N° 4
Vagnières et Deppierraz
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui Samedi trente un Mai ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vagnières Alois, agriculteur
 de Orzens domicilié à Orzens
célibataire

né à Orzens le premier Mars mil huit cent septante trois
 fils de Constant Louis Théophile Vagnières

et de Lina née Vagnières, agriculteurs à Orzens

2° Deppierraz Charlotte Louise, sans profession
 de Denezzy domiciliée à Orzens
Célibataire

née à Orzens le trente un Juillet mil huit cent huitante deux
 fille de Héli Deppierraz, agriculteur à Orzens

et de feu Méry née Guex

Les publications ont eu lieu à Orzens et à Orzens le neuf Mai
et à Denezzy le douze Mai mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 1° Le Certificat de publication
 2° L'autorisation de l'Officier de l'état civil d'Orzens de célébrer le mariage à Yverand

Signatures des époux :
Alois Vagnière
Louise Vagnière

Signatures des témoins :
Octave Vagnière
Jenny Forestier

Communiqué : aux Officier de l'état civil de Orzens et de Denezzy

L'officier de l'état civil :
Ch. Mars

N° 5

Curchod et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt huit Juin ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Curchod Emile, agriculteur

de Dommartin Montaubion Chardonnay domicilié à Chavannes le Chêne

Célibataire

né à Porel le 19^e Janvier mil huit cent soixante cinq

fils de Abram Curchod, décédé

et de Anna Marie née Heuby à Chavannes le Chêne

2° Chevalley Anna, ménagère

de Combremont le Petit et de Champstauroz domiciliée à Chavannes le Chêne

Célibataire

née à Combremont le Petit le deux Décembre mil huit cent soixante trois

fille de Jean François Chevalley agriculteur, ci-devant Combremont

et de Lydie Marguerite née Sicaty sa femme

Les publications ont eu lieu à Chavannes le Chêne le cinq Juin, à

Dommartin, le six Juin, à Montaubion Chardonnay le

cinq Juin, à Combremont le Petit et Champstauroz le six

Juin mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1 l'extract de naissance du fiancé
- 2 l'extract de naissance de la fiancée
- 3 la promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

Emile Curchod

Anna Curchod

Signatures des témoins :

M^r Durasse

Marino Caehis.

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil de St Cierges, Bottens
et de Combremont le Grand.

L'officier de l'état civil :

E. M. M. M.

N° 9

Dutoit et Amiet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi onze Juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dutoit Ernest Paul*, *tailleur*
de *Moudon, et de Seyruz (Saône)* domicilié à *Yvonand*
Célibataire

né à *Yvonand le treize Juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~

fil de *Edouard Dutoit*
et de *Félicie née Tahud sa femme, tous deux à Yvonand*

2° *Amiet Julie*, *cuisinière*
de *Grandson* domiciliée à *Yvonand*
Célibataire

née à *Grandson le six Novembre* ~~mil huit cent septante cinq~~

fille de *Jacques Albert Amiet, décédé*
et de *Suzette née Martin, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand, à Moudon et à Seyruz le*
vingt un Juin, et à Grandson le vingt Juin mil neuf
cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extrait de naissance du fiancé*
- 2° *L'extrait de naissance de la fiancée*
- 3° *La promesse de mariage écrite*

Signatures des époux :

Ernest Dutoit
Julie Dutoit

Signatures des témoins :

Constant Dessemond
Edouard Tectart

Communiqué : *aux Officiers de*
l'état civil de Moudon, Seyruz
et de Grandson.

L'officier de l'état civil :

E. Mery

N° 10

Vuagniaux et Zürcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix neuf Juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil~~ neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuagniaux Emile Jules, agriculteur

de Fuchersens (Soud) domicilié à la Mougettes sur Yverdon

celibataire

né à Cremin le dix sept septembre mil huit cent soixante sept

fil de Jean Samuel Vuagniaux, agriculteur

et de Marie Julie née Desargens, domiciliés à la Mougettes

2° Zürcher Rosa, cuisinière

de Crubschachen (Berne) domiciliée à Yverdon

celibataire

née à Unterlengnegg le trente un Mai mil huit cent quatre vingt trois

fille de Christian Zürcher, agriculteur

et de Elisabeth née Frick, domiciliés à Steffisburg

Les publications ont eu lieu à Yverdon le vingt deux Juin, à

Yverdon, à Fuchersens et à Crubschachen le vingt cinq Juin

mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. l'extract de naissance du fiancé
- 2. l'extract de naissance de la fiancée
- 3. le consentement du père de la fiancée mineure.
- 4. la promesse de mariage écrite

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil de Yverdon,
Yverdon et Crubschachen

Signatures des époux :

Vuagniaux Emile
Rosa Vuagniaux

Signatures des témoins :

Vuagniaux Henri
Joseph Vuagniaux

L'officier de l'état civil :

Ed. Murray

N° 11

Desarzens et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix neuf Juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 mil neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Desarzens Paul Louis*, — agriculteur —
 de *Sarzens (Aude)*, — domicilié à *Yvonand* —
 — *célibataire* —

né à *Vallon le dix huit décembre* — mil huit cent *septante quatre* —
 fils de *Jean Auguste Desarzens*, — agriculteur —
 et de *Susanne Louise née Mayor*, domiciliés à *Yvonand*

2^o *Chevalley Uranie*, — ménagère —
 de *Champtaurouz*, — domiciliée à *Yvonand* —
 — *célibataire* —

née à *Champtaurouz le vingt trois décembre* mil huit cent *septante huit* —
 fille de *Daniel Louis Chevalley*, — agriculteur —
 et de *Marie née Lambert*, domiciliés à *Champtaurouz* —

Les publications ont eu lieu à *Yvonand et Sarzens le vingt huit Juin*
et à Champtaurouz le vingt sept Juin mil neuf
cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o l'extract de naissance du fiancé
 2^o l'extract de naissance de la fiancée
 3^o la promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

Paul Desarzens
Uranie Desarzens

Signatures des témoins :

Desarzens Auguste
Louis De Chevalley

Communiqué : aux Officiers de l'Etat
 civil de *Sucens et Combrément*
 le *Grand*

L'officier de l'état civil :

E. Marref

N° 12

Crisinel et Michoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi vingt six Juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Crisinel Adolphe Ulysse*, — *Agriculteur* —

de *Combremont le Petit et Denezzy* domicilié à *Combremont le Petit*

— *célibataire* —

né à *Combremont le Petit le vingt neuf Janvier* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *Timé Rodolphe Crisinel* —

et de *Timée née Cavin*, tous les deux *décédés* —

2° *Michoud Céline*, — *ménagère* —

de *Chavannes le Chêne* — domiciliée à *Chavannes le Chêne*

— *célibataire* —

née à *Chavannes le Chêne le trois Décembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *Emile Louis Michoud*, *agriculteur* —

et de *Adèle née Gottraux*, domiciliés à *Chavannes le Chêne*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes le Chêne le cinq Juillet*, —
à *Combremont le Petit et Denezzy le huit Juillet mil* —
neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication et autorisation de célébrer le mariage à Yvonand

Signatures des époux :

Crisinel Ulysse
Crisinel Céline

Signatures des témoins :

Emile Fave
Louis Mouaillon

L'officier de l'état civil :

Eh. Maref

Communiqué : *aux Officiers de l'Etat Civil de Combremont le Grand et de Denezzy*

N° 13

Zürcher et Sommer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Samedi vingt six Juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Zürcher, Johannes*, — *domestique agriculteur*
 de *Rüderswyl (Berne)* — domicilié à *Villars Epney*
 — *célibataire* —

né à *Rüchswyl le quatre Juillet* mil huit cent *septante huit*
 fils de *Frédéric Zürcher*, — *charpentier à Seedorf* —
 et de *Anna Elisabeth née Jörg, décédée* —
 2° *Sommer, Bertha*, — *ménagère* —
 de *Durrenroth (Berne)* — domiciliée à *Cuarny* —
 — *célibataire* —

née à *Allmiz le vingt un Octobre* — mil huit cent *quatre vingt deux*.
 fille de *Arnold Sommer*, — *tanneur à Starberg* —
 et de *Marie née Schoenenberg, décédée* —
 Les publications ont eu lieu à *Villars Epney et à Cuarny le douze*
Juillet, à Rüderswyl et à Durrenroth, le treize Juillet
mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° *l'extract de naissance du fiancé*
 2° *l'extract de naissance de la fiancée*
 3° *le consentement du père de la fiancée mineure et la promesse de mariage écrite*

Communiqué: *aux officier de l'Etat*
civil de Rüderswyl et de
Durrenroth.

Signatures des époux:

Johannes Zürcher
Bertha Sommer

Signatures des témoins:

Hermann Wiedmer
Kirchli Jakob

L'officier de l'état civil:

Ede. Massey

N° 14

Rebeaud et Breux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi seize Août* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rebeaud Henri Philibert*, — *maréchal* —
de *Rovray et d'Yvonand* — domicilié à *Echallens* —
Fils de Lucie Aimée née Fuore, des le deux Février
mil neuf cent deux —

né à *Combremont le Petit le Onze Juillet* mil huit cent *septante cinq*
fils de *Emile Rebeaud*, *décédé* —

et de *Henriette* née *Michoud*, domiciliée à *Chierrens*, —

2° *Breux Rose*, *sans profession* —

de *Chavannes le Chêne* — domiciliée à *Chavannes le Chêne*

— *Célibataire* —

née à *Chavannes le Chêne le quatorze Août* mil huit cent *septante huit*

filles de *Alfred Breux*, *Agriculteur*, —

et de *Adine* née *Michoud*, domiciliée à *Chavannes le Chêne*

Les publications ont eu lieu à *Echallens, Rovray et Yvonand le*
vingt quatre Juillet mil neuf cent deux, et à
Chavannes le Chêne le sur lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication
et Autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Echallens
de célébrer le mariage
à Yvonand.

Communiqué : *à l'Officier de*
l'Etat Civil de Echallens

Signatures des époux :

Rebeaud Henri
Rebeaud Rose

Signatures des témoins :

Breux Jules
Breux Ida

L'officier de l'état civil :

Ch. Marry

N° 15

Bettens et Erb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mercredi dix Septembre* — ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bettens Constant*, — *jardinier* —
de *Yvonand* — domicilié à *Monnaz* —
— *Célibataire* —

né à *Cossens le huit Octobre* — mil huit cent *soixante trois* —
fils de *Jean Frédéric Bettens*, — *agriculteur* —
et de *Susette née Duc*, à *Yvonand* —

2° *Erb Cécile*, — *Cuisinière* —
de *Röthenbach (Berne)* — domiciliée à *Veytaux* —
— *Célibataire* —

née à *Tontarlier le seize Mai* — mil huit cent *soixante quatre*
fille de *Frédéric Louis Erb*, à *Yverdon* —
et de *Caroline Cécile Botreau*, défunte —

Les publications ont eu lieu à *Yvonand et à Monnaz le seize* —
août, à *Röthenbach le dix huit août* et à *Veytaux*
le quinze août mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le Certificat de publication
et Autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Vufflens
la Le Château de Célèbre
le mariage à Yvonand

Communiqué : *aux Officier de l'Etat*
civil de Vufflens le Château et
de Röthenbach (Berne)

Signatures des époux :

Constant Bettens
Cécile Bettens

Signatures des témoins :

Erb Albert
Clémence Bettens

L'officier de l'état civil :

E. Mares

N° 16

Laurent et Potterat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi trois Octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Laurent Emmanuel Auguste, mason* —

de *Chavornay* — domicilié à *Chavannes le Chêne*

célibataire —

né à *Chavornay le deux Février* mil huit cent *cinquante* —

fils de *Daniel Laurent* —

et de *Susanne née Flauchier, les deux décedés* —

2° *Potterat Anais Julie née Morattel* —

de *Chavannes le Chêne* — domiciliée à *Chavannes le Chêne*

Veuve de François Potterat, dès le seize Novembre mil huit cent quatre vingt dix neuf. —

née à *Sedeilles le dix huit Juillet* — mil huit cent *soixante six* —

fille de *François Daniel Morattel, — agriculteur* —

et de *Lucie née Morel, domiciliés à Sedeilles.* —

Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Chêne et à Chavornay le dix sept Septembre mil neuf cent deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *L'extract de naissance du fiancé*

2° *L'extract de naissance de la fiancée*

3° *L'extract de décès du défunt mari de la fiancée.* —

4° *La promesse de mariage écrite*

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Chavornay.*

Signatures des époux :

Em. Laurent

Anais Laurent née Morattel

Signatures des témoins :

Davin Eugénie
Agence

L'officier de l'état civil :

E. Morel

N° 17

Duc et Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi quatre Octobre ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duc Henri Louis Samuel, — Agriculteur —
de Chavannes-sur-Moudon domicilié à Cuarny —
Célibataire

né à La Ferrière le seize Décembre mil huit cent soixante huit
fils de Daniel Duc

et de Susanne Marie Nancy Henriette née Gedoy, les deux domiciliés

2° Barraud Emma, — ménagère —
de Essertines sur Vuarens — domiciliée à Cuarny —
Célibataire

née à Demoret le vingt neuf Octobre mil huit cent septante quatre
fille de Héli Barraud, Agriculteur
et de Julie née Bovay, domiciliés à Sassel.

Les publications ont eu lieu à Cuarny, à Chavannes-sur-Moudon
et à Essertines le seize Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée
- 3° la promesse de mariage écrite.

Signatures des époux :

Henri Duc

Emma Duc

Signatures des témoins :

Charles Burenz

Edouard Tetais

Communiqué : aux officiers de
l'état civil de Moudon et de
Vuarens.

L'officier de l'état civil :

Et Marre

N° 18

Seguiron et Gondoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi Onze Octobre* — ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seguiron Adrien*, — *Agriculteur* —
de *Cuarny* — domicilié à *Cuarny* —
— *célibataire* —

né à *Cuarny le sept Avril* — mil huit cent *septante six* —
fils de *François Louis Seguiron*, *Agriculteur* —
et de *Henriette née Correvon*, domiciliée à *Cuarny* —

2° *Gondoux Olga*, — *ménagère* —
de *Cuarny* — domiciliée à *Cuarny* —
— *célibataire* —

née à *Cuarny le vingt huit Mars* mil huit cent *soixante et dix neuf*
fille de *Charles François Gondoux*, *décédé* —
et de *Marie Louise née Christin*, domiciliée à *Cuarny* —

Les publications ont eu lieu à *Cuarny le vingt septembre mil*
neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. les extraits de naissances des fiancés, levés au registres
2. la promesse de mariage écrite

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Seguiron Adrien
Seguiron Olga

Signatures des témoins :

Seguiron Justin
Versez Frimbi

L'officier de l'état civil :

E. Massé

N° 19

Perrin et Cornu

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du Tribunal
résolue en date du 21 Janvier
1916, déclaré définitif et exé-
cutoire le 3 avril 1916, le mari-
age inscrit ci contre a
été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un
an le délai pendant le
quel les deux époux ne
pourront contracter un
nouveau mariage: —

Inscrit le 12 avril 1916
l'officier de l'état civil
Ch. Marrel
25

Aujourd'hui Vendredi dix sept Octobre — mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Perrin François — Agriculteur —

de Chavannes-le-Chêne — domicilié à Chêne et Faquier-

célibataire —

né à Chavannes-le-Chêne le dix neuf Octobre mil huit cent soixante trois —

fils de Charles Emmanuel Perrin —

et de Rose née Tahud, à Chavannes-le-Chêne —

2° Cornu Anna —

de Villars-Mendraz — domiciliée à Chêne et Faquier

célibataire —

née à Villars-Mendraz le quatorz Janvier mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Auguste Cornu Agriculteur —

et de Isaline née Mingard, à Villars-Mendraz —

Les publications ont eu lieu à Chavannes le Chêne et à Chêne et Faquier

le onze Septembre et à Villars-Mendraz le neuf de
dit mois de la présente année. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

le Certificat de publication
et Autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Mollondins
de célébrer le mariage à
Uronne. —

Communiqué: aux Officiers de l'état
civil de Mollondins et de
Saint-Cierges.

Signatures des époux:

François Perrin
Anna Perrin née Cornu

Signatures des témoins:

Alexis Marrel
Eugène Potterat

L'officier de l'état civil:

Ch. Marrel

N° 20

Ruchat et Desarzens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi dix sept Octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ruchat Jules Louis*, ~~gendarme~~
de *Grandcour* domicilié à *Orbe*
~~celibataire~~

né à *Grandcour le vingt neuf Mars* mil huit cent *septante sept*
fils de *Charles Louis Ruchat*, ~~décédé~~
et de *Josephine Henriette* née *Rey*, domiciliée à *Vallon*.

2° *Desarzens Louise Cécile*, ~~ménagère~~
de *Sarzens* domiciliée à *Yvonand*
~~celibataire~~

née à *Pessudens le trente Juillet* mil huit cent *septante trois*
fille de *Jean Auguste Desarzens*, ~~agriculteur~~
et de *Louise Susanne* née *Mayor*, à *Yvonand*.

Les publications ont eu lieu à *Orbe le dix sept*, à *Yvonand* et
à *Sarzens le dix huit*, et à *Grandcour le dix neuf*
Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication et autorisation de l'officier de l'état civil d'Orbe de célébrer le mariage à Yvonand

Communiqué : *aux officiers de l'état civil de Grandcour, Orbe et Sarzens*

Signatures des époux :

J. Ruchat
Cécile Ruchat née Desarzens

Signatures des témoins :

Desarzens Auguste
G. Menétrey

L'officier de l'état civil :

Et. Manz

N° 21

Von-Günter et Péquiron

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *Mercredi cinq Novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° *Von-Günter Fritz Alcide*, — horloger —
de *Sigriswyl (Berne)* — domicilié aux *Brenets* —
— *célibataire* —

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *la Brévine le vingt Février* mil huit cent *septante cinq* —
fils de *Von-Günter Louis Daniel Ami*, garde-frontière aux *Brenets*
et de *Marie Adèle Olga* née *Boillot*, *décédée* —

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° *Péquiron Berthe Marie*, fille de *Chambre* —
de *Cuarny (Haut)* — domiciliée à *Cuarny* —
— *célibataire mineure autorisée* —

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Cuarny le seize Septembre* mil huit cent *quatre vingt trois*
fille de *Charles François Péquiron*, négociant, à *Cuarny* —
et de *Louise Clara* née *Rognon-Buchain*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Cuarny le vingt quatre Septembre*
~~aux Brenets~~ et à *Sigriswyl le vingt quatre Septembre*
mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le Certificat de publication et autorisation de l'Officier de l'Etat civil des Brenets de célébrer le mariage à Yvonand.

Communiqué : aux Officier de l'Etat civil de *Sigriswyl* et des *Brenets*.

Signatures des époux :

Fritz Alcide von Günter.
Berthe von Günter née Péquiron

Signatures des témoins :

Louis von Günter Brenets.
Justin Corceiron Cuarny

L'officier de l'état civil :

Ch. Massy

N° 22

Beney et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi treize Décembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Beney Henri Louis*, *agriculteur*

de *Valleyres sous Ursins* — domicilié à *Chevressy (Pomy)*

— *célibataire* —

né à *Yverdon le vingt-deux Mars* mil huit cent *quatre vingt-deux*

fils de *Chiophile Beney*, *manœuvre à Yverdon* —

et de *feu Elisabeth née Schick* —

2° *Chevalley Alice*, *ménagère*

de *Champtauray* — domiciliée à *Chevressy (Pomy)*

— *célibataire* —

née à *Chevressy le vingt six Novembre* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *feu Louis Chevalley* —

et de *Jeanette née Gendroy*, domiciliée à *Yverdon*. —

Les publications ont eu lieu à *Valleyres sous Ursins le vingt trois Novembre à Pomy aussi le vingt trois Novembre, et à Champtauray le vingt cinq Novembre mil neuf cent deux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Le certificat de publication et autorisation de l'officier de l'Etat civil d'Ursins de célébrer le mariage à Yverdon

Communiqué : aux officier de l'Etat civil de *Ursins et de Combremont le Grand.*

Signatures des époux :

Beney Henri Louis

Beney Alice

Signatures des témoins :

Wetti Henri

Wetti Louise

L'officier de l'état civil :

E. Marny

N° 23

Payot et Pochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi seize Décembre* — mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent deux — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Payot Henri Edouard Louis*, — *agriculteur* —

de *Corcelles près Concise* — domicilié à *Yvonand* —

— *célibataire* —

né à *Yvonand le deux Janvier* — mil huit cent *soixante trois* —

fils de *Louis Frédéric Payot* —

et de *Louise Caroline née Marrel, les deux décédés.* —

2° *Pochon Lucie Jenny*, — *sans profession* —

de *Chêne et Paquier* — domiciliée à *Chêne et Paquier*

— *célibataire* —

née à *Paquier le vingt un Novembre* — mil huit cent *soixante cinq* —

fille de *Félix Pochon* — *agriculteur* —

et de *Adèle Nancy née Pichud, les deux à Chêne et Paquier*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le vingt cinq Novembre*, —

à Corcelles le vingt six Novembre, et à Chêne et Paquier

le vingt huit Novembre mil neuf cent deux. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extract de naissance du fiancé*
- 2° *L'extract de naissance de la fiancée*
- 3° *La promesse de mariage écrite.*

Signatures des époux :

Edouard H. Payot.
Lucie Payot née Pochon

Signatures des témoins :

H. Pochon
et. Pochon
R. Payot Billiet
L'officier de l'état civil :

Communiqué : *aux Officiers de l'Etat Civil de Concise et de Mollondins* —

E. Le Marrel

vu le 7 Janvier 1903
Le Maire
H. Heggsony



N° _____

~~Aujourd'hui _____ mil huit cent quatre-vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

~~_____~~

Lieu d'origine et de domicile :

~~de _____ domicilié à _____~~

Etat civil :

Le N° 23 à la page 58, est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent deux. Les deux doubles du présent mil huit cent

Lieu et date de la naissance :

~~_____~~

Noms, profession et

~~_____~~

domicile des parents :

~~_____~~

Nom et profession de l'épouse :

~~_____~~

Lieu d'origine et de domicile :

~~de _____ domiciliée à _____~~

Etat civil :

~~_____~~



*L'Officier de l'Etat civil
E. M...*

Lieu et date de la naissance :

~~née à _____ mil huit cent _____~~

Noms, profession et

~~_____~~

domicile des parents :

~~_____~~

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Freymond et Gottraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi trois Janvier mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Freymond Emile* — agriculteur —

de *Mezery sur Donneloye* — domicilié à *Forel sur Lucens* —

Célibataire —

né à *Suarrens le deux Juin* mil huit cent *septante deux*

fils de *Emile Freymond* —

et de *Marie née Filet, décédée.* —

2° *Gottraux Marthe Ida* — ménagère —

de *Chavannes le Chêne* — domiciliée à *Yvonand* —

Célibataire —

née à *Epalinges le dix huit Septembre* mil huit cent *quatre vingt*

fille de *Justin Gottraux, agriculteur* —

et de *Eugénie Elisa, née Menetrey à Yvonand* —

Les publications ont eu lieu à *Yvonand, Chavannes le Chêne, et Forel*
le treize, et à Mezery le quatorze décembre mil
neuf cent deux. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication et autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Lucens de célébrer le mariage à Yvonand. —

Communiqué : *aux Officiers de l'Etat civil de Mollondens et de Lucens.* —

Signatures des époux :

Emile Freymond

Marthe Freymond née Gottraux

Signatures des témoins :

Justin Gottraux

Constant Freymond

L'officier de l'état civil :

Ch. Narry

N° 2

Dörig et Gaberell

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi trente un Janvier ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dörig Caspar Alfred dit Albert, agriculteur*
de *Malters (Canton de Lucerne)* domicilié à *Siedensriede Yvonand*
Célibataire

né à *Buchrain le onze septembre* mil huit cent *septante neuf*
fils de *Melchior Dörig*

et de *Anna Dober, les deux décédés*

2° *Gaberell Rose Sophie, ménagère*
de *Altavilla (Canton de Fribourg)* domiciliée à *Arissoules*
Célibataire

née à *Yvonand le deux février* mil huit cent *quatre vingt*
fille de *Jean Pierre Gaberell, agriculteur*

et de *Marie née Bettez, les deux à Arissoules*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand, Altavilla, et Arissoules le*
seize Janvier mil neuf cent trois, et à Malters le dix sept
Janvier de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extrait de naissance du fiancé*
- 2° *L'extrait de naissance de la fiancée*
- 3° *La promesse de mariage écrite*

Signatures des époux :

Albert Dörig
Rose Dörig née Gaberell

Signatures des témoins :

M. Jussel
Louis Ruchaz

L'officier de l'état civil :

Eh. Maval

Communiqué : *aux Officiers de*
l'Etat Civil de Malters et
de Murten.

Par Ordre des Départem
ent de Justice et Police
du Canton de Vaud en
date du 8 Août 1925,
l'inscription ci-contre est
rectifiée dans ce sens
que le nom patronymique
soit orthographié Chörig
au lieu de Dörig.
Insist le 10 Août 1925.

L'officier de l'Etat civil
Eh. Maval

Communiqué aux Officiers
de l'Etat Civil de Malters
et de Murten et aux Départem
ent de Justice et Police.

N° 3

Bally et Centlivres

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi quatorze Février ~~mil huit cent quatre vingt~~*mil neuf cent trois*, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Bally Alfred*, — *agriculteur* —de *Chêne et Saquier* — domicilié à *Chêne et Saquier*— *célibataire* —né à *rière Combremont le Grand* le *vingt quatre* Novembre mil huit cent *soixante huit*fils de *Simé Bally*, *agriculteur* —et de *Marie Louise* née *Chevalley*, à *Chêne et Saquier* —2° *Centlivres Adèle Nancy*, — *ménagère* —de *Chêne et Saquier* — domiciliée à *Chêne et Saquier*— *célibataire* —née à *Chêne et Saquier* le *dix* Juillet mil huit cent *soixante neuf*fille de *Samuel Centlivres*, —et de *Rose* née *Dutoit*, *décédée* —Les publications ont eu lieu à *Chêne et Saquier* le *dix sept**Janvier* de la présente année. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication et autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Molondin de célébrer le mariage à Yvonand.

Communiqué : à l'Officier de l'Etat civil de Molondin

Signatures des époux :

Bally Alfred
Nancy Bally

Signatures des témoins :

Loup Alfred
Jean Pontuer

L'officier de l'état civil :

E. Marre

N° 4
Chapuis et Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt

mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chapuis Alphonse Charles, — serrurier —

de Valleynes sous Ursins — domicilié à Bussigny —

— célibataire —

né à Neuchâtel le cinq novembre mil huit cent septante cinq

fils de Henri Louis Chapuis, décédé —

et de Rosalie née Dedelley sa femme décédée —

2° Nicole Adèle Elisabeth, — repasseuse. —

de Chenit — domiciliée à Bussigny —

— célibataire —

née aux Piquet Dessous le 21 Juillet mil huit cent septante un

fille de John Lion Nicole, horloger au Brassus —

et de Elisabeth née Seiler son épouse, décédée —

Les publications ont eu lieu à Bussigny le trois février, au Senétier le trois, au Brassus le quatre et à Valleynes sous Ursins le cinq février mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication
et autorisation de l'officier
de l'état civil de Bussigny
de célébrer le mariage à
Yvromand.

Communiqué : aux officier de

l'état civil de Bussigny,
de Ursins, de Senétier, et
de Brassus

Signatures des époux :

Alphonse Charles Chapuis

Adèle Chapuis née Nicole

Signatures des témoins :

Loup Alfred

Duallonne Héli

L'officier de l'état civil :

E. Marre

N° 5

Poncet et Gillomen

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Samedi quatorze Mars — ~~mil huit cent quatre-vingt~~
 mil neuf cent trois — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Poncet Gaspard Joseph Romain, pêcheur*
 de *Seyrus (Canton de Fribourg)* domicilié à *Yvonand*
 — *célibataire* —

né à *Yvonand le dix sept Février mil huit cent septante huit*
 fils de *François Joseph Ladislas Poncet, agriculteur*
 et de *Marie Alexis née Biolley sa femme, les deux à l'abergement*
 2° *Gillomen Julie Emma, — ménagère*
 de *Scheunenberg (Surne)* — domiciliée à *Grandcour*
 — *célibataire* —

née à *Grandcour le six Février* — mil huit cent quatre-vingt un
 fille de *Julius Emile Gillomen, agriculteur*
 et de *Marianne Adèle née Amiguet, les deux à Grandcour*
 Les publications ont eu lieu à *Yvonand et à Seyrus le huit*
Février et à Wengi le treize Février mil neuf cent
trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1. l'extrait de naissance du fiancé
 2. l'extrait de naissance de la fiancée
 3. la promesse de mariage écrite

Signatures des époux:

Poncet Gaspard
Julie Poncet

Signatures des témoins:

Emile Vétaz
H. Wiedmer

Communiqué: aux officiers de l'état
 civil de *Seyrus, de Wengi et*
de Grandcour.

L'officier de l'état civil:

Edo. Marrel
[Signature]

N° 6

Gues et Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi vingt huit Mars* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent trois — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gues Alexis*, — *agriculteur* —
de *Boulens et de Moudon* — domicilié à *Molondin* —
célibataire —

né à *Mezery le vingt deux Mars* mil huit cent *septante six* —
fils de *David François Gues*, — *agriculteur* —
et de *Louis Henriette née Mieville*, à *Molondin* —

2° *Ferrin Eugénie*, — *ménagère* —
de *Chavannes le Chêne* — domiciliée à *Chavannes le Chêne* —
célibataire —

née à *Chavannes le Chêne le vingt Septembre* mil huit cent *septante quatre*
fille de *Auguste Ferrin*, — *agriculteur* —
et de *Elise née Dutoit*, à *Chavannes le Chêne* —

Les publications ont eu lieu à *Moudon et Chavannes le Chêne*
le vingt huit Février, à *Molondin le premier*
Mars et à *Boulens le deux Mars* de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° le certificat de publication
et autorisation de l'officier
de l'état civil de Molondin
de célébrer le mariage à
Yvonand. —

Communiqué : *aux officiers de l'état*
civil de Molondin, de Moudon
et de Saint-Serges.

Signatures des époux :

Alexis Gues
Eugénie Gues

Signatures des témoins :

Constant Perrin
Clémence Perrin

L'officier de l'état civil :

E. Mars

N° 7
Vallon et Peguiron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix huit Avril ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent trois~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vallon Osimé Jules, serrurier

de Molondin domicilié à Molondin

Etat civil : Célibataire

né à Molondin le trente Octobre mil huit cent septante trois

fils de Gustave Vallon agriculteur

et de Julie Françoise née Clerget, les deux à Molondin

2° Peguiron Imélie, ménagère

de Cuarny domiciliée à Cuarny

Etat civil : Célibataire

née à Cuarny le seize Février mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Peguiron, décédé

et de Jeannette née Correvois, sa veuve à Cuarny

Les publications ont eu lieu à Cuarny le quatorze Mars et à

Molondin le seize du dit mois de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication et autorisation de l'officier de l'état civil de Molondin de célébrer le mariage à Yvonand.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Molondin.

Signatures des époux :

Vallon

Emilie Vallon

Signatures des témoins :

Alfred Peguiron

Correvois Georges

L'officier de l'état civil :

E. Marsel

N° 8

Crausaz et Desarzens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt-cinq Avril ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crausaz Jules Edouard, Agriculteur
de Chavannes-sur-Moudon domicilié à Yvonand
Célibataire

né à Crissier le seize Mai mil huit cent septante huit
fils de Jules Crausaz, Agriculteur
et de Sanette Henriette née Emery, les deux à Chavannes
2° Desarzens Emma Bertha, ménagère
de Sarzens (au Canton de l'Aud) domiciliée à Yvonand
Célibataire, mineure autorisée

née à Chavannes-le-Chêne le vingt huit Mars mil huit cent quatre vingt quatre
fille de Elie Desarzens, décédé
et de Marianne née Pichud, sa veuve à Chavannes-le-Chêne
Les publications ont eu lieu à Yvonand le douze Février, à Chavannes
sur Moudon et à Sarzens le treize Février mil neuf cent
Trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° l'extract de naissance du fiancé
2° l'extract de naissance de la fiancée
3° Le consentement du tuteur de la fiancée mineure
4° la promesse de mariage écrite.

Communiqué : aux officiers de
l'état civil de Moudon
et de Lucens.

Signatures des époux :

Jules Edouard Crausaz
Emma Bertha Crausaz

Signatures des témoins :

H. J. Jussel
Chr. Jenny.

L'officier de l'état civil :

E. Moarref

N^o 9
Rebeaud et Roulier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Samedi six Juin ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent trois — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rebeaud Ernest, ——— agriculteur ———
de Yvonand et de Rovray ——— domicilié à Yvonand ———
——— célibataire ———

né à Yvonand le vingt un août mil huit cent septante six —
fils de Frédéric Rebeaud ——— agriculteur ———
et de Rosine Marie née Burdet, sa femme à Yvonand —
2^o Roulier Anna Rosa, ——— ménagère ———
de Yvonand ——— domiciliée à Yvonand ———
——— célibataire ———

née à Yvonand le trente avril mil huit cent septante sept
fille de Edouard Louis Roulier, agriculteur ———
et de Jenny Louise née Rebeaud sa femme à Yvonand
Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Rovray le dix neuf
avril mil neuf cent trois. ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o l'extrait de naissance du fiancé
2^o l'extrait de naissance de la fiancée
3^o la promesse de mariage écrite

Communiqué: _____

Signatures des époux:

Ernest RebeaudAnna Rebeaud,

Signatures des témoins:

H. WiedmerA. Faget

L'officier de l'état civil:

E. Moarney

N° 10

Matthey et Durussel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi onze Juin* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Matthey Francis Edmond*, — *maçon* —
de *Vallorbe* — domicilié à *Vallorbe* —
— *célibataire* —

né à *Vallorbe le trois Janvier* — mil huit cent *septante quatre*
fils de *Matthey Jules Louis*, *limeur à Vallorbe* —
et de *Rose Louis nee Matthey* : —

2° *Durussel Marie*, — *ménagère* —
de *Sassel* — domiciliée à *Chavannes le Chêne* —
— *célibataire* —

née à *Villarsel le dix sept Octobre* mil huit cent *septante trois*
fille de *Durussel Jacques*, *agriculteur à Chavannes le Chêne*
et de *Susanne Marie nee Soliquin* : —

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le trente avril, à Sassel*
et à Chavannes le-Chêne le deux Mai mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Le certificat de publication et autorisation de l'Officier de l'état civil de Vallorbe de célébrer le mariage à Yverand.

Communiqué : *aux Officiers de l'état civil de Vallorbe et de Granges.*

Signatures des époux :

Matthey Edmond
Matthey Marie

Signatures des témoins :

H. Doralonne

J. Ferri

L'officier de l'état civil :

E. Marsel

N° 11

Nobs et Delapraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi vingt six Juin* ~~mil huit cent quatre vingt~~*mil neuf cent trois* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Nobs Ernest Julien* ~~tailleur~~de *Yvonand et de Seedorf* domicilié à *Yvonand**celibataire*né à *Yvonand le seize Juillet* mil huit cent *quatre vingt*fils de *David Nobs, maréchal*et de *Rosette Jeannette née Cornu, les deux à Yvonand*2° *Delapraz Clara Adrienne Marie, Couturière*de *Corseaux* domiciliée à *Yvonand**celibataire*née à *Chardonne le vingt huit février* mil huit cent *septante six*fille de *Louis Henri Frédéric Delapraz*et de *Isaline née Roulier, les deux à Yvonand*Les publications ont eu lieu à *Yvonand, Seedorf, le vingt huit mai et à Corseaux le vingt huit de la même année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *L'extract de naissance du fiancé*2° *L'extract de naissance de la fiancée*3° *La promesse de mariage écrite.*

Communiqué : *aux Officiers de l'état civil de Seedorf et de Corseaux*

Signatures des époux :

*Ernest Nobs**Clara Nobs*

Signatures des témoins :

*David Nobs**George Lor*

L'officier de l'état civil :

Edo Maref

N° 12

Bory et Lind

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mercredi huit Juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bory Henri Louis* ~~instituteur~~

de *Givrins (Vaud)* domicilié à *Yvonand*

~~celibataire~~

né à *Cour sur Lausanne* le *cinq Septembre* mil huit cent *soixante-seize*

fil de *François Louis Bory* ~~jardinier~~

et de *Henriette née Nicolas*, les deux de *Lausanne*

2° *Lind Rose Mathilde*, ~~institutrice~~

de *Saint-Cierges (Vaud)* domiciliée à *Yvonand*

~~celibataire~~

née à *Lausanne* le *trois Mars* — mil huit cent *soixante-trois*

fille de *Gustave Lind*, ~~décédé~~

et de *Nancy Emma née Freymond*, sa ~~veuve, négociante à St-Cierges~~

Les publications ont eu lieu à *Yvonand, à Givrins, et à Saint-Cierges*
le treize Juin mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé
2° l'extrait de naissance de la fiancée
3° la promesse de mariage écrite

Communiqué : *aux officiers de l'état*
civil de Givrins et de Saint-
Cierges

Signatures des époux :

H. Bory
Rose Bory

Signatures des témoins :

J. Guedis
A. Kaulix

L'officier de l'état civil :

E. Marref

N° 13

Dutoit et Burdet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix huit Juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~*mil neuf cent trois* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Dutoit Edmond*, *tuilier*de *Moudon et de Seyruz* domicilié à *Yvonand**célibataire*né à *Yvonand le vingt cinq Janvier* mil huit cent *soixante et dix neuf*fils de *Eugène Dutoit, tuilier*et de *Julie née Devalloné, les deux à Yvonand*2° *Burdet Louisa*, *ménagère*de *Orzens et de Ursins* domiciliée à *la Grand-Moille sur Yvonand**célibataire*née à *la Grand-Moille le vingt deux Novembre* mil huit cent *soixante et dix sept*fille de *Jean Louis Burdet, agriculteur*et de *Odèle née Roulier, les deux à la Grand-Moille*Les publications ont eu lieu à *Yvonand le treize juin, à Moudon le douze, à Seyruz, Orzens, et Ursins le treize juin mil neuf cent trois*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *les actes de naissance des fiancés au registre des naissance de cette arrondissement,*

2° *la promesse de mariage écrite.*

Communiqué : *aux officiers de l'état civil de Moudon, Seyruz et de Ursins.*

Signatures des époux :

Edmond Dutoit
Louisa Dutoit

Signatures des témoins :

Aug: Versel
G. Vornes

L'officier de l'état civil :

E. Versel
ED

N° 14
Loup et Février

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi premier Août* — ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent trois — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Loup Alfred François*, — *agriculteur* —
 de *Rougemont (Vaud)* — domicilié à *Yvonand* —
 — *célibataire* —

né à *Yvonand le vingt deux juillet* mil huit cent *septante sept* —
 fils de *départ Jules Loup* —

et de *Jenny née Gallandat sa veuve à Yvonand* —

2° *Février Laure Elvina*, — *cuisinière* —
 de *la Chaux du Millieu et de Ponts de Martel* domiciliée à *Yverdon* —
 — *célibataire* —

née à *Nershey Montandon sur Eravers le trois décembre* mil huit cent *septante un* —
 fille de *Aldolphe Février, employé de fabrique à Saint Sulpice* —
 et de *Clodie née Scüzer, décédée* —

Les publications ont eu lieu à *Rougemont, à la Chaux du Millieu, à*
Yverdon le seize juin, à Ponts de Martel le dix sept
juin et à Yvonand le dix huit juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *l'extrait de naissance du fiancé*
- 2° *l'extrait de naissance de la fiancée*
- 3° *la promesse de mariage écrite.*

Signatures des époux :

Loup Alfred
Laure Loup.

Signatures des témoins :

Charles Roulier
Stucki René,

L'officier de l'état civil :

Ch. Marsel

Communiqué : *aux officiers de*
l'état civil de Rougemont, Chaux
du Millieu, Ponts de Martel et de
Yverdon.

N° 15

Gaberell et Chevalley

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Mardi vingt neuf septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Gaberell Ulysse Henri* ~~agriculteur~~

de *Hauterive (Fribourg)* domicilié à *Chavannes le Chêne*

~~Célibataire~~

né à *Combremont le Petit le vingt cinq avril* mil huit cent quatre vingt

fil de *Jean Samuel Gaberell, agriculteur à Combremont le Petit*

et de *Emma née Duwillard, décédée*

2^o *Chevalley Cécile Alice*

de *Combremont le Petit et de Champtauray* domiciliée à *Combremont le Petit*

~~Célibataire~~

née à *Combremont le Petit le vingt cinq Mars* mil huit cent quatre vingt quatre

filles de *Louis Chevalley, décédé*

et de *Elise Henriette née Chevalley, à Combremont le Petit*

Les publications ont eu lieu à *Combremont le Petit et Champtauray le*
premier septembre, à Chavannes le Chêne le quatre septembre
et à Altavilla le huit septembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o *la promesse de mariage écrite à*
Combremont le Grand,
2^o *l'autorisation du tuteur de la*
fiancée mineure, les actes des
naissances étant transcrits dans
les registres de l'état civil de Combremont le Grand.
Communiqué: *aux officiers de l'état*
civil de Combremont le Grand
et de Moutiers.

Signatures des époux:

Ulysse Gaberell
Cécile Gaberell

Signatures des témoins:

Louis Ruchat
Jean Poutier

L'officier de l'état civil:

Ch. Massel

N° 16

Pahud et Sequiron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pahud Héli*, *agriculteur*

de *Ogens* domicilié à *Cuarny*

célibataire

né à *Ogens le deux Novembre* mil huit cent *septante sept*

fils de *Jean Pierre Pahud* *décédé*

et de *Jeanne Marie* *née Favre*, domiciliée à *Ogens*

2° *Sequiron Adèle*, *ménagère*

de *Cuarny* domiciliée à *Cuarny*

célibataire

née à *Cuarny le dix sept Avril* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Louis Sequiron*, *décédé*

et de *Jeanette* *née Correvois*, domiciliée à *Cuarny*

Les publications ont eu lieu à *Cuarny le dix Octobre* et à

Saint Cierges, Ogus le douze Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *L'extract de naissance du fiancé*

2° *L'extract de naissance de la fiancée*

3° *Le Consentement au mariage donné par la mère de la fiancée mineure.*

Communiqué : *à l'Officier de l'état civil de Saint-Cierges.*

Signatures des époux :

Pahud Héli

Pahud Adèle

Signatures des témoins :

Sequiron Constant

Fallon Emilie

L'officier de l'état civil :

H. Marnes

N° 17
Masset et Charbon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi quatorze Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Masset Pierre Joseph, agriculteur
de Châtillon (Fribourg) domicilié à La Mauquettaz
Veuf de Marie Melani Adélaïde née Bugnon, des le huit
Avril mil neuf cent un.

né à Châtillon le quinze Octobre mil huit cent quarante
fils de Léger Masset
et de Josephine née Marquet, les deux décédés.

2° Charbon Méry Alice, ouvrière agricole
de Creytorrens (Vaud) domiciliée à la Mauquettaz
Célibataire

née à Creytorrens le huit Mai mil huit cent soixante neuf
fille de Pierre Daniel Charbon, agriculteur à Creytorrens
et de défunte Louise Rose Frider.

Les publications ont eu lieu à Yvonand le dix sept Octobre, à
Châtillon et à Creytorrens le dix huit Octobre mil neuf
cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. l'extract de naissance du fiancé
- 2. l'extract de décès de la première femme du fiancé.
- 3. l'extract de naissance de la fiancée
- 4. la promesse de mariage écrite.

Signatures des époux :

Joseph Masset
Méry Mabet

Signatures des témoins :

David Aimé
Dutoit Denis

Communiqué : aux Officiers de
l'état civil de Gully et de
Combremont le Grand.

L'officier de l'état civil :

Ede Masset

N° 18

Rothen & Hähni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi cinq Décembre* mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rothen Friedrich*, agriculteur

de *Wählern (Berne)* domicilié à *Yvonand*

Célibataire

né à *Güggisberg* le *dieux neuf Octobre* mil huit cent *quarante sept*

fils de *Christian Rothen*

et de *Elisabeth veie Rothen, des deux décedés*

2° *Hähni Lina*

de *Hwil (Commune de Jegenstorf)* domiciliée à *Yvonand*

Célibataire

née à *Saunderswil*, le *seize Septembre* mil huit cent *septante*

fille de *Samuel Hähni, agriculteur à Yvonand*

et de *Marianna veie Rethensmued, décedée*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand* le *trente un Octobre*,
à *Jegenstorf* le *premier Novembre*, et à *Wählern* le *deux*
Novembre mil neuf cent *trois*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *L'extract de naissance de*
fiancé :

2° *L'extract de naissance de la fiancée*

3° *La promesse de mariage écrite*

Communiqué : *aux officier de*
l'Etat Civil de Jegenstorf
et de Wählern.

Signatures des époux :

Friedrich Rothen

Lina Rothen

Signatures des témoins :

Jacob Hähni

Samuel Probst

L'officier de l'état civil :

Ede. Marsel

Vu le 8 Janvier 1904

L. Liffert

D. H. H. H.



N° _____

~~Aujourd'hui~~ _____ ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

~~1^{er}~~ _____

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ _____ ~~domicilié à~~ _____

Etat civil :

Le n° 18 a la page 17. précédente est celui de la dernière inscription faite dans l'annex mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

~~née~~ *trois, les deux doubles du mil huit cent présent registre*

Noms, profession et

~~filles de~~ *sont conformes,*

domicile des parents :

~~et de~~ *Ce que nous certifions.*

Nom et profession de l'épouse :

~~2^e~~ *Al Yvonand le 2 Janvier 1904.*

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ _____ ~~domiciliée à~~ *L'officier de l'état civil*

Etat civil :

E. Ch. Marsel

Lieu et date de la naissance :

~~née à~~ _____ ~~mil huit cent~~

Noms, profession et

~~filles de~~ _____

domicile des parents :

~~et de~~ _____

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~ _____

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.~~

~~Pièces déposées :~~

~~Signatures des époux :~~

~~Signatures des témoins :~~

~~Communiqué :~~

~~L'officier de l'état civil :~~

N° 1

Leray et Mändly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi six Janvier ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Leray François*, — pêcheur, —
de *Lugrin (Haute Saône)* — domicilié à *Yvonand* —
— *Célibataire* —

né à *Lugrin le vingt cinq Janvier* mil huit cent *septante six* —
fils de *Jean Pierre Leray, agriculteur* —
et de *Françoise née Laroche, les deux domiciliés à Lugrin* —
2° *Mändly Marie Martine*, cuisinière —
de *Vesin et de Fribourg* — domiciliée à *Yvonand* —
— *Célibataire* —

née à *Cugy le vingt quatre Juin* mil huit cent *quatre vingt* —
fille de *Edouard Mändly, agriculteur* —
et de *Marie Clémence née Bersier, les deux domiciliés à Vesin* —
Les publications ont eu lieu à *Yvonand, à Vesin et à Fribourg le* —
onze Décembre mil neuf cent trois, et à Lugrin le treize —
et vingt Décembre mil neuf cent trois. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Les extraits de naissance des fiancés
 - 2° La promesse de mariage écrite
 - 3° Les publications de Yvonand, de Vesin et de Fribourg, et celle de Lugrin, qui a été déposée au Archives du Département de Bas-Rhin et Polix
- Le permis de célébrer le mariage dans le Canton de Saône.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Cugy et de Fribourg et à la Chancellerie d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Leray François
Martine Leray

Signatures des témoins :

Stucki René
Leray Louis

L'officier de l'état civil :

Et Marnet

N° 2

Pauli et Piquet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Vendredi quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pauli Edouard Alexis, — Cordonnier —

de Wählern (Berne) — domicilié à Yvonand —

Célibataire —

né à Yvonand le quatre Août mil huit cent quatre vingt un

fils de Emile Pauli maître Cordonnier —

et de Emélie Caroline née Roulier, les deux à Yvonand

2° Piquet Aurélie Esther, sans profession —

de Chenit — domiciliée à Yvonand —

Célibataire —

née à Chavannes, le vingt cinq Mai mil huit cent septante neuf —

fille de Louis Henri Piquet —

et de Nancy Isaline née Craussaz, les deux à Yvonand —

Les publications ont eu lieu à Yvonand, Schwarzenburg, au Sentier et au Brassus le dix Février mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° l'extrait de naissance du fiancé
2° l'extrait de naissance de la fiancée
3° la promesse de mariage écrite.

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Sentier, de Brassus et de Wählern. _____

Signatures des époux:

Edouard Pauli
Esther Pauli

Signatures des témoins:

Aug: Versel
L'autoit

L'officier de l'état civil:

He Abarel

N° 3

Besson et Gallandat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi vingt six Mars* — ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent quatre — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Besson Ami Octave*, — *agriculteur* —
de *Chapelles (Aude)*, — domicilié à *Siidens, rive Yvonand*
célibataire

né à *Siidens le treize Mai* — mil huit cent *quatre-vingt-trois*
fils de *Louis Alexis Besson*, *agriculteur* —
et de *Adèle Jeannette veuve Magnenat*, sa femme, à *Siidens*
2° *Gallandat Cécile Clémence*, — *ménagère* —
de *Yvonand* — domiciliée à *Yvonand* —
célibataire

née à *Yvonand le trois Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*
fille de *Jules Gallandat*, *agriculteur* —
et de *Emma Désirée veuve Maillard*, les deux à *Yvonand* —
Les publications ont eu lieu à *Yvonand le vingt sept Février*, et
à *Chapelles le vingt neuf Février* mil neuf cent *quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Les Actes de naissance du fiancé et de la fiancée, au registre des naissances de l'arrondissement d'Yvonand.*

2° *La promesse de mariage écrite*
3° *Le consentement du père de la fiancée, mineure*

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Saint-Cézier*

Signatures des époux :

Besson Ami
Besson Cécile

Signatures des témoins :

Besson Alexis
J. Gallandat Maillard

L'officier de l'état civil :

Ch. Masse

N^o 4
Roulier et Bovay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi neuf avril ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Roulier Ernest Louis — agriculteur —
de Yvonand — domicilié à Rovray —
célibataire

né à Yvonand le quinze Mars mil huit cent septante six —
fils de Alexis Roulier agriculteur à Rovray —
et de Isaline née Crisinel, sa femme, décédée —
2^o Bovay Elise — ménagère —
de Dimoret et de Chaniaz — domiciliée à Rovray —
célibataire

née au moulin de la Baume, rière Correvon, le vingt deux
septembre mil huit cent quatre vingt cinq
fille de Ulysse Bovay, agriculteur —
et de Victorine née Rapit, domiciliés à Rueyres. —
Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Rovray le vingt mars
à Dimoret et Chaniaz le vingt trois Mars mil neuf
cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o l'extrait de naissance du fiancé
2^o l'extrait de naissance de la fiancée
3^o la promesse de mariage écrite
4^o le consentement du père de la fiancée mineure.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Morlondin à Donnaloya

Signatures des époux :

Ernest Roulier
Elise Roulier

Signatures des témoins :

Louis Roulier
Roulier L. H.

L'officier de l'état civil :

H. Marsal

N° 5

Dubois et Basset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt trois avril ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubois, Jonas, Henri, ~~agriculteur~~
de Cravers (Canton de Neuchâtel) domicilié à Peseux
~~Célibataire~~

né à Peseux le deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-un, 1881
fils de Dubois Jean Henri, ~~agriculteur à Peseux~~
et de Adèle Marie née Enderlé à Peseux.

2° Basset Claire Hélène, femme de chambre
de Goumoëns-la-Ville (Vaud) domiciliée à Yvonand
~~Célibataire~~

née à Yvonand le vingt six Août mil huit cent quatre vingt deux
fille de Basset Denis, Charpentier à Yvonand
et de Louise née Pochon, à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Peseux le seize Mars, à Cravers et à
Goumoëns-la-Ville le dix sept Mars et à Yvonand le
dix huit Mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Le certificat de publication
et autorisation de l'officier de
l'Etat Civil de Peseux de
Célebrer le mariage à Yvonand

Communiqué : aux officier de l'Etat
Civil de Peseux, Cravers, et de
Goumoëns-la-Ville à Challens

Signatures des époux :

Henri Dubois.

Hélène Dubois

Signatures des témoins :

P. Barthélemy

Paul Serbes.

L'officier de l'état civil :

E. Marrel

Selon extrait du jugement
du Tribunal de première ins-
tance du Canton de Genève
du treize Avril mil neuf
cent onze, devenu exécutoire
le huit juin de la même
année, le mariage Dubois-
Basset inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce
sur la base de l'article
46 B, de la loi fédérale sur
l'Etat Civil.

Inscrit le 14 juin 1911
L'officier de l'Etat
Civil
E. Marrel

Communiqué au Département
de Justice et Police.

N° 6

Gallandat et Jeannin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi cinq Mars mil huit cent quatre vingt
mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gallandat Jules, agriculteur

de Yvonand domicilié à Yvonand

celibataire

né à Yvonand le huit Mars mil huit cent septante un

fils de David François Gallandat, agriculteur

et de Henriette Marguerite née Cuagnier, les deux à Yvonand

2° Jeannin Marie

de Montagny domiciliée à Montagny

celibataire

née à Montagny le vingt huit avril mil huit cent quatre vingt deux

fille de Louis Frédéric Jeannin, décédé

et de Julie née Dessauges sa veuve, domiciliée à Montagny

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt Mars et à
Montagny le vingt un Mars mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° L'extrait de naissance du fiancé
- 2° L'extrait de naissance de la fiancée
- 3° La promesse de mariage écrite.

Signatures des époux :

Jules Gallandat
Marie Gallandat.

Signatures des témoins :

David Gallandat
Louis Gallandat

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Montagny.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mars

N° 7
Colliard et Grandjean

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui *Samedi sept Mai* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Colliard François Louis*, — employé d'Usine —
 de *Châtel-S^t Denis* — domicilié à *Yvonand* —
Célibataire —

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à *rière Châtel-S^t Denis* le *dix neuf* ~~avril~~ *mil huit cent quatre vingt cinq*
 fils de *Joseph Irénée Colliard, dit Chauvonnat, employé d'Usine*
 et de *Philomène née Bossel, décédée*.

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° *Grandjean Josephine Léonille*, — ménagère —
 de *Le Cret (Fribourg)* — domiciliée à *Yvonand* —
Célibataire —

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à *Le Cret* le *seize Janvier* — *mil huit cent quatre vingt trois*
 fille de *Antoine Calixte Grandjean, Agriculteur à Châtel-S^t Denis*
 et de *Victorine née Junp, décédée*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le seize Avril, à Châtel-S^t Denis le seize Avril, et à Le Cret le dix sept Avril mil neuf cent quatre*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extract de naissance du fiancé*
- 2° *L'extract de naissance de la fiancée*
- 3° *Le Consentement du père de la fiancée mineur.*
- 4° *et la promesse de mariage écrite*

Communiqué : *aux officiers de l'état civil de Châtel-S^t Denis et de Le Cret (Fribourg).*

Signatures des époux :

Colliard François
Colliard Josephine

Signatures des témoins :

D'Arlet
François Grandjean

L'officier de l'état civil :

Ch. Massel

N° 8

Ferrari et Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi sept Mai mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ferrari Olivier — entrepreneur, Gypcier, peintre

de Ponte-Cremenaga de Monteggio — domicilié à Yvermand

celibataire

né à Allavaux le vingt deux Novembre mil huit cent soixante seize

fils de Fortuné Ferrari, décédé

et de Ursule née Lanetti, domiciliée à Yvermand

2° Vallotton Jenny Louise, — ménagère

de Agiez et de Vallorbe — domiciliée à Agiez

celibataire

née à Agiez le sept Juin — mil huit cent quatre vingt trois

fille de Charles Vallotton, agriculteur

et de Félicie née Paget, les deux domiciliés à Agiez

Les publications ont eu lieu à Agiez le cinq Avril, à Vallorbe le six Avril, à Monteggio et à Yvermand le sept Avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° L'extrait de naissance du fiancé
- 2° L'extrait de naissance de la fiancée
- 3° La promesse de mariage écrite.

Signatures des époux :

Olivier Ferrari

Jenny Ferrari

Signatures des témoins :

Louis Bonamant

Georges Gilardetti

Communiqué : aux Officier de l'état civil de Monteggio, Arnaux et de Vallorbe.

L'officier de l'état civil :

E. Meusel

N° 9
Rey et Bettex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi trois juin* ~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rey Ernest* ~~postillon~~
 de *Forel sur Lucens* domicilié à *Moudon*
Celibataire

né à *Forel* le *quatre avril* mil huit cent *septante huit*
 fils de *Eugène François Rey, agriculteur*
 et de *Anna Marie née Schwartz, à Forel*

2° *Bettex, Ida Olympie*, ~~couturière~~
 de *Combremont le Petit* domiciliée à *Cuarny*
Celibataire

née à *Combremont le Petit* le *deux Novembre* mil huit cent *huitante un*
 fille de *Emma Bettex, décédée*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Forel* le *six avril*, à *Moudon* le *cinq*,
 à *Combremont le Petit* le *six* et à *Cuarny* le *quatre*
avril mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

le certificat de publication et autorisation de l'officier de l'état civil de Moudon de célébrer le mariage à Yvonand

Communiqué : *aux officiers de l'état civil de Moudon, Lucens et de Combremont-le-Grand*

Signatures des époux :

Rey Ernest
Rey Ida

Signatures des témoins :

Gondoux Constant
Bettex Lina

L'officier de l'état civil :

Léon Masset

N° 10

Brouze et Marmy

Aujourd'hui *Jeudi vingt trois Juin* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Brouze Joseph Auguste, fromager*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Novel (Haute Savoie)* domicilié à *Yvonand, précédemment à Yvonand*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Novel le onze Avril* mil huit cent *quatre vingt*

Noms, profession et

fils de *Jean Joseph Brouze, décédé*

domicile des parents:

et de *Marie Célestine née Févaz, décédée*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Marmy Melanie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Estavayer-le-Lac (Fribourg)* domiciliée à *Yvonand*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Seigneux le vingt un Juin* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fille de *Vincent Adrien Marmy, agriculteur*

domicile des parents:

et de *Alida née Durussel sa femme, les deux à Yvonand.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le vingt neuf Mai, à*

Estavayer le vingt huit Mai et à Novel les vingt

neuf mai et cinq Juin, mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° *L'extract de naissance du fiancé*

2° *L'extract de naissance de la fiancée*

3° *Les publications de Yvonand et de Estavayer-le-Lac.*

4° *Le permis de mariage, délivré par le Département de Justice et Police*

Communiqué: à l'officier de l'état

civil de *Estavayer le Lac, et à*

la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux:

Brouze J. Auguste

Melanie Brouze

Signatures des témoins:

Marmier Adrien

Alida Marmier

L'officier de l'état civil:

E. Marmy

N^o 11
Cardy et Tschon

Nom et profession de l'époux :

1^o *Cardy Louis* ——— agriculteur ———

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vuarrens* ——— domicilié à *Pailly* ———

Etat civil :

——— *célibataire* ———

Lieu et date de la naissance :

né à *Vuarrens le huit décembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

Noms, profession et

fil de *Cardy Gustave*, agriculteur ———

domicile des parents :

et de *Marie Marguerite* née *Baillois*, les deux à *Vuarrens*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Tschon Céline* ——— ménagère ———

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chavannes le Chêne* ——— domiciliée à *Chavannes le Chêne*

Etat civil :

——— *célibataire* ———

Lieu et date de la naissance :

née à *Chavannes le Chêne le vingt huit juillet* mil huit cent *quatre vingt six*

Noms, profession et

filles de *Elie Tschon* agriculteur ———

domicile des parents :

et de *Lydie* née *Coigny*, les deux, à *Chavannes le Chêne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chavannes le Chêne le trente un Mai*, à *Pailly et Vuarrens le premier Juin* et à *Seney le deux Juin* mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

le certificat de publication et autorisation de l'Officier de l'état civil de Vuarrens, de célébrer le mariage à Yvonand.

Signatures des époux :

Louis Cardy
Céline Cardy

Signatures des témoins :

Barraud Edouard
Prinzi Versey

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de *Vuarrens et de Seney*

L'officier de l'état civil :

Ete Marrel

N^o 13
Tahud et Potterat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi six août mil neuf cent quatre

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Tahud Emil, agriculteur

de Ogens (Aude) domicilié à Chavannes le Chêne

Célibataire

né à Ogens le dix novembre mil huit cent septante deux

fil de Pierre Tahud, mason, à Ogens

et de Jeanne née Viret, décédée.

2^o Potterat Céline, sans profession

de Chavannes le Chêne domiciliée à Chavannes le Chêne

Célibataire

née à Chavannes le Chêne le onze septembre mil huit cent

soixante neuf, fille de Denis Emile Potterat, agriculteur

et de Lisette née Tahud, les deux à Chavannes le Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes le Chêne le seize juillet
et à Ogens le dix huit juillet mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

l'extrait de naissance du fiancé
l'extrait de naissance de la fiancée
et la promesse de mariage
écrite.

Communiqué : à l'officier de
l'état civil de Saint-Cierges

Signatures des époux :

Emil Tahud

Céline Potterat

Signatures des témoins :

Alme Brugger

Pastor Versey

L'officier de l'état civil :

Ch. Maury

N° 13

Correvon et Guerry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi dix septembre* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Correvon Lucien*, — *Agriculteur* —
de *Cuarny* — domicilié à *Cuarny* —
Célibataire —

né à *Cuarny le onze Avril* — mil huit cent *soixante et dix neuf*
fils de *Louis Correvon, Agriculteur* —
et de *Julie Susette née Favre, les deux à Cuarny* —

2° *Guerry Rosa*, — *Ménagère* —
de *Cuarny* — domiciliée à *Cuarny* —
Célibataire —

née à *Cuarny le dix Novembre* — mil huit cent *soixante et dix neuf*
fille de *François Louis Guerry, Agriculteur* —
et de *Julie née Viguerat, les deux à Cuarny* —

Les publications ont eu lieu à *Cuarny le treize Août mil-*
neuf cent quatre. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes des naissances des fiancés inscrits au registre de l'arrondissement d'Yverdon — et la promesse de mariage écrites.

Communiqué :

(Signature crossed out)

Signatures des époux :

Correvon Lucien
Correvon Rosa

Signatures des témoins :

Guerry Charles
Correvon Hélène

L'officier de l'état civil :

Ch. Marre

N° 14
Kislig et Henchoz

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:
Date des publications:

Aujourd'hui *Vendredi sept Octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Kislig Daniel Emile*, ~~---~~ *fabricant* ~~---~~
de *Stratligen (Berne)* ~~---~~ domicilié à *Fleurier* ~~---~~
Célibataire ~~---~~

né à *Courtilles le vingt Mars* mil huit cent *soixante six*
fils de *Anna Elisabeth Kislig*, *décédée* ~~---~~
~~et de~~ *fille de Jacob Kislig*. ~~---~~

2° *Henchoz Elisa*, ~~---~~ *sans profession* ~~---~~
de *Rossinières (Vaud)* ~~---~~ domiciliée à *Yvonand* ~~---~~
Célibataire ~~---~~

née à *Yvonand le quinze Août* mil huit cent *septante-deux*
fille de *Henchoz Charles Frédéric*, *agriculteur à Yvonand*
et de *Louise née Carrel*, *décédée*. ~~---~~

Les publications ont eu lieu à *Fleurier le vingt sept août*, à *Choave*
le vingt neuf août, à *Rossinières le vingt neuf août*, et
à *Yvonand le trente Août mil neuf cent quatre*. ~~---~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

*le certificat de publication
et autorisation de l'officier de
l'état civil de Fleurier de
Célibri le mariage à Yvonand.*

Signatures des époux:

E. Kislig
Elisa Kislig

Signatures des témoins:

Henri Henchoz
Jules Vauvray

L'officier de l'état civil:

Ch. Mares

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de *Fleurier, Choave et de
Rossinières*

En date du 30 juillet 1946,
le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud,
a ordonné la rectification
de l'acte ci-contre en
ce sens que le nom pa-
tronymique de l'intéressé
soit orthographié: *Kissling*
à l'exclusion de toute autre
orthographe.
Jusqu'le 3 août 1946
l'officier de l'état civil:
E. Grütter.



N° 15
 Lequatre & Desarzens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi vingt un Octobre ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lequatre Justin Barnum, Gallocher —

de Gossens (Vaud) — domicilié à Yvonand —

Célibataire —

né à Orges le dix Octobre — mil huit cent soixante seize

fils de Louis Lequatre, Agriculteur —

et de Rosalie Louise née Bezuchet, les deux à Yvonand

2° Desarzens Marie Alice, ménagère —

de Sarzens (Vaud) — domiciliée à Yvonand —

Célibataire —

née à Pressudens le dix sept Juillet mil huit cent septante un

fille de Jean Auguste Desarzens, Agriculteur —

et de Louise Susanne née Mayor, les deux à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le premier Octobre, à

Sarzens le premier Octobre et à Gossens le

deux Octobre mil neuf cent quatre. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° l'extract de naissance du fiancé
- 2° l'extract de naissance de la fiancée
- 3° la promesse de mariage écrite.

Communiqué : Aux officier de
l'état civil de Ursins et de
Lucens _____

Signatures des époux :

Barnum Lequatre

Alice Lequatre

Signatures des témoins :

Louis Lequatre

Desarzens Auguste

L'officier de l'état civil :

Ch. Bause

N° 16

Roulier et Guillet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Mercredi vingt trois Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Roulier John Lucien, sellier tapissier —
de Yvonand — domicilié à Chavannes le Chêne
célibataire

né à Yvonand le deux juin — mil huit cent quatre vingt un —
fils de Alexis Roulier, agriculteur à Rovray —
et de Isaline née Crisinel, décédée —

2° Guillet Jeanne Emma, — repasseuse —
de Hauteville, (Cruyères Canton de Fribourg) domiciliée à Molondin —
célibataire

née à Fleurier le vingt huit juillet mil huit cent quatre vingt six —
fille de Jean Jacques Guillet, caubergiste à Molondin —
et de Julie Odile née Guyp, sa femme, aussi à Molondin —

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Chavannes-le-Chêne le
quinze Octobre, à Hauteville et Molondin le seize Octobre
mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée
- 3° le consentement du père de la fiancée
mineure.
- 4° la promesse de mariage écrite.

Communiqué: Aux officiers de
l'état civil de Molondin et de
Hauteville.

Signatures des époux:

John Roulier
Emma Roulier

Signatures des témoins:

Louis Roulier
Georges Guillet

L'officier de l'état civil:

Lk Marsel

N° 17
Chevalley et Centlivres

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui Lundi vingt huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Chevalley Louis Edouard, agriculteur
de Champtauroz domicilié à Champtauroz
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Champtauroz le deux janvier mil huit cent soixante
fils de Charles Louis Chevalley, décédé
et de Jenny née Piot, à Champtauroz

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Centlivres Julie, ménagère
de Chêne et Saquier domiciliée à Champtauroz
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Arrioules le six janvier mil huit cent quatre vingt deux
fille de David Centlivres
et de Caroline née Dupont, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Champtauroz le dix Novembre et
à Chêne et Saquier le onze Novembre mil neuf cent
quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

le Certificat de publication
et Autorisation de l'officier de
l'état civil de Combremont-le-
Grand, de célébrer le mariage
à Yvonand.

Signatures des époux :

Louis Chevalley
Julie Chevalley

Signatures des témoins :

Moi Dumoulin
Louis Ruchat

Communiqué : aux officier de l'état
civil de Combremont le Grand et de
Molondin.

L'officier de l'état civil :

Ch. Masses

N° 18

Burdet et Cornu

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Vendredi seize Décembre ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil neuf cent quatre~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ~~ont comparu~~

1° Burdet Jules, agriculteur

de Orzens et Ursins domicilié à Yvonand

célibataire

né à la Grand-Moille vers Yvonand le onze Mai mil huit cent septante

fils de Jean Louis Burdet, agriculteur

et de Adèle née Roulier, sa femme, les deux à la Grand-Moille

2° Cornu Clara Mathilde, ménagère

de Chamblon domiciliée à Yvonand

célibataire

née à Yvonand le dix Mars mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Louis Abram Cornu, menuisier

et de Anais Rosine née Correvon, les deux à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Yvonand, Ursins et Chamblon le
vingt neuf Octobre, et à Orzens le trente Octobre mil
neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- l'extrait de naissance du fiancé
- l'extrait de naissance de la fiancée
- et la promesse de mariage écrite
- et le certificat médical, établissant la gravité de la maladie de Cornu Clara Mathilde.

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Ursins et de Montagny.

Signatures des époux:

Burdet Jules
Clara Burdet

Signatures des témoins:

Arme Bruegger
Carpine Jaki

L'officier de l'état civil:

Ch. Marsel

Vu le 5 Janvier 1905
Le Prêtre
R. Augsburg



N° _____

~~Anjourd'hui~~ _____ ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

~~1°~~ _____

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ _____ ~~domicilié à~~ _____

Etat civil :

Le n° 18 à la page 96 précédente est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

quatre, les deux doubles ~~mil huit cent~~ du présent registre

Noms, profession et

filles de sont conformes, ce que nous certifions.

domicile des parents :

et de A Yvernaud le 2 Janvier 1905.

Nom et profession de l'épouse :

~~2°~~ _____ *L'officier de l'état civil*

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ _____ ~~domiciliée à~~ *Cote Marret*

Etat civil :



Lieu et date de la naissance :

~~née à~~ _____ ~~mil huit cent~~

Noms, profession et

~~filles de~~ _____

domicile des parents :

~~et de~~ _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Burdet et Tahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt huit janvier ~~mil huit cent quatre vingt-~~
 mil neuf cent cinq — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burdet Henri Julien, — Agriculteur —
 de Orzens et de Ursins — domicilié à Guarny —
 célibataire

né à Guarny le vingt quatre décembre mil huit cent quatre vingt quatre
 fils de Charles Constant Burdet, Agriculteur —
 et de Justine née Correvon, les deux domiciliés à Guarny —
 2° Tahud Marie, — ménagère —
 de Orzens et de Biolley-Magnoux domiciliée à Tomy —
 célibataire

née à Tomy le six décembre — mil huit cent quatre vingt six
 fille de Eugène Tahud, Agriculteur —
 et de Louise Caroline née Mierville, les deux à Tomy —
 Les publications ont eu lieu à Guarny, Tomy, Orzens, Ursins, Orzens
 et à Biolley-Magnoux le sept janvier mil neuf cent
cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé
 2° l'extrait de naissance de la fiancée
 3° le consentement du père de la
 fiancée mineure —
 et la promesse de mariage écrite

Communiqué : Aux officiers de l'état
 civil de Ursins, Molondin et de
Saint-Georges —

Signatures des époux :

Burdet Henri
Marie Burdet

Signatures des témoins :

Orzens Fritz
Edouard Nobs

L'officier de l'état civil :

Ede Nobs

N° 2

Thuillard et Breux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi dix huit Février* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Thuillard Félix Louis* — *boulangere* —

de *Froidville* — domicilié à *Sémoret* —

Célibataire —

né à *Granges sous Bray le quinze janvier* mil huit cent *septante huit* —

fil de *François Thuillard, décédé* —

et de *Julie née Estoppey, domiciliée à Sémoret* —

2° *Breux Adèle* —

de *Chavannes-le-Chêne* — domiciliée à *Chavannes-le-Chêne* —

Célibataire —

née à *Chavannes-le-Chêne le vingt Mai* mil huit cent *quatre vingt deux* —

fille de *Alfred Breux, agriculteur* —

et de *Adine née Moichoud, à Chavannes-le-Chêne* —

Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Chêne le premier Février,*
à Froidville le deux et à Sémoret le trois du dit mois
de la présente année. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le Certificat de publication et autorisation de l'officier de l'état civil de Molondin de célébrer le mariage à Yvonand. —

Communiqué : *Aus officier de l'état civil de Poliez-le-Grand et de Molondin* —

Signatures des époux :

Louis Thuillard

Adèle Thuillard

Signatures des témoins :

Jules Pasche

C. Breux

L'officier de l'état civil :

Ch. Maréchal

N° 3

Prioni et Ferrari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix huit Février mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Prioni Joseph*, *maçon*de *Cremenaga (Province de Come Italie)* domicilié à *Orbe**Célibataire*né à *Cremenaga le vingt huit Janvier* mil huit cent *septante neuf*fils de *Joseph Prioni*, domicilié à *Cremenaga*et de *feu Marguerite née Monfina*2° *Ferrari Marie Lucie*, *ouvrière de fabrique*de *Monteggio (Lessin)* domiciliée à *Orbe**Célibataire*née à *Moissy le vingt quatre Mai* mil huit cent *quatre vingt six*fille de *feu Fortuné Ferrari*et de *Ursule née Lanette* domiciliée à *Yvonand*

Les publications ont eu lieu à *Orbe le douze Novembre, à Monteggio le quinze Novembre, à Cremenaga, les vingt sept, Novembre et le quatre Décembre mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le Certificat de publication et l'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil d'Orbe

Signatures des époux :

Prioni Giuseppe
Lucie Prioni née Ferrari

Signatures des témoins :

Trisio Colliari
Colliari François

Communiqué : *aux Officier de l'Etat Civil de Orbe et de Monteggio, et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Ch. Mamey

N° 4

Dutoit et Gonthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi vingt deux Mars mil huit cent quatre vingt
mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dutoit Lucien Constant, — hôtelier —

de Moudon et de Seyruz — domicilié à Yvonand —
célibataire

né à Yvonand le vingt cinq Avril mil huit cent quatre vingt deux

fils de Edouard Dutoit

et de Félicie née Fabud, les deux à Yvonand

2° Gonthier Eugénie Marie Louise

de Sainte-Croix — domiciliée à Concise —
célibataire

née à Concise le huit Octobre mil huit cent quatre vingt trois

fille de Eugène Gustave Gonthier

et de Louise née Dyens, les deux domiciliés à Concise

Les publications ont eu lieu à Yvonand, Moudon, Concise, Sainte-
Croix le premier Mars, aux Granges de St-Croix le deux
et à Seyruz le quatre Mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° L'extrait de naissance du fiancé
2° L'extrait de naissance de la fiancée
et la promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

Constant Dutoit

Eugénie Dutoit

Signatures des témoins :

Aug. Versel

Paul Truaynard

L'officier de l'état civil :

Ch. Mamef

Communiqué : aux Officiers de l'état
Civil de Moudon, Sainte-Croix,
des Granges et de Concise et Seyruz

102

N° 5

Ferrari et Guenot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi dix neuf Mai* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ferrari Jean*, *Cyprien peintre*

de *Monteggio (Cassin)* domicilié à *Yvonand*

célibataire

né à *Monteggio le cinq Mai* mil huit cent *septante neuf*

fils de *Fortuni Ferrari, décédé*

et de *Ursula née Janotte, ses veuve à Yvonand*

2° *Guenot Clémence Melina*, *Cuisinière*

de *Cressier Ingés* domiciliée à *Cressier*

célibataire

née à *Cressier le trente Mai* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *Gustave Eloi Guenot*

et de *Marie Anne née Girard*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le vingt deux Avril, à*

Cressier le vingt quatre et à Monteggio le vingt six Avril

mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extrait de naissance du fiancé*
- 2° *L'extrait de naissance de la fiancée*
- 3° *La promesse de mariage écrite*

(Signature of officier de l'état civil)

Communiqué : aux *Officier de l'état civil de Monteggio et de Cressier.*

Signatures des époux :

Jean Ferrari
Melina Ferrari

Signatures des témoins :

Louis Jaquier
Eugène

L'officier de l'état civil :

E. Assel

N° 6
Rebeaud et Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi vingt sept Mai* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent cinq — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rebeaud Constant*, *agriculteur* —

de *Yvonand* — domicilié à *Yvonand* —

— *Célibataire* —

né à *Yvonand le vingt sept Mai* mil huit cent *septante six* —

fils de *Charles Frédéric Rebeaud* —

et de *Marianne née Rebeaud, les deux décédés* —

2° *Bally Marthe Alésie*, *sans profession* —

de *Chêne et Jaquier* — domiciliée à *Chêne et Jaquier* —

— *Célibataire* —

née à *Chêne et Jaquier le premier Février* mil huit cent *septante sept* —

fille de *Félix Bally* —

et de *Marie née Pentlivres, les deux à Chêne et Jaquier* —

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le treize Mai, et à* —

Chêne et Jaquier le quatorze Mai mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *L'acte de naissance du fiancé*
au registre des naissances de
l'arrondissement d'Yvonand.

2° *L'extrait de naissance de la*
fiancée. —

3° *La promesse de mariage écrite*
Communiqué : à l'officier de l'état
civil de *Molondin* —

Signatures des époux :

Rebeaud

Alésie Rebeaud

Signatures des témoins :

Jules Guénil

Jules Dubron

L'officier de l'état civil :

E. M. Marcel

N° 7
Grandjean et Cardy

Aujourd'hui Samedi trois juin ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent cinq~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° Grandjean Louis Honoré, Agriculteur
Lieu d'origine et de domicile: de Bellerive domicilié à Cuarny
Etat civil: Célibataire

Lieu et date de la naissance: né à Paris le dix sept Mai mil huit cent soixante et dix sept
Noms, profession et domicile des parents: fils de Jules Henri Grandjean
et de Charlotte Lisotte née Nicole, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse: 2° Cardy Alice, ménagère
Lieu d'origine et de domicile: de Vuarrens domiciliée à Cuarny
Etat civil: Célibataire

Lieu et date de la naissance: née à Cuarny le trente un Octobre mil huit cent quatre vingt cinq
Noms, profession et domicile des parents: fille de François Cardy maçon
et de Elise née Véridel, sa femme, les deux à Cuarny

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Cuarny, Bellerive et Vuarrens
le dix neuf Mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
1° L'extrait de naissance du fiancé
2° L'extrait de naissance de la fiancée
3° Le consentement du père de la fiancée mineure
4° La promesse de mariage écrite

Signatures des époux:
Louis Grandjean
Alice Grandjean

Signatures des témoins:
Gontoux Alfred
Blénonce Roulier

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Constantine et de Vuarrens.

L'officier de l'état civil:
E. Marsel

N° 8

Girard et Cusin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix juin ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girard François Esaïe sans profession

de Denezey domicilié à Rorray

Veuve de Girard Henriette née Rebeaud, des le onze
septembre mil huit cent nonante deux

né à Denezey le onze Mars mil huit cent trente trois

fil de Jean François Girard

et de Susanne Française née Crisinel, les deux décedés

2° Cusin Julie ménagère

de Aubonne domiciliée à Creytorrens

Celibataire

née à Vallon le sept Novembre mil huit cent cinquante six

fille de Louis François Philippe

et de Louis né Quillet, les deux décedés

Les publications ont eu lieu à Aubonne et à Creytorrens le onze
Mai, à Denezey et à Gronand le douze Mai
mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° L'extrait de naissance du fiancé
2° L'extrait de décès de sa défunte femme
3° L'extrait de naissance de la fiancée
4° La promesse de mariage écrite.

Communiqué : aux officiers de
l'état civil de Denezey et de
Aubonne.

Signatures des époux :

François Girard
Julie Girard

Signatures des témoins :

Hermann Wiedmer
Gasser Emil

L'officier de l'état civil :

Ue Barre

N° 9

Girod et Terret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi quinze juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent cinq~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Girod Louis Frédéric* — *ex Electricien* —
de *Ormond-Dessus* — — — domicilié à *Chavannes-le-Chêne*
célibataire — — —

né à *Montherod* le *vingt cinq Octobre* mil huit cent *septante* —
fils de *Jean David Félix Girod*, *décédé* — — —
et de *Louise Susanne* *née Gossereux*, domiciliée à *Stibonne*

2° *Terret Blanche Alice* — *pierriste* —
de *Villars-Chiercelin* — — — domiciliée à *Chavannes-le-Chêne*
célibataire — — —

née à *Chavannes-le-Chêne* le *trois Janvier* mil huit cent *quatre vingt trois*
fille de *Louis Terret* — — —
et de *Elise* *née Gachet*, les deux à *Chavannes-le-Chêne*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Chêne* et *Villars-*
Chiercelin le *dix huit Mai* et à *Ormond-Dessus* le
vingt un Mai mil *neuf cent cinq*. — — —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extract de naissance du fiancé*
- 2° *L'acte de naissance de la fiancée au registre des naissances de l'arrondissement d'Yverand* —
- 3° *la promesse de mariage écrite*

Communiqué : à l'Officier de l'Etat
Civil de *Ormond-dessus* et
de *Pottens* — — —

Signatures des époux :

Louis Girod
Alice Girod

Signatures des témoins :

Hri Durand
Louis Ruchat

L'officier de l'état civil :

Ch. Marrel

N° 10

Gattolliat et Michoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt neuf juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gattolliat James Eugène — electricien —
de Provence — domicilié à Chavannes le Chêne
— Célibataire —

né à Provence le vingt trois Novembre mil huit cent septante trois
fils de Henri Auguste Gattolliat, horloger —

et de Laure Léocadie née Jeammonod, les deux à Provence

2° Michoud Louise Eugénie, — lingère —
de Chavannes-le-Chêne — domiciliée à Chavannes-le-Chêne
— Célibataire —

née à Chavannes le Chêne le dix huit juillet mil huit cent septante sept
fille de Alexis Michoud, Agriculteur —

et de Sylvie née Bercher, les deux à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le dix sept juin
et à Provence le dix sept juin mil neuf cent cinq. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° L'extrait de naissance du fiancé
- 2° L'extrait de naissance de la fiancée au registre des naissances de l'arrondissement.
- 3° La promesse de mariage écrite

Communiqué : à l'Officier de
l'état civil de Provence —

Signatures des époux :

James Gattolliat
Louise Gattolliat

Signatures des témoins :

Porchet William
Louis Ruchay

L'officier de l'état civil :

Ch. Massé

N° 11

Gasser et Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix neuf Août ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gasser Jules Albert, Agriculteur
de Cheseaux-Soreiaz et de Belp (Berne) domicilié à Cheseaux-Soreiaz
célibataire

né à Cheseaux-Soreiaz le quatorze Avril mil huit cent quatre vingt cinq

fil de Henri Gasser
et de Rosine Julie née Despland, les deux décédés

2° Christin Marie Emilie, sans profession
de Yverdon domiciliée à Cheseaux-Soreiaz
célibataire

née à Yverdon, le sept Décembre mil huit cent quatre vingt un

fille de Emile François Christin, Agriculteur à Cheseaux-Soreiaz
et de Louise née Glausser, décédée

Les publications ont eu lieu à Belp, à Yverdon et à Cheseaux-Soreiaz le huit juillet mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le Certificat de publication et autorisation de l'officier de l'état civil d'Yverdon de célébrer le mariage à Yverdon

Communiqué : au officier de l'état civil de Yverdon, Belpberg -

Signatures des époux :

Jules Gasser
Marie Gasser

Signatures des témoins :

Christin
L. Fajon

L'officier de l'état civil :

Et Mares

N° 12
Sequiron et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi dix neuf Août* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sequiron Alfred*, — *agriculteur* —
 de *Guarny* — domicilié à *Guarny* —
célibataire

né à *Sailly le dix huit Août* — *mil huit cent quatre vingt trois*
 fils de *Theophile Sequiron*, *agriculteur à rière Grand-Haud*
 et de *Adèle née Piot décédée*

2° *Chevalley Cécile*, — *ménagère* —
 de *Champtauroz* — domiciliée à *Chevressy, rière Tomy*
célibataire

née à *rière Tomy le vingt un Janvier* *mil huit cent quatre vingt quatre*
 fille de *Louis Chevalley*, *decédé*

et de *Jeannette née Gendroz*, *domiciliée à Yverdon* —

Les publications ont eu lieu à *Guarny le vingt neuf juillet à* —
Champtauroz et à Tomy le trente juillet mil neuf cent
cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *L'extract de naissance du fiancé*
 2° *L'extract de naissance de la fiancée*
 3° *La promesse de mariage écrite*

Communiqué : *au* *Officier de l'état*
civil de Usins et Combremont
le Grand

Signatures des époux :

Sequiron Alfred
Sequiron Cécile

Signatures des témoins :

Beney Henri
Beney Alice

L'officier de l'état civil :

Ch. Morrel

N° 13

Michoud et Michoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi dix neuf Août* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Michoud Ernest* menuisier ébéniste
de *Chavannes-le-Chêne* domicilié à *Chavannes-le-Chêne*
Célibataire

né à *Chavannes-le-Chêne le neuf Avril* mil huit cent *quatre vingt deux*
fils de *Charles-Michoud* Agriculteur
et de *Julie née Ferrin*, les deux à *Chavannes-le-Chêne*
2° *Michoud Méri* Couturière
de *Chavannes-le-Chêne* domiciliée à *Chavannes-le-Chêne*
Célibataire

née à *Cheyus le vingt sept Avril* mil huit cent *quatre vingt un*
fille de *François Louis Michoud* *décédé*
et de *Alice née Chevalley*, domiciliée à *Chavannes-le-Chêne*
Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Chêne le vingt huit juillet*
mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extrait de naissance du fiancé*
- 2° *L'extrait de naissance de la fiancée*
- 3° *La promesse de mariage écrite.*

Communiqué :

Signatures des époux :

Ernest Michoud
Méry Michoud

Signatures des témoins :

Maurice Michoud
Henri Michoud

L'officier de l'état civil :

Ch. Marre

N^o 14
Rebeaud et Vulliens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Lundi vingt huit Août ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rebeaud Emile Daniel, journalier

de Rovray et d'Yvonand - domicilié à Yvonand

divorcé en 1^{re} nocce de Isaline née Pochon, dès le trois
Décembre mil huit cent nonante sept

né à Rovray le douze Août mil huit cent quarante sept

fil de feu Abram David Rebeaud

et de feu Marianne née Rebeaud

2^o Vulliens née Nicolier, Emma, ménagère

de Boulens et de Saint-Cierges domiciliée à Yvonand

Veuve en 1^{re} nocce de Emile Edouard Vulliens, dès le
douze Mai mil neuf cent trois

née à Yvonand le onze Janvier mil huit cent cinquante quatre

fille de feu Jean Nicolier

et de feu Louise Françoise née Ballif

Les publications ont eu lieu à Yvonand le dix huit Mars, à
Rovray le vingt Mars, à Saint-Cierges le vingt un Mars
et à Boulens le vingt deux Mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o La promesse de mariage écrite
 2^o L'extrait de naissance du fiancé
 et le jugement de divorce sont
 transcrits à l'état civil de Yvonand
 3^o Ainsi que l'extrait de naissance
 de la fiancée et l'acte de décès de
 son défunt mari
 Communiqué : à l'officier de
 l'état civil de Saint-Cierges

Signatures des époux :

Emile Rebeaud
Emma Rebeaud

Signatures des témoins :

Eugène
Henri Hees

L'officier de l'état civil :

Ch. Marsel

N° 15

Saugy et Paula

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi premier Décembre ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Saugy Louis, agriculteur

de Rougemont et Chavannes-le-Chêne domicilié à Chavannes-le-Chêne

Célibataire

né à Chavannes le Chêne le treize Novembre mil huit cent cinquante six

fils de Pierre Abram Saugy, décédé

et de Marie Françoise née Varidel, domiciliée à Chavannes

2° Paula Marie Louise, regente d'école enfantine

de Saint-Silvestre (Fribourg) domiciliée à Chavannes-le-Chêne

Célibataire

née à Chavannes-le-Chêne le six Mai — mil huit cent septante six —

fille de Jean Christophe Paula

et de Adèle née Gottraux, les deux à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne, Rougemont
et à Saint-Silvestre le vingt un Octobre mil neuf
cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° L'extrait de naissance du fiancé
2° L'acte de naissance de la fiancée
inscrite au registre de l'arrondis-
sement d'Yvernaud
se la promesse de mariage écrite

Communiqué : aux officier de
l'état civil de Rougemont et de
Saint-Silvestre.

Signatures des époux :

Louis Saugy
Marie Louise Saugy

Signatures des témoins :

Louis Jan
Emil Giesl p.^r

L'officier de l'état civil :

Ch. Marnet

N° 16

Duruz et Rutscho

Nom et profession de l'époux :

1° *Duruz Georges*, *Cantonnier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cronay* domicilié à *Yvonand*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Yvonand le vingt huit septembre* *mil huit cent septante*

Noms, profession et

et de *Marianne Duruz*, domiciliée à *Yvonand*

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

2° *Rutscho Laure Marie*, *domestique*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bellegarde (Fribourg)* domiciliée à *Yvonand*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *La Chaux de Mailieu le trois février* *mil huit cent soixant et dix neuf*

Noms, profession et

et de *Alexandre Rutscho*

domicile des parents :

et de *Laure Mathilde Matthey-Jonais*, les deux à *la Chaux de Fonds*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le premier décembre*, à *Cronay* et à *Bellegarde le trois décembre* *mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'acte de naissance du fiancé inscrit au registre de l'état civil de l'arrondissement d'Yvonand*
- 2° *L'extrait de naissance de la fiancée*
- 3° *La promesse de mariage écrite*

Communiqué : *aux officiers de l'état civil de Molodun et de Bellegarde*

Signatures des époux :

Georges Duruz
Marie Duruz

Signatures des témoins :

Hri Dunsel
Victor Schmitz

L'officier de l'état civil :

Cte Marsel

N° 17

Huguet + Bécherray

Aujourd'hui Samedi trente décembre mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° Huguet Charles André, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile: de Morens (Fribourg) domicilié à Cuarny

Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: né à Corjilens le onze Mars mil huit cent septante six

Noms, profession et domicile des parents: fils de Nicolas Huguet agriculteur

et de Marie née Robatel, les deux à Morens

Nom et profession de l'épouse: 2° Bécherray Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile: de Cuarny (Vaud) domiciliée à Cuarny

Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: née à la Mauquettaz le vingt neuf octobre mil huit cent septante huit

Noms, profession et domicile des parents: fille de Jules Auguste Bécherray, courtier

et de Rosette née Quillet, les deux domiciliés à Cronay

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Cuarny et à Morens le neuf décembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° L'extrait de naissance du fiancé
- 2° L'acte de naissance de la fiancée
- inscrite, au registre des naissances de l'arrondissement d'Yverdon
- 3° La promesse de mariage écrite

Signatures des époux:

Huguet Charles
Marie Huguet

Signatures des témoins:

Alais Bécherray
Hélène Duruz

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Bussy

L'officier de l'état civil:

Ch. Barret

Acte le 5 Janvier 1906
Le Prêtre
Rictard



N° _____

~~Aujourd'hui~~ _____ ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

~~1°~~ _____

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ _____ ~~domicilié à~~ _____

Etat civil :

Le 26 17 ci la page 114. précédente, est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent cinq, les

Lieu et date de la naissance :

~~à~~ *deux doubles du présent* ~~mil huit cent~~ *registre sont*

Noms, profession et

~~de~~ *Confermes.* _____

domicile des parents :

~~et de~~ *Ce que nous Certifions.* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° A Yvonand le 3 Janvier 1906 _____

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ _____ ~~domiciliée à~~ *L'officier de l'état civil*

Etat civil :



E. M. Barres

Lieu et date de la naissance :

~~née à~~ _____ ~~mil huit cent~~

Noms, profession et

~~de~~ _____

domicile des parents :

~~et de~~ _____

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~ _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Varidel et Chevalley

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *jeudi premier Mars* ——— mil huit cent quatre vingt-
mil neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° *Varidel Constant Timi*, ——— *agriculteur* ———
de *Chaniay et Trahins* ——— domicilié à *Niedens desussière Yvonand*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Niedens le dix Avril* ——— mil huit cent *soixante huit*
fils de *Louis Samuel Varidel* ———
et de *Julie nie Vallon, les deux décédés* ———

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° *Chevalley Adeline Lucie*, ——— *ménagère* ———
de *Champtauroz* ——— domiciliée à *rière Combremont-le-Grand*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *rière Combremont-le-Grand, le deux Avril* mil huit cent *septante cinq* ———
fille de *Rodolphe Chevalley, agriculteur* ———
et de *Fanny Louise nie Chevalley, décédée* ———

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le trente un janvier, à Chaniay*
et Trahins le premier février, à Combremont le Grand le deux février
et à Champtauroz le trois février de la présente année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé
2° l'extrait de naissance de la fiancée
3° la promesse de mariage écrite.

Signatures des époux :

Constant Varidel
Adeline Varidel

Signatures des témoins :

Eugène Varidel
Edouard Meige Chevalley

Communiqué : *aux Officiers de*
l'état civil de Molondin et
de Combremont le Grand.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mareel

N° 2
Seguiron et Gondoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi deux Mars* — mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seguiron Justin*, — *Agriculteur* —
 de *Cuarny* — domicilié à *Cuarny* —
Célibataire —

né à *Cuarny le vingt Mai* — mil huit cent *quatre vingt un*
 fils de *François Louis Seguiron*, *décédé* —
 et de *Henriette* *niée Correvon*, *domiciliée à Cuarny* —
 2° *Gondoux Julia Lina*, *sans profession* —
 de *Cuarny* — domiciliée à *Cuarny* —
Célibataire —

née à *Cuarny le trois septembre* mil huit cent *quatre vingt deux*
 fille de *Jules Gondoux*, *décédé* —
 et de *Silina Eugénie* *niée Roulier*, *domiciliée à Cuarny* —
 Les publications ont eu lieu à *Cuarny le seize Février* mil
neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'acte de naissance du fiancé et*
- 2° *L'acte de naissance de la fiancée*
- inscrits au registre de l'état*
- civil de l'arrondissement d'Yvonand*
- 3° *la promesse de mariage écrite*

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Seguiron Justin
Seguiron Julia

Signatures des témoins :

Berthe Gondoux
Louis Gondoux

L'officier de l'état civil :

Et. Maref

N° 3

Bezat et Udry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix Mars ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bezat Laurent Etienne journalier*

de *Nuvilly (Canton de Fribourg)* domicilié à *Yvonand*

Veuf en 2^e nocces de Virginie Françoise née Pillonel, des le seize Juin mil neuf cent cinq

né à *Prussy (Fribourg) le trente Août mil huit cent quarante quatre*

fils de *Cyprien Bezat*

et de *Marie née Barbey, les deux décédés*

2° *Udry née Barbey Marie Josephine, ménagère*

de *Airy-devent-Pont (Fribourg)* domiciliée à *Villeneuve (Fribourg)*

divorcée en 1^{re} nocces, de Jean Joseph Udry, des le vingt un Avril mil huit cent nonante deux

née à *Chavannes-les-Forts, le vingt huit Janvier mil huit cent quarante neuf*

fille de *Alexandre Barbey*

et de *Marie Josephine née Privet, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le dix neuf Février, à Nuvilly le vingt et à Airy-devent-Pont et Villeneuve le vingt un Février mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*l'extract de naissance du fiancé
l'acte de décès de sa défunte femme
l'extract de mariage de la future
épouse, avec inscription marginale
du jugement de divorce
la promesse de mariage écrite*

Communiqué : *Aux Officier de l'Etat
Civil de Nuvilly, Airy-devent-Pont
et de Surpierre*

Signatures des époux :

*Laurent Bezat
Josephine Bezat*

Signatures des témoins :

*Betty Emile
Rogerue Ernest*

L'officier de l'état civil :

Ch. Marsel

N^o 4
Correvon et Etienne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix sept Mars — mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Correvon, Julien, agriculteur —
de Cuarny (Canton de Vaud) domicilié à Villars-Epeney —
célibataire —

né à Villars-Epeney le dix neuf août mil huit cent soixante seize —
fils de Charles Correvon —

et de Julie née Peytregnet, sa femme —

2^o Etienne Lucie Elfrida, horlogère sertisseuse —
de Verrières, (Canton de Neuchâtel) domiciliée à Bayards —
célibataire —

née à aux Bayards le neuf septembre mil huit cent quatre vingt
fille de Louis Auguste Etienne, agriculteur aux Bayards

et de Lucie née Grandjean, ménagère audit lieu —

Les publications ont eu lieu à aux Verrières le premier Mars, aux —
Bayards le premier Mars, à Cuarny et à Villars-
Epeney le deux Mars de la présente Année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o L'extrait de naissance du fiancé
2^o L'extrait de naissance de la fiancée, et la promesse de mariage écrite. —
—
—

Communiqué : aux officier de
l'état civil des Verrières et des
Bayards. —
—

Signatures des époux :

Julien Correvon
Elfrida Correvon

Signatures des témoins :

Emile Baudet
Ed. Pauly Tannez

L'officier de l'état civil :

Ch. Basset

120

N° 5

Pequiron et Duruz

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Aujourd'hui *Samedi vingt huit Avril* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil neuf cent six~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° *Pequiron Sylvain, Agriculteur*
de *Guarny* domicilié à *Guarny*
Célibataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à *Guarny le vingt neuf Novembre* mil huit cent *septante huit*
fils de *Jean Pequiron*
et de *Henriette née Baudin, à Guarny*

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2° *Duruz Julia Léa*
de *Cronay* domiciliée à *Cronay*
Célibataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à *Cronay le vingt cinq Août* mil huit cent *quatre vingt quatre*
fille de *Charles Duruz, Agriculteur*
et de *Nancy née Desarzens, à Cronay*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Cronay le dix Avril et à Guarny*
le onze Avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Les Actes de naissances des fiancés
La promesse de mariage et les
Actes de promesse de mariage

Signatures des époux:
Sylvain Pequiron
Julia Pequiron

Signatures des témoins:
Simé Caroly
Louise Tromard

Communiqué: *à l'officier de l'état*
civil de Molonden

L'officier de l'état civil:
Ch. Mares

N° 6

Barbey et Boillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi onze juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil neuf cent six~~ — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbey Alfred Auguste, Instituteur —

de Fichy et Bougy Villars — domicilié à Chavannes-le-Chêne

célibataire —

né à Bougy Villars le vingt sept Mai mil huit cent quatre vingt trois

fils de Jean Emile Barbey, agriculteur —

et de Amélie Eugénie née Rosset, à Bougy —

2° Boillet Ferdine Gina, Couturière —

de Neutruux — domiciliée à Rovray —

célibataire —

née à Chavannes le Chêne le treize janvier mil huit cent quatre vingt trois

fille de Henri Louis Boillet —

et de Marie Sophie née Rosset, les deux décédés —

Les publications ont eu lieu à Fichy, Bougy, Chavannes le Chêne

Rovray, le vingt un juin, et à Provence le vingt

trois juin, de la présente année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° L'extrait de naissance du fiancé

2° L'extrait de naissance de la fiancée.

3° La promesse de mariage écrite.

Signatures des époux :

Alfred Barbey

Ferdine Barbey

Signatures des témoins :

Julien Pache

Gules Thomey

L'officier de l'état civil :

Ch. Mancey

Par jugement du tribunal civil du District d'Yverdon, rendu définitif et exécutoire à partir du 26 novembre 1915, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce.

Il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration de trois années à partir de la date du jugement.

Yverdon le 6 janvier 1916.

L'officier de l'état civil

Ch. Mancey

Communiqué : au officier de l'état civil de Nebonne et de Neutruux —

No 7
Gyger et Michoud

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi treize juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent six~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gyger Gottlieb, — employé de brasserie —
de Criz (Bern) — domicilié à Orbe —
celibataire

né à Courmillens le onze juin — mil huit cent septante six —
fils de Christian Gyger, agriculteur à Missy —
et de Marie née Spring, décidée —

2° Michoud Ida Elise, cuisinière —
de Chavannes-le-Chêne — domiciliée à Siédens dessus —
celibataire

née à Siédens le dix neuf avril mil huit cent quatre vingt deux
fille de Gustave Michoud, agriculteur —
et de Louise née Schyab, les deux à Siédens —

Les publications ont eu lieu à Yvonand, Chavannes-le-Chêne —
Orbe le vingt trois juin et à Schwarzenegg le vingt
quatre juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

le certificat de publication
et autorisation de l'officier
de l'Etat Civil de Orbe de
célébrer le mariage à
Yvonand

Communiqué : aux officier de
l'Etat Civil de Orbe et de
Schwarzenegg

Signatures des époux :

Gottlieb Gyger Michoud
Ida Gyger

Signatures des témoins :

Gustave Michoud
Fuchsler Jod.

L'officier de l'état civil :

Ch. Maron

N^o 5
Sexauer et Vonnez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *jeudi vingt sept septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent six~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Sexauer Ernest, surveillant*
 de *Eaux-Vives (Genève)* domicilié à *Brigue*
célibataire

né à *Eaux-Vives, le vingt sept août* mil huit cent *quatre vingt trois*
 fils de *Christian Sexauer, Charron aux Eaux-Vives*
 et de *Louise née Ferrollet, au même domicile*

2^o *Vonnez Ida Mathilde, sans profession*
 de *Yvonand (Vaud)* domiciliée à *Yvonand*
célibataire

née à *Yvonand le trente septembre* mil huit cent *septante cinq*
 fille de *Constant Lion Vonnez, Agriculteur, à Yvonand*
 et de *Elise Susanne née Roulier à Yvonand*

Les publications ont eu lieu à *Brigue le vingt huit août*
aux Eaux-Vives le trente août et à Yvonand le
premier septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication et autorisation de célébrer le mariage à Yvonand.

Signatures des époux :

E. Sexauer
I. Vonnez

Signatures des témoins :

Amédée Dutrois
Jules Vonnez

Communiqué : *aux officiers de l'état civil de Genève et de Brigue*

L'officier de l'état civil :

Ch. Moras

N^o 9
Pasquier et Beyeler

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Aujourd'hui *Samedi vingt octobre* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent six — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1^o *Pasquier Pierre Joseph* — *agriculteur* —
de *Maulles (Gruyères et de Fribourg)* domicilié à *Cuarny* —
célibataire —

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à *Chinens le six Mars* — *mil huit cent soixante dix* —
fils de *Jacques Pasquier, décédé* —
et de *Caroline nie Pasquier, domiciliée à Maulles* —

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2^o *Beyeler Rosina*, *ménagère* —
de *Wahlern (Berne)* — domiciliée à *Cuarny* —
célibataire —

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à *Riedstatten le treize janvier* *mil huit cent quatre vingt six* —
fille de *Johan Beyeler, agriculteur* —
et de *Elisabeth nie Benggeli, décédée* —

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Maulles et à Cuarny le vingt neuf septembre*
et à Wahlern le trente septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

l'extrait de naissance du fiancé
l'extrait de naissance de la fiancée
et la promesse de mariage écrite —

Communiqué: *au Officier de l'Etat*
Civil de Gales et de Wahlern

Signatures des époux:

Pasquier Pierre
Pasquier Rosina

Signatures des témoins:

Fri Brunel
Lug Parson

L'officier de l'état civil:

Ch. Mars
16

N° 10

Cardy et Patthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi dix Novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cardy Constant*, *maçon*

de *Vuarrens (Vaud)* domicilié à *Cuarny*

célibataire

né à *Cuarny* le *dix Janvier* mil huit cent *soixante et dix huit*

fils de *Jules Cardy*, *décédé*

et de *Elise nie Walker*, sa *veuve* à *Cuarny*

2° *Patthey Pauline Laure*, *sans profession*

de *Fiez (Vaud)* domiciliée à *Cronay*

célibataire

née à *Plainpalais (Genève)* le *sept Avril* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Louis François Patthey*, *journalier*

et de *Rosine nie Resin*, les deux à *Cronay*

Les publications ont eu lieu à *Cuarny, Vuarrens, Fiez* le *vingt septembre*
et à *Cronay* le *vingt un septembre* mil neuf cent *six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance du fiancé au
registre des naissances du présent
arrondissement.

l'extrait de naissance de la fiancée
et la promesse de mariage écrite

Communiqué : *aux officiers de*
l'état civil de Vuarrens, Fiez
et de Molondin.

Signatures des époux :

Constant Cardy

Laure Cardy

Signatures des témoins :

Henri Patthey

Meiry Pittet

L'officier de l'état civil :

Ch. Moirand

N° 11

Royer et Ferret

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Jeudi dix — Novembre — mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Royer Jean Pierre — agriculteur —

de Genève — domicilié à Arissoules —

célibataire —

né à Lyon le neuf septembre mil huit cent septante neuf

fils de François Charles Royer —

et de Melina née Glausier, les deux décédés —

2° Ferret Helene — sans profession —

de Essertines Vaud — domiciliée à Chêne et Tâquin —

célibataire —

née à Essertines le vingt un juin mil huit cent quatre vingt deux

fille de Louis Ferret, agriculteur —

et de Julie née Vestuz, les deux à Chêne et Tâquin. —

Les publications ont eu lieu à Arissoules, Genève, Essertines et à

Chêne et Tâquin le vingt sept octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

l'extrait de naissance du fiancé
et l'extrait de naissance de la fiancée
et la promesse de mariage écrite.

Signatures des époux:

Royer Pierre
Helene Royer

Signatures des témoins:

Eugénie
Frit. Chomney

L'officier de l'état civil:

Ch. Marrel

Par jugement du Tribunal du District de Lyon, rendu en date du 19 février 1919, déclaré définitif et exécutoire le 24 mai 1919, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant le quel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Ins crit le 4 juin 1919
L'officier de l'Etat civil
Ch. Marrel



Communiqué au
Département de
Justice et Police

Communiqué: aux Officiers de l'Etat
civil de Genève, Yverland, et de
Molondin

N° 13

Delay et Witz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi dix sept Novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delay John Edouard*, ~~_____~~ *negociant* ~~_____~~
de *Provence (Aud)* ~~_____~~ domicilié à *Yvonand* ~~_____~~
~~_____~~ *célibataire* ~~_____~~

né à *Yvonand le trente Avril* mil huit cent *soixante et dix neuf*
fils de *Henri Louis Delay, député à Yvonand* ~~_____~~
et de *Adèle Flore nei Vonsuz, décédée* ~~_____~~
2° *Witz Elise*, ~~_____~~ *sans profession* ~~_____~~
de *Lezvil (Canton d'Argovie)* ~~_____~~ domiciliée à *Berne* ~~_____~~
~~_____~~ *célibataire* ~~_____~~

née à *Biemme le vingt trois Avril* mil huit cent *quatre vingt sept*
fille de *Benedict Witz, entrepreneur* ~~_____~~
et de *Elisabeth nei Portner, les deux domiciliés à Berne* ~~_____~~

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le quinze septembre, à* ~~_____~~
Lezvil et Berne le dix sept septembre, et à Provence le ~~_____~~
vingt deux septembre de la présente année. ~~_____~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extract de naissance du fiancé*
- 2° *L'extract de naissance de la fiancée*
- 3° *Le consentement de la fiancée*
mineure. ~~_____~~
- 4° *La promesse de mariage écrite*
~~_____~~

Communiqué : *aux officier de*
l'Etat Civil de Provence,
Lezvil et de Berne. ~~_____~~

Signatures des époux :

John Delay.
Elise Delay.

Signatures des témoins :

Jac Delay
J. Witz

L'officier de l'état civil :

Ede. Marnet

N° 13

Meyer et Collet

Aujourd'hui Samedi huit Décembre

~~mil huit cent quatre-vingt~~
neuf
mil huit cent quatre-vingt

mil neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Meyer Daniel Elie, maître de français

Lieu d'origine et de domicile:

de Harbourg (Argovie) domicilié à Yvonand

Etat civil:

divorcé en 1^{re} nocce de Emma Henriette née Lovetti, dès le seize septembre mil huit cent quatre vingt deux

Lieu et date de la naissance:

né à Lausanne le vingt septembre mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fil de Jean Louis Meyer

domicile des parents:

et de Anna Elisabeth née Frei, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse:

2° Collet Louise Emma, couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de Suchy (Naud) domiciliée à Montreux

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à La Rouvenaz, près le Châtelard le premier Juin mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

filie de Lucien Louis Collet, Charpentier à Montreux

domicile des parents:

et de Rosina née Schuyder, décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt trois Novembre, à Harbourg au Châtelard et à Suchy le vingt quatre Novembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° L'extract de naissance du fiancé
 - 2° le jugement de divorce du fiancé et l'extract de mariage.
 - 3° L'extract de naissance de la fiancée
 - 4° le consentement du père de la fiancée mineure et la promesse de mariage écrite.
- Communiqué: aux officiers de l'état civil de Harbourg, de Belmont et de Montreux.

Signatures des époux:

D. Meyer

L. Collet

Signatures des témoins:

L. Jungelans
G. Hognon

L'officier de l'état civil:

E. Meyer

N° 14
Doctorian et Delay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi quinze Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 mil neuf cent six, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Doctorian Dikran, — negociant —

de Neuchâtel — domicilié à Neuchâtel —

— célibataire —

né à Diarbékir (Asie Mineure) le quinze Mars mil huit cent soixante huit —

fils de Sarkis Doctorian, décédé —

et de Eva ni Chamas, sans profession, à Neuchâtel —

2° Delay Lina Elise, — negociante —

de Provence (Vaud) — domiciliée à Yvonand —

— célibataire —

née à Yvonand le trente un Mai mil huit cent septante deux —

fille de Henri Louis Delay, negociant à Yvonand —

et de Adèle Flore ni Vonnez, décédée —

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Yvonand et Provence —
 le trente Novembre de la présente année. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

le Certificat de publication
et Autorisation de l'officier
de l'Etat Civil de Neuchâtel
de célébrer le mariage à
Yvonand. —

Communiqué : à l'officier de l'état
 civil de Neuchâtel et de
Provence —

Signatures des époux :

D. Doctorian

Lina Doctorian

Signatures des témoins :

Paul Delay

John Delay

L'officier de l'état civil :

E. Murre

N° 15

Lambert et Weingart

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Jeudi vingt deux décembre mil huit cent quatre vingt-

mil neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lambert Joseph Antoine, agriculteur

de Châtillon (Freibourg) domicilié à Yvonand

célibataire

né à Châtillon le vingt deux juillet mil huit cent septante quatre

fils de Christophe Lambert

et de Anna née Vicht, les deux décédés

2° Weingart Rosa Bertha, cuisinière

de Radelfingen (Basle) domiciliée à Yvonand

célibataire

née à Mur le douze juillet mil huit cent quatre vingt trois

fille de Christian Weingart, tisserand

et de Madelaine née Bürki, les deux à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Châtillon le huit décembre mil neuf cent six et à Radelfingen le dix décembre de la dite année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° l'extrait de naissance du fiancé
2° l'extrait de naissance de la fiancée
3° la promesse de mariage écrite

Signatures des époux:

Lambert Joseph
Lambert Bertha.

Signatures des témoins:

Christ. Weingart
Louis Fréard

Communiqué: aux officiers
de l'Etat civil de Châtillon
et de Radelfingen

L'officier de l'état civil:

Ch. Marné

N° 16

Bugnon et Wéro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Lundi trente un Décembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent six — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bugnon Edouard*, — *agriculteur* —

de *Bullet* — domicilié à *Arissoules* —

célibataire —

né à *Bullet le vingt quatre Mars* mil huit cent *soixante seize* —

fils de *Emile Louis Bugnon, décédé* —

et de *Eugenie Victoria née Champod, domiciliée à Yverdon* —

2° *Wéro Gertrude*, *ménagère* —

de *Courtepin (Fribourg)* — domiciliée à *Courtepin* ^{précédemment} ~~à Arissoules~~

célibataire —

née à *Courtepin le vingt neuf octobre* mil huit cent *quatre vingt un* —

filles de *Georges Daniel Wéro, agriculteur* —

et de *Justine Marie née Frogin, les deux à Courtepin* —

Les publications ont eu lieu à *Arissoules le dix Novembre*, à *Bullet*
le seize Novembre et à *Courtepin le seize Novembre* mil-
neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée
- 3° la promesse de mariage écrite. —

Signatures des époux :

Bugnon Edouard
Gertrude Bugnon

Signatures des témoins :

Bugnon Edouard
Bugnon John

Communiqué : *aux officiers de*
l'état civil de Bullet et de
Barberiche. —

L'officier de l'état civil :

Ch. Mars

N°

~~Aujourd'hui~~ mil huit cent quatre-vingt-

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le n° 16 de la page 131 précédente, est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent six, les deux doubles du ~~mil huit cent~~ présent registre

filis de ~~sont conformes.~~

et de ~~ce que nous certifions.~~

à Yvernaud le 2 Janvier 1907.



Officier de l'état civil
E. Mareschal

~~née à~~

~~fille de~~

~~et de~~

~~Les publications ont eu lieu à~~

Vu le 7 Janvier 1907
Le Maire
D. Hugboony



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N^o 1
Seguiron et Roulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi dix neuf janvier ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Seguiron Maurice Louis — agriculteur —

de Cuarny (Vaud) — domicilié à La Mouquetta

célibataire

né à la Mouquetta le trente un janvier mil huit cent quatre vingt six

fils de Louis Seguiron, maçon

et de Caroline née Faravel, les deux à la Mouquetta

2^o Roulin Marie, — ménagère

de Provence (Vaud) — domiciliée à Neuchâtel

célibataire

née à aux Frises de Montalchez le vingt six octobre mil huit cent quatre vingt trois

filles de Samuel Frédéric Roulin, agriculteur

et de Louise Adèle née Reichenbach, décédée

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Cuarny le quatre janvier
à Provence et Neuchâtel le cinq janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o L'extrait de naissance du fiancé
- 2^o L'extrait de naissance de la fiancée
- 3^o La promesse de mariage écrite

Communiqué : à l'officier de l'Etat civil de Provence

Signatures des époux :

Seguiron Maurice
Roulin Marie

Signatures des témoins :

H. Widmer
J. Durand

L'officier de l'état civil :

Ch. Marrel

N° 2

Detrey et Cornu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi neuf Février* ~~mil huit cent quatre vingt-~~
mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Detrey Alois*, *Commis*

de *Corcelles près Payern* — domicilié à *S^t Maurice* —

célibataire

né à *Payern le trente août* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fils de *Henri Detrey*, *Chef de Gare*

et de *Marie nie Guntlisbirger*, à *Corcelles près Payern*

2° *Cornu Louise Julie*, *Couturière*

de *Chamblon* — domiciliée à *Yvonand* —

célibataire

née à *Yvonand le seize septembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

fille de *Jacques Jules Cornu*, *décédé*

et de *Rancy nie Genillod*, *ménagère* à *Yvonand*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le douze janvier*, à *Saint Maurice le quinze janvier*, à *Corcelles le dix neuf janvier* et à *Montagny, Chamblon le dix huit janvier* de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Le Certificat de publication et autorisation de l'officier de l'Etat civil de Saint-Maurice de célébrer le mariage à Yvonand

Signatures des époux :

A Detrey
Louise Detrey

Signatures des témoins :

L. Piquet
Elise Cornu

Communiqué : *aux officier de l'Etat civil de Corcelles près Payern, de Montagny et de Saint-Maurice*

L'officier de l'état civil :

Ch. Maass

N° 3

Durussel et Rebeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt trois Février ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Durussel Auguste, — agriculteur —
de Signeux (Ain) — domicilié à Rovray —
célibataire

né à Rovray le vingt quatre juillet mil huit cent septante huit —
fils de Charles Durussel, agriculteur —

et de Emma ni Chevalley, à Rovray —

2° Rebeaud Rose, — couturière —

de Rovray et d'Yvonand — domiciliée à Rovray —

célibataire

née à Rovray le quinze août — mil huit cent quatre vingt trois

filles de Gustave Louis Rebeaud, agriculteur —

et de Nancy ni Feytaud, à Rovray —

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Rovray le deux Février
et à Signeux le trois Février mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Les actes de naissances des fiancés inscrit dans l'arrondissement d'Yvonand

Communiqué : à l'Officier de l'Etat civil de Villazet

Signatures des époux :

Auguste Durussel
Rose Durussel

Signatures des témoins :

Constant Bardet
William Durussel

L'officier de l'état civil :

Ch. Massol

No 4
Courvoisier & Piot

Aujourd'hui Mercredi Trois avril ~~mil huit cent quatre vingt~~
 mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1^o Courvoisier William Henri, agriculteur
 Lieu d'origine et de domicile: de Donneloye (Saône) domicilié à Rovray
 Etat civil: Célibataire

Lieu et date de la naissance: né à Rovray le vingt Novembre mil huit cent septante huit
 Noms, profession et domicile des parents: fils de Jean Constant Courvoisier, agriculteur
 et de Justine née Lépès, les deux à Rovray

Nom et profession de l'épouse: 2^o Piot Julia, sans profession
 Lieu d'origine et de domicile: de Chierrens (Saône) domiciliée à Trachins
 Etat civil: Célibataire

Lieu et date de la naissance: née à Trachins le vingt un juin mil huit cent quatre vingt trois
 Noms, profession et domicile des parents: fille de Louis Piot, agriculteur
 et de Adèle née Jaquier, les deux à Trachins

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Rovray, Donneloye, Chierrens et
à Trachins le seize Mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:	Signatures des époux:
1 ^o L'extrait de naissance du fiancé	<u>William Courvoisier</u>
2 ^o L'extrait de naissance de la fiancée	<u>Julia Courvoisier</u>
3 ^o La promesse de mariage écrite	
	Signatures des témoins:
	<u>H^e Delay</u>
	<u>Eugène</u>
Communiqué: aux officiers de l'état civil de <u>Molondin</u> <u>et de Saint-Cierges</u>	L'officier de l'état civil: <u>Edm. Marnet</u>

N° 5

Vuagniaux et Pauli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi trois avril ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vuagniaux Paul*, boucher
de *Vucherens (Vaud)* domicilié à *Yvonand*
celibataire

né à *Arissoules le dix huit juillet* mil huit cent quatre vingt deux
fils de *Auguste Vuagniaux*, boucher
et de *Louise née Basset*, les deux à *Yvonand*
2° *Pauli Cécile Emilie*, lingère
de *Wahlern (Borne)* domiciliée à *Yvonand*
celibataire

née à *Yvonand le cinq juin* mil huit cent quatre vingt trois
fille de *Emile Pauli*, cordonnier
et de *Emilie Caroline née Roulier*, les deux à *Yvonand*
Les publications ont eu lieu à *Yvonand le deux Mars*, à
Vucherens et Schwarzenbourg le quatre Mars mil
neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Les actes des naissances des fiancés, inscrits dans les registres de l'état civil l'arrondissement de Yvonand et la promesse de mariage écrite.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Moudon et de Wahlern

Signatures des époux :

Paul Vuagniaux
Cécile Pauli

Signatures des témoins :

Emile Pauli
Auguste Vuagniaux

L'officier de l'état civil :

Ch. Barra

N° 6

Favrat et Martenet

Aujourd'hui Samedi six avril mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Favrat Jules Instituteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Lausanne domicilié à Cuarny

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à La Vuillelletaz sur Lausanne le six juillet mil huit cent septante huit

Noms, profession et

de Jean Louis Favrat, agriculteur

domicile des parents:

et de Jenny née Fische, les deux à la Vuillelletaz sur Lausanne

Nom et profession de l'épouse:

2° Martenet Lina - sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Neuchâtel domiciliée à Cuarny

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Cuarny le quinze Février mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

de Jules Martenet, maréchal agriculteur

domicile des parents:

et de Marie née Gendroz, les deux à Cuarny

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le vingt un Mars, à Cuarny le vingt deux Mars et à Lausanne le vingt trois Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

l'extract de naissance du fiancé
l'extract de naissance de la fiancée
la promesse de mariage écrite

Signatures des époux:

J Favrat,
Lina Fashat.

Signatures des témoins:

Louis Favrat
J Gendroz

Communiqué: aux officiers de l'Etat Civil de Lausanne et de Neuchâtel

L'officier de l'état civil:

Ch. Mardel

N° 7
Barbey et Michoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi Treize Avril ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbey Aimé, marichal

de Vuarrens (Vaud), domicilié à Yverdon

veuf en 1^{re} noces, de Elise née Billaud, des le vingt neuf
avril mil neuf cent quatre

né à Vuarrens le huit septembre mil huit cent septante deux

fil de Jules Barbey, agriculteur à Vuarrens

et de Anne Victoire née Giniesty, décédée

2° Michoud Alexandrine

de Chavannes-le-Chêne domiciliée à Chavannes-le-Chêne

célibataire

née à Chavannes-le-Chêne, le quinze Février mil huit cent soixante huit

filles de Charles Michoud, agriculteur

et de Julie née Ferrin, à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes le Chêne le douze Mars
à Vuarrens et à Yverdon, le treize Mars mil
neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

le certificat de publication
et autorisation de l'officier
de l'état civil d'Yverdon
de célébrer le mariage à
Yverdon.

Communiqué : Aux officier de
l'état civil de Yverdon
et de Vuarrens.

Signatures des époux :

Aimé Barbey
Alexandrine Barbey

Signatures des témoins :

M^r Duruel
et
M^r Nicollier

L'officier de l'état civil :

E. Mame

N° 8
Bardet et Rebeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt sept Avril ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent sept~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bardet Constant Victor, — agriculteur —
de Villars-le-Grand — domicilié à Villars-le-Grand
— célibataire —

né à Villars-le-Grand le vingt neuf ^{juillet} mil huit cent septante huit —
fils de Louis Bardet, agriculteur —
et de Marie née Bardet à Villars-le-Grand —

2° Rebeaud Marthe, ménagère —
de Rouvray et Yvonand — domiciliée à Rouvray —
— célibataire —

née à Molondin le vingt sept ^{septembre} mil huit cent quatre vingt un
fille de Gustave Louis Rebeaud, agriculteur —
et de Nancy née Puyregnet, à Rouvray —

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand le onze Avril
à Rouvray et à Yvonand le onze Avril mil neuf
cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication
et l'autorisation de
l'officier de l'Etat civil de
Constantine, de célébrer
le mariage à Yvonand.

Communiqué : à l'officier de
l'Etat civil à Cottard

Signatures des époux :

Constant V. Bardet.
Marthe Rebeaud

Signatures des témoins :

Auguste Durussat
Louis David Bardet

L'officier de l'état civil :

E. M. Barry

N^o 9
Amy et Rothacher

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui *jeudi seize Mai* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o *Amy John*, *agriculteur*
de *Ogens Vaud*, domicilié à *Yvonand*
divorcé en première noce de Rosina née Heger, dès le deux
mars mil neuf cent six
né à *Ogens le vingt six Février* mil huit cent *septante et un*
fils de *Jean Daniel Amy*, *décédé*
et de *Jeanne Rosine née Fehud*, domiciliée à *Ogens*
2^o *Rothacher Elise*, *ménagère*
de *Blumenstein (Borne)*, domiciliée à *Yvonand*
célibataire

née à *Uebeschi le treize Mars* mil huit cent *quatre vingt cinq*
fille de *Christian Rothacher*, domiciliée à *Blumenstein*
et de *Elise née Haldemaen*, *décédée*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le vingt cinq Avril*
à *Blumenstein le vingt six Avril*, et à *Ogens le*
vingt sept Avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement du Tribunal du District d'Orbe (Canton de Vaud) en date du 22 Décembre 1920, rendu déclaré définitif et exécutoire le 19 Janvier 1921 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 4 février 1921.
L'officier de l'état civil
Ch. Marrel
Communiqué au Département de Justice et Police.



Pièces déposées :

- 1^o *L'extrait du premier mariage du fiancé avec jugement de divorce.*
 - 2^o *L'extrait de naissance de la fiancée.*
 - 3^o *La promesse de mariage écrite.*
- Communiqué : *aux officiers de l'Etat Civil de Saint-Cierges et de Blumenstein*

Signatures des époux :

John Amy
Elise Amy.

Signatures des témoins :

Benoit Henri
Binggeli Alex.

L'officier de l'état civil :

Ch. Marrel

N° 10

Gudat et Lacheron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi premier juin ~~mil huit cent quatre vingt-~~
 mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gudat Auguste ——— agriculteur ———

de Arissoules ——— domicilié à Arissoules ———

Etat civil : Célibataire ———

né à Arissoules le cinq décembre mil huit cent soixante et dix neuf

fil de François Edouard Gudat, décédé ———

et de Rosette née Bovat, sa veuve à Arissoules ———

2° Lacheron Marie, blanchisseuse ———

de Molondin ——— domiciliée à Yvonand ———

Etat civil : Célibataire ———

née à Vuarrens le dix sept septembre mil huit cent quatre vingt deux

fille de Elise Lacheron, ménagère à la Grand-Maille

et de ———

Les publications ont eu lieu à Arissoules et Yvonand le onze
Mai, et à Molondin le douze Mai mil neuf
 cent sept. ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

1° L'acte de naissance du fiancé
 inscrit au registre des naissances
 de l'arrondissement d'Yvonand
 2° l'extrait de naissance de la
 fiancée. ———

3° La promesse de mariage écrite

Communiqué : à l'Officier de
 l'Etat civil de Molondin

Signatures des époux :

Augt Gudat
Marie Gudat

Signatures des témoins :

Alfred Gudat
Elise Gasset

L'officier de l'état civil :

E. J. Marre

N° 11

Michoud et Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi sept juin* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Michoud Louis Julien*, *Agriculteur*
de *Chavannes-le-Chêne (Ain)*, domicilié à *Chavannes-le-Chêne*
célibataire

né à *Chavannes-le-Chêne le deux juin* mil huit cent *septante trois*
fils de *Charles Michoud*

et de *Julie née Ferrin*, *Agriculteur à Chavannes-le-Chêne*

2° *Gilliard Lina Marie*, *sans profession*
de *Combremont-le-Grand* — domiciliée à *Denezey*
célibataire

née à *Treytorrens, le trente un décembre* mil huit cent *septante neuf*
fille de *Pierre Elie Gilliard*, *Agriculteur*

et de *Elise née Pidoux*, à *Denezey*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Chêne et Combremont-le-Grand* le *seize Mai*, et à *Denezey* le *dix huit Mai* *mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé
2° l'extrait de naissance de la fiancée
3° la promesse de mariage écrite.

Communiqué : *aux officier de*
l'Etat civil de Combremont-le-Grand et de Denezey

Signatures des époux :

Julien Michoud
Marie Michoud

Signatures des témoins :

Louis Gilliard

N. J. Gilliard

L'officier de l'état civil :

Ch. Marry

N° 12

Basset et Bruand

Aujourd'hui *Vendredi sept juin* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Basset Louis Denis, - Charpentier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Goumoëns la Ville (Vaud)* domicilié à *Yvonand*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Yvonand le douze Mai* mil huit cent *quatre vingt cinq*

Noms, profession et

fil de *Denis Basset, décédé*

domicile des parents :

et de *Louise née Pochon, sa veuve à Yvonand*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bruand Léa, - cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cronay (Vaud)* domiciliée à *Yvonand*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Cronay le douze janvier* mil huit cent *septante neuf*

Noms, profession et

fille de *Aline Bruand, ménagère à Yverdon*

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Yvonand et Goumoëns la Ville*
le quatre Mai et à Cronay le cinq Mai mil neuf
cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° L'acte de naissance du fiancé
inscrit au registre de l'arrondis-
sement d'Yvonand
2° l'extrait de naissance de la
fiancée
3° la promesse de mariage écrite

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de *Schallens et de*
Molondin.

Signatures des époux :

Louis Basset
Léa Basset

Signatures des témoins :

Jules Pochon
Emile Pochon

L'officier de l'état civil :

J. Moirand

N° 13

Bühler et Fehud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi huit juin mil huit cent quatre vingt
mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bühler Alfred Auguste*, — *électricien* —

de *Horrenbach-Buchen, Schwarzenegg Neuchâtel* domicilié à *Saint-Imier* —

célibataire

né à *Neuchâtel* le *vingt deux juillet* mil huit cent *quatre vingt trois*

fil de *feu Gottlieb Bühler*

et de *Anna Elisabeth née Saussi*, domiciliée à *Neuchâtel*

2° *Fehud Marie Louise*, sans profession —

de *Ogens (Vaud)*, domiciliée à *Chavannes-le-Chêne*

célibataire

née à *Chavannes le Chêne* le *dix sept Décembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

filles de *Henri Charles Fehud*, *Agriculteur*

et de *Victorine née Meystre*, les deux à *Chavannes-le-Chêne*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Chêne* le *dix huit Mai*, à *Schwarzenegg* le *dix neuf Mai*, à *Saint-Imier* le *vingt Mai*, à *Neuchâtel* et *Ogens* le *vingt un Mai* mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Le certificat de publication et autorisation, de l'Etat civil de Saint-Imier, de célébrer le mariage à Yvonand.*

Signatures des époux :

Bühler Alfred

Fehud Marie

Signatures des témoins :

Veit Fehud

Herbert Gottraue

Communiqué : aux officiers de l'Etat civil de *Schwarzenegg*, *Neuchâtel*, *Saint-Cierges* et *Saint-Imier*

L'officier de l'état civil :

E. M. M. M.

N^o 14
Bally et Michoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Lundi quinze juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bally Ernest Lion, sans profession

de Chêne-et-Paquier domicilié à Grandson

célibataire

né à Grandson le quatre Mai mil huit cent quatre vingt trois

fil de Alphonse Bally, entrepreneur à Grandson

et de Annette Jenny Marie née Maar à Grandson

2^o Michoud Louise, sans profession

de Chavannes-le-Chêne domiciliée à Chavannes-le-Chêne

célibataire

née à Chavannes-le-Chêne le seize juillet mil huit cent septante un

fille de Charles Michoud, agriculteur

et de Julie née Ferrin, les deux à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Grandson le vingt huit juin, à Chêne et Paquier le vingt neuf juin, et à Chavannes le Chêne le vingt neuf juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de Publication
et autorisation de l'Etat
Civil de Grandson de
Célibrer le mariage à
Yvonand

Signatures des époux :

Ernest Bally
Louise Bally

Signatures des témoins :

Hri Durand
Michoud

Communiqué : Aux officiers de
l'Etat Civil de Molondin
et de Grandson

L'officier de l'état civil :

E. Marcel

N° 15

Vendayer et Roulier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi six août* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vendayer Alois Louis, aiguilleur C.P.P.* —

de *Cronay (Aud),* — domicilié à *Yvonand* —

célibataire —

né à *Yvonand le trente un janvier* mil huit cent quatre vingt deux

fils de *Denis Vendayer, Cordonnier* —

et de *Marguerite Sophie née Cuagnier, lesdeux à Yvonand* —

2° *Roulier Lina Marie, cuisinière* —

de *Villars-Epeney (Aud)* — domiciliée à *Yvonand* —

célibataire —

née à *Yvonand le sept avril* mil huit cent quatre vingt cinq

fille de *Edouard Roulier, agriculteur* —

et de *Marie Louise née Cortheisy, lesdeux à Yvonand* —

Les publications ont eu lieu à *Cronay le dix huit juillet, à Villars-Epeney, et à Yvonand le dix huit juillet mil neuf cent sept.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *L'extract de naissance de la fiancée.* —

2° *L'acte de naissance du fiancé inscrit au registre de l'arrondissement d'Yvonand* —

3° *La promesse de mariage écrite*

Communiqué : *ce l'Officier de l'Etat civil de Molandin.* —

Signatures des époux :

A. Vendayer

Lina Vendayer.

Signatures des témoins :

Vendayer Jules

Roulier Eugène

L'officier de l'état civil :

E. Chassat

N^o 16

de Buren et Chorney

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Vendredi trente Août* — mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o de *Buren Albert Gustave Henri*, rentier

de *Berne et de Vaumarcus Vénéral* domicilié à *Yvonand* —

célibataire —

né à *Vaumarcus le deux février* — mil huit cent *soixante deux* —

fils de *Charles Henri Louis de Buren*, rentier à *Genève* —

et de *Marie Amélie Augusta Alice Natalie Freudenreich* —

2^o *Chorney Blanche Olive dite Odette*, sans profession

de *Vulliens (Val)* — domiciliée à *Yvonand* —

célibataire —

née à *Yvonand le quatorze décembre* mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *Jules Louis Chorney*, hôtelier —

et de *Rose Clémence née Roulier*, les deux à *Yvonand*.

Les publications ont eu lieu à *Saint-Aubin le douze juillet, à Berne le treize juillet, à Yvonand le treize juillet et à Vulliens le quinze juillet mil neuf cent sept.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o L'extract de naissance du fiancé
2^o L'acte de naissance de la fiancée
inscrite au registre de l'arrondissement d'Yvonand. —

3^o Le Consentement du père de la fiancée
mineure, et la promesse de mariage
écrite —

Communiqué: aux officiers de
l'Etat civil de *Berne*,
Saint-Aubin et de *Nozrières*

Signatures des époux:

Albert de Buren
Odette de Buren

Signatures des témoins:

J. L. Bory. not.
Jules Chorney

L'officier de l'état civil:

Ch. Barret

N^o 17
 Lenthorey et Rogivue

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui Samedi vingt un septembre ~~mil huit cent quatre vingt~~
 mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o Lenthorey Alfred, employé de fabrique
 de Dompierre (Aude) domicilié à Yvonand
 Célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Grey le sept Mars mil huit cent soixante huit
 fils de Félix Lenthorey
 et de Susanne Caroline née Cortheisy, les deux défunts

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2^o Rogivue Marie, ménagère
 de Essertes (Aude) domiciliée à Yvonand
 Célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Yvonand le deux septembre mil huit cent septante sept
 fille de Louis Mazis Rogivue, agriculteur à Yvonand
 et de Susette Isoline née Cortheisy, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dompierre le cinq septembre, à
 Essertes le six septembre, et à Yvonand le sept
 septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o L'extrait de naissance du fiancé
- 2^o L'acte de naissance de la fiancée
 inscrite au registre de l'arron-
 dissement d'Yvonand
- 3^o La promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

Alfred Lenthorey
 Marie Lenthorey

Signatures des témoins :

Jules Lacheron
 Ernest Rogivue

Communiqué : aux Officier de
 l'Etat Civil de Cron-la-Ville
 et de Lucens

L'officier de l'état civil :

E. M. M. M.

N° 15

Christin & Querry

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Vendredi vingt cinq Octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Christin Justin* — *agriculteur* —

de *Quarny* — domicilié à *Quarny* —

célibataire —

né à *Quarny le vingt deux juillet* mil huit cent *septante six* —

fils de *Charles Christin*, *agriculteur* —

et de *Suzette* née *Christin*, les deux à *Quarny* —

2° *Querry Louisa*, — *ménagère* —

de *Quarny* — domiciliée à *Quarny* —

célibataire —

née à *Quarny le vingt trois juin* mil huit cent *septante six* —

fille de *Charles Querry*, *décédé* —

et de *Céline* née *Resin*, domiciliée à *Quarny* —

Les publications ont eu lieu à *Quarny le trois Octobre* —
mil neuf cent sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'acte de naissance du fiancé qui est inscrit au registre des naissances de l'arrondissement d'Yverdon. —

l'extrait de naissance de la fiancée & la promesse de mariage écrite

Communiqué: _____

Signatures des époux:

Justin Christin
Louisa Christin

Signatures des témoins:

Correvon Marc
Christin Louise

L'officier de l'état civil:

Ch. Mares

Vu le 8 Janvier 1917
L. Prêtre
L. Augsbourg



N° _____

~~Aujourd'hui~~ _____ ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1^o Le n^o 18, à la page 150 précédente, est celui de la dernière inscription faite dans ~~domicile à~~ l'année mil neuf cent sept, les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions _____

~~à~~ à Yvernaid, le 2 janvier ~~mil huit cent~~ 1908. _____

L'officier de l'état civil

E. Mares



~~domicile à~~

~~à~~ _____ ~~mil huit cent~~

~~à~~ _____

~~à~~ _____

~~Les publications ont eu lieu à~~ _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N^o 1

Queissaz et Burla

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi quinze février* mil huit cent quatre vingt
mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Queissaz François*, — *agriculteur* —
de *S^{te} Croix (Aud)*, — domicile à *Oppens* —
Célibataire.

né à *Oppens le dix août* — mil huit cent *quatre vingt un*
fils de *Jean François Queissaz*

et de *Jenny née Guichard*

2^o *Burla Louise Rosa* —
de *Châtel sur Morat* — domiciliée à *Orzens* —
Célibataire.

née à *Orzens, le vingt huit Mars* mil huit cent *quatre vingt trois*
fille de *Charles Burla*

et de *Jenny née Guichard, domiciliés à Orzens.*

Les publications ont eu lieu à *Orzens, Oppens, et à Sainte-Croix*
le vingt cinq janvier, et à Châtel sur Morat le
vingt six janvier mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

*le certificat de publication
et autorisation, de l'officier
de l'état civil de Ursins,
de célébrer le mariage à
Oppens.*

Communiqué : *aux officiers de
l'état civil de Ursins, Sainte-
Croix et de Morat.*

Signatures des époux :

François Queissaz
Louise Queissaz

Signatures des témoins :

Raimi Burla
Al. Guichard

L'officier de l'état civil :

E. Marref

N° 2

Michoud et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi vingt sept Mars* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Michoud Arnold Philippe*, mécanicien electricien
de *Chavannes-le-Chêne* domicilié à *Yvonand*
célibataire

né à *Niedens-dessus le vingt neuf avril* mil huit cent *quatre vingt*
fils de *Edouard Michoud*, agriculteur à *Niedens*
et de *Céline née Besson*, décédée

2° *Chollet Alice Marie*, sans profession
de *Maracon (Vaud)* domiciliée à *Meyrin*
célibataire

née à *Bourveresse le seize Février* — mil huit cent *quatre vingt trois*
fille de *Louis Emile Chollet*, décédé

et de *Elise Julie née Regamey*, domiciliée à *Meyrin*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Chêne et Yvonand le*
vingt neuf Février, à *Maracon le premier Mars*, et à
Meyrin le deux Mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'acte de naissance du fiancé inscrit au registre de l'arrondissement d'Yvonand*
- 2° *L'extrait de naissance du fiancé*
- 3° *La promesse de mariage écrite.*

Communiqué : *aux officier de l'Etat civil de Nelsieux et de Meyrin*

Signatures des époux :

A. Michoud
Alice Michoud

Signatures des témoins :

Edmond Dutoit
Louise Dutoit

L'officier de l'état civil :

Ch. Mars

N^o 3

Wuilleumier et Hauser

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Samedi six juin mil huit cent quatre vingt mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Wuilleumier Gustave horloger de Bâle de la Sagne (Neuchâtel) et de Cramelan (Bas) domicilié à Bâle, Allschwilerstrasse 3 célibataire

né à Cramelan, le treize Novembre mil huit cent soixante huit fils de feu Wuilleumier Abel, de la Sagne et de Cramelan, anc. horloger et de feu Julie née Wuilleumier.

2^o Hauser Marianne Isaline de Lauenen (Berne) domiciliée à Lausanne célibataire

née à Ormont-dessus le vingt huit Novembre mil huit cent quatre vingt quatre fille de feu Hauser Vincent Henri, anc. Capitaine et de Isaline née Cuagnier, à Yvonand (Vaud)

Les publications ont eu lieu à Bâle le vingt neuf avril, à la Sagne le trente avril, à Cramelan et Lausanne, le trente avril et à Lauenen le trois Mai mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Le certificat de publication et autorisation de l'Etat civil de Bâle de célébrer le mariage à Yvonand.

Signatures des époux:

Gustave Wuilleumier Marianne Wuilleumier

Signatures des témoins:

St. Cuagnier. Revilly Henri

L'officier de l'état civil:

Ch. Marrey

Communiqué: aux officiers de l'Etat civil de Bâle, la Sagne, Cramelan, Lausanne et de Lauenen

N^o 4
Venthorey & Durussel

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *Vendredi douze juin* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o *Venthorey Eugène, Agriculteur*
de *Seigneux et Dompierre* — domicilié à *Seigneux*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Seigneux le huit Novembre* mil huit cent *quatre vingt cinq*
fils de *Jacques Elie Venthorey, agriculteur à Seigneux*
et de *Marie Elise née Trolliet, décédée*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o *Durussel Emma Rosa, ménagère*
de *Seigneux Val de* — domiciliée à *Roray*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Roray le dix huit février* mil huit cent *quatre vingt quatre*
fille de *Charles Durussel, agriculteur*
et de *Emma née Chevalley, les deux à Roray*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Seigneux le vingt deux Mai, à*
Dompierre le vingt un Mai, et à Roray le vingt
Mai mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication et autorisation de l'officier de l'Etat civil de Villarzel de célébrer le mariage à Ajoumand.

Signatures des époux :

Eugène Venthorey
Rosa Venthorey

Signatures des témoins :

Charles Durussel
Emma Durussel.

Communiqué : *aux officiers de l'Etat civil de Villarzel et de Lucens*

L'officier de l'état civil :

Ch. Mares

N° 5

Lequatre et Gueye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi deux quin ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lequatre Justin Barnem, Cyabocher
de Gossens (Vaud) domicilié à Yvonand

veuf en 1^{re} noces, de Marie Alice née Desarzens, dès le dix
huit août mil neuf cent cinq.

né à Orges le dix octobre mil huit cent septante six

fil de Louis Lequatre, agriculteur

et de Rosalie Louise née Bezuchet, domiciliés à Yens.

2° Gueye Louise ménagère

des Verrières et la Côte-aux-Fées domiciliée à Yvonand

célibataire, mineure autorisée

née à la Côte-aux-Fées le cinq décembre mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Donat Gueye, horloger à la Côte-aux-Fées

et de Pauline Cécile née Rühlé, aux dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Yvonand et les Verrières le vingt mai
à la Côte aux Fées le vingt un mai, et à Gossens le
vingt deux mai, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

l'acte de mariage en 1^{re} noces
du fiancé, inscrit au registre de
l'arrondissement d'Yvonand, et
l'extrait de décès de sa défunte épouse
et l'extrait de naissance de la fiancée
et le consentement au mariage

Communiqué: aux officier de
l'état civil de Ursins, les
Verrières, et la Côte aux
Fées.

Signatures des époux :

Barnhem Lequatre
Louise Lequatre

Signatures des témoins :

Rocher Jean
Adèle Gueye

L'officier de l'état civil :

Ch. Marry

N^o 6
Roulier et Carvin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi onze juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent huit~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Roulier John Lucien, tapissier _____

de Yvonand _____ domicilié à Yvonand _____

veuf de Roulier ^{Jeanne} née Guillet, dès le trois février mil neuf
cent cinq. _____

né à Yvonand le deux juin _____ mil huit cent quatre vingt un

fils de Alexis Roulier, à la-Sarraz _____

et de Isaline née Crisinel, décedée _____

2^o Carvin Méry _____

de Vuillions _____ domiciliée à Tucherens _____

célibataire _____

née à le Chalet du Mont Commune de Moudon ^{le deux février} mil huit cent quatre vingt _____

filles de Jean Louis Carvin _____

et de Lina Débay domiciliés à Tucherens. _____

Les publications ont eu lieu à Vuillions le trois juin, à _____
Tucherens le trois juin, et à Yvonand le quatre
juin mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o L'extrait de naissance du fiancé
- 2^o L'extrait de décès de sa défunte épouse
- 3^o L'extrait de naissance de la fiancée
- et la promesse de mariage.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Moudon et de Mézières.

Signatures des époux :

Roulier John _____

Méry Roulier _____

Signatures des témoins :

Guillet Georges _____

Hertwig Emile _____

L'officier de l'état civil :

Ch. Marsy _____

N^o 7
Heer et Dutoit

Aujourd'hui Mercredi quinze juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Heer Henri Charles Ernest, fabricant

Lieu d'origine et de domicile:

de Lausanne et de Glaris domicilié à Lausanne

Etat civil:

divorcé en 1^{re} noces de Ellen May dite Nellie née Hayhoe, dès le deux Avril (1903) mil neuf cent trois;

Lieu et date de la naissance:

né à Lausanne le quinze Mai mil huit cent soixante-treize

Noms, profession et

fils de Jacques Ernest Henri Heer, décédé

domicile des parents:

et de Susanne Holène Barbay, décédée

Nom et profession de l'épouse:

2^o Dutoit Rose Julienne

Lieu d'origine et de domicile:

de Moudon et de Seyruz domiciliée à Yvonand

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Yvonand le deux Mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Edouard Dutoit, décédé

domicile des parents:

et de Félicie née Pichud, sa veuve, domiciliée à Yvonand

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, et Yvonand
le neuf juin, à Glaris le treize juin, et à Seyruz
le onze juin, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Le certificat de publication et autorisation de l'officier de l'Etat civil de Lausanne de célébrer le mariage à Yvonand.

Communiqué: aux officiers de l'Etat civil de Lausanne, Glaris Moudon et de Seyruz

Signatures des époux:
Henri Heer

Rose Heer.

Signatures des témoins:

Edouard Nabs.

Edouard Nabs.

L'officier de l'état civil:

Ch. Nabs

N^o 5
Roy et Breux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi dix sept juillet* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Roy John Auguste, Commis postal*
de *Bréthonnieres* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *Bréthonnieres le trois Mai* mil huit cent *septante trois*
fils de *Jean Auguste Roy, agriculteur*
et de *Nancy née Candaux, décédée*

2^o *Breux Irma Jane*
de *Chavannes-le-Chêne* domiciliée à *Chavannes-le-Chêne*
célibataire

née à *Chavannes-le-Chêne le dix sept juin* mil huit cent *quatre vingt six*
fille de *Alfred Breux, à Chavannes-le-Chêne*
et de *Udine née Michoud sa femme audit lieu*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes le Chêne le vingt sept juin*
à Bréthonnieres, le vingt huit juin et à Lausanne le
trente juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le Certificat de publication
et autorisation de l'officier
de l'état civil de Lausanne
de célébrer le mariage à Yverdon

Communiqué : *aux officier de*
l'état civil de Lausanne
et de Romainsmôtier

Signatures des époux :

John Roy
Irma Roy

Signatures des témoins :

Guillet Georges
Adèle Guye

L'officier de l'état civil :

Ch. Mares

No 9
Cuagnier et Burdet

Aujourd'hui Samedi cinq septembre mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° Cuagnier Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile: de Yvonand domicilié à Yvonand

Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: né à Yvonand le trente Mars mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et domicile des parents: fils de Louis Cuagnier garde forestier

et de Rosina née Rentsch, sa femme, les deux à Yvonand

Nom et profession de l'épouse: 2° Burdet Valentine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile: de Orzens et Ursins domiciliée à Cuarny

Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: née à Cuarny le vingt un janvier mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et domicile des parents: fille de Charles Constant Burdet, agriculteur

et de Justine née Correvois, sa femme, les deux à Cuarny

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Yvonand et Cuarny le quatorze Août, à Orzens et Ursins le dix sept Août mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée
- 3° le Consentement du père de la fiancée mineure
- 4° la promesse de mariage écrite.

Communiqué: à l'état civil de Ursins.

Signatures des époux:

Cuagnier Emile

Cuagnier Valentine

Signatures des témoins:

L. Cuagnier

Aug: Verrel

L'officier de l'état civil:

E. Marres

N° 10

Hertwig & Cuye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi dix septembre* mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hertwig Emile Charles, sans profession*

de *Giessem (Grand duché de Hesse)* domicilié à *Yvonand*

célibataire

né à *Giessem le vingt six Mars* mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de *Robert Hertwig, décédé*

et de *Thérèse Hertwig née Hedrich, domiciliée à Fribourg en Brisgau*

2° *Cuye Dina Adèle, sans profession*

de *Verrières et la Côte-aux-Frès* domiciliée à *Yvonand*

célibataire

née à *la Côte-aux-Frès le vingt Décembre* mil huit cent quatre-vingt-six

fille de *Donat Cuye horloger à la Côte-aux-Frès*

et de *Pauline Cécile née Rühli, ménagère au dit lieu*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le vingt huit Mai, aux Verrières et la Côte-aux-Frès le trente Mai, et à Giessem en juin de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Les extraits de naissance des fiancés

2° Les permis de domicile des fiancés

3° Le Certificat de non opposition, emanant

du Tribunal civil de Giessem

4° la promesse de mariage

5° quatre Certificat de publication

6° l'autorisation du département de justice

Communiqué : à la Chancellerie,

d'état à Lausanne, et aux officier

d'état civil des Verrières et la

Côte-aux-Frès.

Signatures des époux :

E. Hertwig

Adèle Hertwig

Signatures des témoins :

Richard Scholz

J. B. Schumann

L'officier de l'état civil :

E. Mars

Le 19 juillet 1924, le Département fédéral de Justice et Police a prononcé la réintégration gratuite de *M^{lle} Dina Adèle Hertwig née Cuye* désignée ci-contre dans le droit de cité du Canton de Neuchâtel et des Communes des Verrières et de la Côte-aux-Frès.

Inscrit le 19 juillet 1924
L'officier de l'état civil
E. Mars
Communiqué au
Officier de l'état civil des Verrières
et de la Côte aux Frès.

Par jugement du Tribunal Provincial de Leipzig rendu en date du 9 juillet 1926, déclaré définitif et exécutoire le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 10 Août 1928
L'officier de l'état civil
E. Mars
Communiqué au Officier de l'état civil
des Verrières et de la Côte aux Frès.

162

N° 11

Fiaux et Durussel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Samedi douze septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Fiaux Eugène*, *maréchal*
de *Hermenches* domicilié à *Orzens*
célibataire

né au *Mont d'Hausanne le douze Mai* mil huit cent *septante neuf*
fils de *Pierre Samuel Fiaux*
et de *Louise née Améler, les deux décédés*
2° *Durussel Eva Renée*, *ménagère*
de *Seigneux* domiciliée à *Yvonand*
célibataire

née à *Yvonand le vingt huit Mai* mil huit cent *quatre vingt trois*
fille de *Henri Durussel, négociant à Yvonand*
et de *Louisa Fanny née Roulier, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le vingt deux août, à Orzens*
le vingt quatre août, à Hermenches le vingt trois août
et à Seigneux le vingt quatre août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

le Certificat de publication et autorisation de l'officier de l'état civil de Ursins de célébrer le mariage à Yvonand.

Signatures des époux:

Eugène Fiaux Durussel
Eva Fiaux Durussel

Signatures des témoins:

J. Durussel
Helène Roulier

L'officier de l'état civil:

Ch. Marsal

Communiqué: *aux officier de l'état civil de Moudon Ursins et Killarzel.*

Par jugement du Tribunal de District d'Yverdon Canton de Naud, rendu en date du 25 février 1921, déclaré définitif et exécutoire le 11 mai 1921,

le mariage désigné ci-contre a été déclaré dissous par le divorce.

le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 juin 1921

L'officier de l'état civil
Ch. Marsal

N^o 12
Bécherraz & Bicheyres

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui Samedi vingt six septembre ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Bécherraz Ami Louis, — mécanicien —
de Cuarny — domicilié à Corcelles-le-Jorat —
célibataire —

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Neyruz le huit Décembre mil huit cent quatre vingt
fils de Beut François Bécherraz, agriculteur
et de Henriette née Chorney, les deux à Neyruz (Vaud)

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Bicheyres Emma, domestique —
de Cuarny — domiciliée à Cuarny —
célibataire —

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Moudon, quartier St-Barnard n^o 50. le dix sept ^{Novembre} mil huit cent quatre vingt un
fille de Jacques Bicheyres, fornelier à Cuarny —
et de Pauline Adèle D'ellessert née Cosandey, décedée —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat le trente un mai
et à Cuarny le trente mai mil neuf cent huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Le certificat de publication
et autorisation de l'Etat civil
de Corcelles-le-Jorat de célébrer
le mariage à Yvonand. —

Signatures des époux :
Bécherraz Ami Louis
Bicheyres Emma

Signatures des témoins :
Vindayer Jules
Louis Niles

Communiqué : à l'officier de
l'Etat civil de Corcelles le Jorat

L'officier de l'état civil :
Ch. Mares

N° 13

Kipper et Hepp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu en date du 23 février 1925 par le Landgericht 1 de Berlin, déclaré définitif et exécutoire ce dit jour, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Insrit le 1^{er} avril 1925 l'officier de l'Etat civil Ch. Maun

Communiqué au bureau de l'Etat civil de Ruderswyl

Aujourd'hui Lundi douze Octobre mil huit cent quatre vingt mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Kipper Carl Friedrich, employé d'hôtel de Ruderswyl (Berne) domicilié à Yvonand, précédament à Evian-les-Bains. célibataire

né à Bartenstein (Allemagne) le vingt Février mil huit cent septante six fils de Samuel Friedrich Kipper, hôtelier et de Johanna Kipper née Raith

2^o Hepp Julianna de Strassbessenbach (Allemagne) domiciliée à Frankfort sur le Main célibataire

née à Heiberg le dix sept Août mil huit cent septante cinq fille de Peter Hepp, meunier, décédé et de Anna Hepp née Koll.

Les publications ont eu lieu à Ruderswyl le vingt quatre Août, à Evian-les-Bains le trente Août, et à Yvonand le vingt sept septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o l'extrait de naissance du fiancé
- 2^o l'extrait de naissance de la fiancée
- 3^o le certificat de validité de livres par l'autorité de police de Frankfort.
- 4^o les promesse de mariage
- 5^o les permis de domicile du fiancé.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Ruderswyl et à la Chancellerie

Signatures des époux :

C. Kipper
Juliana Kipper

Signatures des témoins :

Ernst Kipper Wolfgang Hofen
J. Pierret Karlruhe
Baden

L'officier de l'état civil :

Ch. Maun

N° 14
Gondoux et Roulier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi vingt trois Octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gondoux Alfred, agriculteur*

de *Guarny* domicilié à *Guarny*

célibataire

né à *Guarny le vingt trois Novembre* mil huit cent quatre vingt quatre

fils de *Constant Gondoux, agriculteur*

et de *Lydie née Gondoux, les deux à Guarny*

2° *Roulier Clémence, ménagère*

de *Villars-Epeney* domiciliée à *Villars-Epeney*

célibataire

née à *Villars-Epeney le neuf Octobre* mil huit cent quatre vingt huit

fille de *Julien Roulier, agriculteur à Villars-Epeney*

et de *Julie née Gondoux, au dit lieu*

Les publications ont eu lieu à *Guarny et Villars-Epeney le*
deux Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *L'extrait de naissance du fiancé*

2° *L'acte de naissance de la fiancée inscrites au registre de l'arrondissement d'Yvonand*

3° *le consentement du père de la fiancée mineure*

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Gondoux Alfred
Gondoux Clémence

Signatures des témoins :

Gondoux Louis
Gondoux Berthe

L'officier de l'état civil :

Ch. Marnet



Vu le 6 Janvier 1909
Le Préfet
D. Augsburg

N° _____

~~Aujourd'hui~~ _____ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux: _____

Lieu d'origine et de domicile: _____

Etat civil: _____

Lieu et date de la naissance: _____

Noms, profession et

domicile des parents: _____

Nom et profession de l'épouse: _____

Lieu d'origine et de domicile: _____

Etat civil: _____

Lieu et date de la naissance: _____

Noms, profession et

domicile des parents: _____

Date des publications: _____

Le N° 14 à la page 165 précédente, est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent huit mil huit cent les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

A Yvonand le 2 Janvier 1909.



Officier de l'état civil
E. Mares

~~Les publications ont eu lieu à~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées: _____

Signatures des époux: _____

Signatures des témoins: _____

Communiqué: _____

L'officier de l'état civil: _____

N^o 1
Christin et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi trente janvier ~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Christin Robert, — agriculteur —
de Cuarny ————— domicilié à Cuarny —
célibataire —————

né à Cuarny le vingt cinq Mars mil huit cent quatre vingt trois
fils de Louis Christin, agriculteur —————
et de Jenny née Burdet les deux à Cuarny —————
2^o Chevalley Rosine, — ménagère —————
de Champtauroz ————— domiciliée à Chevressy près Tomy
célibataire —————

née à Chevressy le trente juin mil huit cent quatre vingt trois
fille de Auguste Chevalley, décédé —————
et de Georgine Félicie Adèle née Bally, à Chevressy
Les publications ont eu lieu à Cuarny le seize janvier, à Tomy et à
Champtauroz le dix sept janvier mil neuf cent
neuf —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o L'extrait de naissance du fiancé
2^o L'extrait de naissance de la fiancée
3^o La promesse de mariage écrite

Communiqué : aux officier de l'état
civil de Ursins et Combremont
le-Grand —————

Signatures des époux :

Christin Robert
Christin Rosine

Signatures des témoins :

Christin Louis
Marie Bony

L'officier de l'état civil :

Ch. Marref

N° 2

Cornu et Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi six Février ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cornu Robert* boulanger

de *Chamblon* domicilié à *Chavannes-le-Chêne*

célibataire

né à *Yvonand le huit Novembre* mil huit cent *quatre vingt six*

fils de *Louis Abram Cornu, agriculteur*

et de *Anais Rosine née Correvon, les deux à Yvonand*

2° *Saugy Clémence, sans profession*

de *Rougemont, Marnand et Chavannes-le-Chêne* domiciliée à *Chavannes-le-Chêne*

célibataire

née à *Chavannes-le-Chêne le vingt trois juillet* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *Emile Saugy, agriculteur*

et de *Adèle Amélie née Key, les deux à Chavannes-le-Chêne*

Les publications ont eu lieu à *Rougemont le quinze Janvier, à Chamblon, à Marnand, et à Chavannes-le-Chêne le seize Janvier mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. L'extrait de naissance du fiancé
- 2. L'acte de naissance de la fiancée inscrite au registre des naissances du présent Arrondissement.
- 3. La promesse de mariage écrite

Communiqué : aux officier de l'Etat civil de *Rougemont, Yvonand, Marnand, et de Montagny.*

Signatures des époux :

Robert Cornu
Clémence Cornu.

Signatures des témoins :

Numa Saugy
Léon Jules

L'officier de l'état civil :

E. Barre

N° 3
Leuba et Crausaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi six Février ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leuba Jules, postillon
de Buttes (Neuchâtel) et Chavannes le Chêne domicilié à Lausanne
célibataire

né à Sassel le vingt huit septembre mil huit cent quatre vingt deux
fils de Alme Leuba, absent

et de Henriette Julie Cosandey, sa femme, à Chavannes le Chêne

2° Crausaz Anna, cuisinière
de Grey domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Marnand le vingt neuf septembre mil huit cent quatre vingt quatre
fille de Isaac Crausaz, Cordonnier à Marnand

et de Jeanne Françoise Yonini sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix neuf janvier, à
Buttes le dix neuf janvier, à Chavannes le Chêne et à
Grey le vingt janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication
et autorisation de l'officier
de l'état civil de Lausanne
de célébrer le mariage à
Marnand.

Communiqué : aux officiers de l'état civil
de Lausanne, Buttes et de Grey.

Signatures des époux :

Jules Leuba
Anna Leuba

Signatures des témoins :

Robert Cornu
Clément Gottraux

L'officier de l'état civil :

Ch. Mares

N^o 4
Pöf & Crausaz

Aujourd'hui Vendredi dix neuf Mars ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Pöf Jacques, peintre

Lieu d'origine et de domicile:

de Urnasch (Appenzel) domicilié à Yvonand

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Wädensweil le dix neuf Novembre mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fil de Jean Jacques Pöf, facteur à Wädensweil

domicile des parents:

et de Regula née Häberling, décédée

Nom et profession de l'épouse:

2^o Crausaz Louise, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile:

de Trey (Val) domiciliée à Yvonand

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Fiez le trente un Octobre mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de François Crausaz, décédé

domicile des parents:

et de Louise Eugénie née Roulier, domiciliée à Yvonand

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt un Février, à Urnasch et à Trey le vingt trois Février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1^o L'extrait de naissance du fiancé
- 2^o L'extrait de naissance de la fiancée
- 3^o La promesse de mariage écrite

Signatures des époux:

J. Pöf
Louise Crausaz

Signatures des témoins:

John Kay
John Roulier

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Urnasch et de Trey.

L'officier de l'état civil:

Ch. Marsel

N° 5

Despland et Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi dix huit Mai* — ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Despland Henri*, *Commis de banque* —
de *Grandson (Canton de Vaud)* domicilié à *Neuchâtel* —
Célibataire —

né à *Fresens le onze Août* — mil huit cent *quatre vingt quatre*
fils de *Charles Louis Despland*, *Agriculteur* —
et de *Elise née Roulin*, à *Fresens*. —

2° *Ferrin Susanne Emma*, *sans profession* —
de *Provence (Vaud)* — domiciliée à *Yvonand* —
Célibataire —

née à *Provence le quatre Février* — mil huit cent *quatre vingt deux*
fille de *Ami Ferrin*, *Agriculteur* à *Provence* —
et de *Marie Louise née Keyre*, *décédée* —

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel le vingt deux Mars*, à
Yvonand le vingt trois Mars, à *Grandson le vingt*
quatre Mars, et à *Provence le vingt sept Mars*, *mil neuf*
cent neuf —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Le certificat de publication et
autorisation de l'Etat civil
de Neuchâtel de célébrer
le mariage à Yvonand.

Signatures des époux :

H. Despland
E. Despland

Signatures des témoins :

Aug. Versel
Ewert Paule

Communiqué : *Aux officier de l'Etat*
civil de Grandson, Provence
et de Neuchâtel.

L'officier de l'état civil :

Ch. Massol

N° 6.

Cacheron et David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt neuf mai ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil neuf cent neuf~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jules Cacheron*, *Agriculteur*

de *Molondin* domicilié à *Yronand*

célibataire

né à *Chavannes le Chêne le dix sept Mai* mil huit cent *septante deux*

fils de *Louis Cacheron*

et de *Geanne née Viret, les deux décédés*

2° *David Céline*, *ménagère*

de *Rueyres et Kuttiboef* domiciliée à *Yronand*

célibataire

née à *Lombremont le Petit le vingt neuf Novembre* ~~mil huit cent~~ ^{soix} ~~mil huit cent huitant deux~~

fille de *Aimé Alexis David, electricien*

et de *Constance née Better les deux à Yronand*

Les publications ont eu lieu à *Molondin, Rueyres, Kuttiboef et à Yronand le premier Mai mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé
2° l'extrait de naissance de la fiancée
3° la promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

Jules Cacheron
Céline De Cacheron

Signatures des témoins :

Hector Charbon
David Constant

Communiqué : aux officier de l'état civil de *Molondin, Fey et de Baulmes.*

L'officier de l'état civil :

Et. Marsel

N° 7
Correvois & Durussel

Aujourd'hui Samedi douze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
milneufcent neuf. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

1° Correvois Constant, agriculteur
de Guarny domicilié à Molondin
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Molondin le six janvier mil huit cent septante huit
fils de Charles François, décédé
et de Adèle née Puytregnet sa veuve à Molondin

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Durussel Cécile Julie, couturière
de Seigneur domiciliée à Rovray
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Rovray le vingt trois avril mil huit cent quatre vingt six
fille de Jules Durussel, agriculteur
et de Nancy née Wagnières à Rovray

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Guarny, à Molondin, à Rovray
le vingt Mai, et à Seigneur le vingt un Mai de
présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication, et
Autorisation, de l'Etat Civil
de Molondin, de célébrer
le mariage à Yvonand.

Signatures des époux :

Correvois Constant
Cécile Correvois

Signatures des témoins :

Emile Olivier
Blanche Torsel

Communiqué : aux officiers de l'Etat
civil de Molondin et de
Villargel.

L'officier de l'état civil :

Ch. Marrel

174

N° 8

Frech et Versel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du conseil fédéral du 26 juillet 1919. Et ordonne la réintégration gratuite de dame Marie Julie Frech née Versel, veuve de Emile Théodore Martin Frech, d'origine Wurtembergeoise, domiciliée à Yvonand, dans le droit de Cité des Caribon de Vaud et de la Commune de Rovray. Inscrit le 19 août 1919. L'officier de l'état civil Ch. Marrel

Communiqué au Bureau de l'état civil de Romanel et à la Chancellerie de l'état



Aujourd'hui Samedi sept août ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Frech Emile Théodore Martin, sculpteur

de Horrheim (Wurtemberg) domicilié à Renens

Veuf en 1^{re} noces de Emilie née Kurz, des le seize avril

mil neuf cent deux

né à Stuttgart le vingt huit octobre mil huit cent soixante

et de Hubert Frech

et de Louise Wilhelmine née Rau sa femme, les deux décédés

2° Versel Marie Julie, sans profession

de Rovray domiciliée à Renens

célibataire

née à Yvonand le dix sept Mars mil huit cent septante cinq

et de Henri Versel, décédé

et de Marianne née Marrel, sa femme, domiciliée à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Renens le cinq juin à Rovray le

cinq juin, et à Stuttgart pour Horrheim le huit juin

mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Le certificat de publication et autorisation de l'officier de l'état civil de Romanel de célébrer le mariage à Yvonand.

Signatures des époux:

Emile Frech

Marie Frech

Signatures des témoins:

Jules Louis Bonnot

Jos. Durussel

Communiqué: à l'état civil de Romanel et à la Chancellerie de l'état à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Ch. Marrel

N^o 9
Tahud et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi dix neuf Août ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Tahud Henri Bernard, Aulier

de Ogens et de Biolley-Magnoux domicilié à Yvonand

célibataire

né à Yverdon le deux janvier mil huit cent septante quatre

fils de feu Edouard Tahud

et de Caroline Henriette née Félaux, sa veuve à Yvonand

2^o Dutoit Marie Marguerite, sans profession

de Moudon et Seyruz domiciliée à Yvonand

célibataire

née à Yvonand le vingt un juin mil huit cent quatre vingt six

fille de feu Edouard Dutoit

et de Félicie née Tahud sa veuve à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Biolley-Magnoux, à Moudon et à Yvonand le trente un juillet, à Ogens et à Seyruz le deux Août de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 l'extrait de naissance du fiancé

2 l'extrait de naissance de la fiancée

3 la promesse de mariage écrite

Signatures des époux :

H. Tahud

Marguerite Poluol.

Signatures des témoins :

Dutoit

Henri Heer-Dutoit

L'officier de l'état civil :

E. Masset

Communiqué : aux officiers de l'état civil de St-Cierges, Moudon et Seyruz.

Par décision du 26 juillet 1919 le Conseil fédéral a ordonné la réintégration gratuite de dame Marie Julie Frech née Vassel veuve de Louis Théodore Martin Frech d'origine Wurtembergaise domiciliée à Yvonand, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Rouvray Inséré le 19 Août 1919.

L'officier de l'état civil
E. Masset

Approuvé la rédaction ci-dessus
L'officier de l'état civil
E. Masset
Commune de Rouvray
de page 174

N^o 10
Walker et Guillet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *Jeudi neuf septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1^o *Walker Albert Eugène, Agriculteur* —
de *Sainte-Croix (Vaud)* — domicilié à *Chavannes-le-Chêne*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Chavannes le Chêne le douze juin* mil huit cent *quatre vingt huit*
fils de *Jules Walker, Agriculteur*
et de *Elise née Michoud, les deux à Chavannes le Chêne*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o *Guillet Louise Auguste, sans profession* —
de *Chêne et Saquier* — domiciliée à *Chêne et Saquier*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Chêne et Saquier le premier février* mil huit cent *septante huit*
fille de *Aime Guillet, Agriculteur*
et de *Julie née Walker, les deux à Chêne et Saquier*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chavannes le Chêne, à St-Croix, aux*
Granges de St-Croix le vingt un Août, et à Chêne et
Saquier le vingt trois Août mil neuf cent neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *L'extrait de naissance du fiancé*
- 2^o *L'extrait de naissance de la fiancée*
- 3^o *La promesse de mariage écrite.*

Communiqué : *aux officier de l'Etat*
civil de St-Croix et de Molondin.

Signatures des époux :

Albert Walker
Augusta Walker

Signatures des témoins :

Herbert Gottraux
Alice Guillet

L'officier de l'état civil :

Ch. Marrel

N° 11

Michoud et Hostettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi seize Octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Michoud Jacques Robert, agriculteur*
de *Chavannes-le-Chêne* domicilié à *Chavannes-le-Chêne*
célibataire

né à *Chavannes-le-Chêne le dix neuf septembre* mil huit cent *quatre vingt trois*
fils de *Alexis Michoud, agriculteur*
et de *Sylvie née Bercher, sa femme, les deux à Chavannes-le-Chêne*
2° *Hostettler Adèle Elise, ménagère*
de *Güggisberg (Berne)* domiciliée à *Chavannes-le-Chêne*
célibataire

née à *Chavannes-le-Chêne le sept Mars* mil huit cent *quatre vingt neuf*
fille de *Antoine Frédéric Hostettler, charbon*
et de *Lina Fanny née Burnand, sa femme, à Chavannes-le-Chêne*
Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Chêne le vingt cinq*
août, et à Güggisberg le vingt six août mil neuf
cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extrait de naissance du fiancé*
- 2° *L'extrait de naissance de la fiancée*
- 3° *La promesse de mariage écrite.*

Communiqué : *à l'état civil*
de Güggisberg.

Signatures des époux :

Robert Michoud

Adèle Michoud

Signatures des témoins :

Emile Niboy

Firmin Pise

L'officier de l'état civil :

E. Marsat

N^o 12
Chevalley et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi six Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil huit cent quatre vingt~~ ~~mil neuf cent neuf~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Chevalley Vincent, facteur postal*

de *Châtelard* domicilié à *Brent-Montreux*

célibataire

né à *Brent le quatorze janvier* mil huit cent *soixante dix sept*

fil de *Suzanne Marie Chevalley née Yersin à Brent.*

et de

2^o *Porchet Rose, sans profession*

de *Kucherens* domiciliée à *Yvonand*

célibataire

née à *Yvonand le cinq septembre* mil huit cent *soixante dix neuf*

fille de *Constant Porchet, défunt*

et de *Marie Clémence née Gallandat, domiciliée à Yvonand*

Les publications ont eu lieu au *Châtelard le dix neuf octobre,*
à Kucherens et à Yvonand le vingt octobre mil neuf
cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication et autorisation de l'Etat civil de Montreux de célébrer le mariage à Yvonand.

Signatures des époux :

V. Chevalley
Rose Chevalley

Signatures des témoins :

G. Yersin
L. Porchet

Communiqué : *aux officier de l'Etat civil de Montreux et de Moudon.*

L'officier de l'état civil :

Ch. Marre

N° 13

Genevaz & Brügger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi dix novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Genevaz François Louis, agriculteur*

de *Mont-la-Ville* domicilié à *Mont-la-Ville*

célibataire

né à *Mont-la-Ville le premier avril* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *François Genevaz, agriculteur*

et de *Marie Jenny née Martinet, les deux à Mont-la-Ville*

2° *Brügger Julia Marguerite, sans profession*

de *Belpberg (Borne)* domiciliée à *Yvonand*

célibataire

née à *Yvonand le quatorze décembre* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Aimé Maurice Brügger, agriculteur*

et de *Aline Justine née Bettez, les deux à Yvonand*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand le vingt septembre* à *Belpberg le vingt un septembre, et à Mont-la-Ville le vingt deux septembre mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° le Certificat de publication et autorisation de l'Etat civil de l'Isle de célébrer le mariage à Yvonand.

Communiqué : *Aux officier de l'Etat civil de l'Isle et Belpberg.*

Signatures des époux :

Louis Genevaz
Julia Genevaz

Signatures des témoins :

Aimé Brügger
Jules Brügger

L'officier de l'état civil :

E. Narrez

N° 14
Schaffroth et Paschoud

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:
Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et domicile des parents:
Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:
Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et domicile des parents:
Date des publications:

Aujourd'hui Samedi vingt Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent neuf~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Schaffroth William, — négociant —
de Rothenbach (Berne) — domicilié à Neuchâtel —
divorcé de Jeanne née Duvalet, dès le douze juillet mil neuf
cent neuf —
né à Lignières le douze mai — mil huit cent septante sept —
fils de Edouard Schaffroth, charretier —
et de Elisa Clodie née Grosclaude, à Yevry —
2° Paschoud Lea Bertha, — cuisinière —
de Lutry (Canton de Vaud) — domiciliée à Yvonand —
célibataire —

née à Yvonand le seize janvier mil huit cent huitante six —
fille de Louis Paschoud, agriculteur —
et de Félicie née Poterat, à Yvonand —

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel et Lutry le trois novembre
et à Yvonand et à Rothenbach le quatre novembre —
mil neuf cent neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Le certificat de publication
et autorisation de l'Etat civil
de Neuchâtel de célébrer le
mariage à Yvonand. —

Signatures des époux:

Schaffroth William
Lea Paschoud Schaffroth

Signatures des témoins:

Jules Pellon
Eugène Vigorot

L'officier de l'état civil:

E. Marret

Communiqué: aux officier de l'Etat
civil de Neuchâtel, Rothen-
bach et de Lutry. —

Selon notification de la
Chancellerie du Canton de
Genève en date du 2 septembre
1929, il résulte que
Schaffroth William inscrit
ci-contre, a été reçu citoyen
Genevois, ressortissant à la
Commune de Genève, en
date du 23 décembre 1927.
Inscrit le 5 septembre 1929.
Communiqué au Département
de Justice et Police
L'officier de l'Etat civil
E. Marret

N°

~~Aujourd'hui~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

~~1°~~

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ ~~domicilié à~~

Etat civil :

Le N° 14, à la page 180 précédente, est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

neuf, les deux doubles du mil huit cent présent registres

Noms, profession et

et de ~~fil de~~ *sont conformes.*

domicile des parents :

et de ~~ce que nous certifions.~~

Nom et profession de l'épouse :

à Yverand le 3 janvier 1910.

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ ~~domiciliée à~~ *l'officier de l'état civil*

Etat civil :



Et Mares

Lieu et date de la naissance :

~~née à~~

Noms, profession et

~~fil de~~

domicile des parents :

~~et de~~

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~

vu le 3 janvier 1910

Le Prifet subit
H. Delay



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué.

L'officier de l'état civil :

N° 1

Correvoit et Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi douze Février* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent dix — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Correvoit François*, *jardinier* —
de *Guarny* — domicilié à *Cheseaux-Noréaz*
célibataire —

né à *Guarny le seize Mars* mil huit cent *septante-trois* —
fils de *François Louis Correvoit* —

et de *Jeannette née Roulier, les deux décédés* —

2° *Christin Louise*, — *ménagère* —
de *Guarny* — domiciliée à *Guarny* —
célibataire —

née à *Guarny le cinq Mai* mil huit cent *huitante-un* —
fille de *François Christin, décédé* —

et de *Jenny née Pequiron, domiciliée à Guarny* —

Les publications ont eu lieu à *Guarny le vingt six Janvier, et*
à Cheseaux-Noréaz le vingt sept Janvier mil neuf
cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication et autorisation de l'Etat civil d'Yverdon, de célébrer le mariage à Yverdon. —

Communiqué : à l'Etat civil de *Yverdon* —

Signatures des époux :

François Correvoit
Louise Correvoit

Signatures des témoins :

Christin Justus
Lina Correvoit

L'officier de l'état civil :

Ch. Marres

N° 2
Gallandat et Ventlivres

Aujourd'hui Samedi deux avril ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent dix — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Gallandat Jules François Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Yvonand — domicilié à Yvonand —

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Yvonand le vingt cinq décembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fils de Jules Gallandat, agriculteur

domicile des parents:

et de Emma Désirée née Maillard, sa femme les deux à Yvonand

Nom et profession de l'épouse:

2° Ventlivres Blanche

Lieu d'origine et de domicile:

de Chêne-et-Saugier — domiciliée à Chêne-et-Saugier

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Chêne-et-Saugier le six juillet mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fille de Jules Ventlivres, décodé

domicile des parents:

et de Adèle née Michoud, domiciliée à Chêne et Saugier

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Yvonand le onze Mars mil neuf cent dix —
Chêne-et-Saugier le douze Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1. l'acte de naissance du fiancé inscrit au registre de l'arrondissement d'Yvonand

2. l'extrait de naissance de la fiancée

3. La promesse de mariage écrite.

Communiqué: à l'Etat civil de Malandin

Signatures des époux:

Jules Gallandat
Blanche Gallandat.

Signatures des témoins:

Besson Amig
Fritz Chomney

L'officier de l'état civil:

E. Mares

N° 3
Bécherraz et Durussel

Aujourd'hui Samedi vingt trois juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bécherraz Ernest, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Cuarny (Soud) domicilié à Villars-Epeney.

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Cuarny le treize Mars mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Louis Bécherraz, charpentier

domicile des parents:

et de Julie née Cuagnier, décédée

Nom et profession de l'épouse:

2° Durussel Lucie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Sassel (Soud) domiciliée à Cuarny

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Mœjery le trente Décembre mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Jules Durussel, agriculteur

domicile des parents:

et de Elie née Cavin, sa femme, les deux à Sassel

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Cuarny le quatre juillet, à Villars-Epeney le quatre juillet, et à Sassel le six juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée
- 3° la promesse de mariage écrite.

Signatures des époux:

Ernest Bécherraz
Lucie Bécherraz

Signatures des témoins:

M. Durussel
Henri Favre

Communiqué: à l'Etat Civil
de Grange-Marnand

L'officier de l'état civil:

Le Maire
[Signature]

N^o 4
 Pochon et Guillet

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui Samedi dix sept Septembre — ~~mil huit cent quatre vingt~~
 mil neuf cent dix — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o Pochon Elie Ulysse, — agriculteur —
 de Chavannes le Chêne et Denezey domicilié à Chavannes le Chêne
 — célibataire —

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Chavannes le Chêne le vingt Novembre mil huit cent quatre vingt un
 fils de feu Elie Pochon —
 et de Lydie née Coigny, sa veuve à Chavannes le Chêne

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2^o Guillet Cécile, — couturière —
 de Chêne et Paquier — domiciliée à Chêne et Paquier
 — célibataire —

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Chêne et Paquier le deux Mai — mil huit cent septante neuf —
 fille de Léonard Guillet, agriculteur —
 et de Rosine Guillet née Tribud, les deux à Chêne et Paquier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes le Chêne et Denezey le dix huit août et à Chêne et Paquier le dix neuf août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 1^o l'extrait de naissance du fiancé
 2^o l'extrait de naissance de la fiancée
 3^o la promesse de mariage écrite

Signatures des époux :
 Ulysse Pochon
 Cécile Pochon

Signatures des témoins :
 Alice Gottraux
 Henri Guillet

Communiqué : à l'état civil
 de Molondin et de
 Denezey

L'officier de l'état civil :
 Ch. Marie

N° 5

Guillet et Gottraux

Aujourd'hui Samedi dix sept septembre ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Guillet Henri, ——— maçon ———

Lieu d'origine et de domicile:

de Chêne et Paquier ——— domicilié à Chavannes le Chêne

Etat civil:

——— célibataire ———

Lieu et date de la naissance:

né à Chêne et Paquier le treize septembre mil huit cent quatre vingt —

Noms, profession et domicile des parents:

fil de Elie Guillet, agriculteur à Chavannes le Chêne et de Isaline née Vermet, décédée ———

Nom et profession de l'épouse:

2° Gottraux Alice, ménagère ———

Lieu d'origine et de domicile:

de Chavannes le Chêne ——— domiciliée à Chavannes le Chêne

Etat civil:

——— célibataire ———

Lieu et date de la naissance:

née à Chavannes le Chêne le vingt neuf Mai mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et domicile des parents:

filles de feu Charles Gottraux ——— et de Constance née Curckhod à Chavannes le Chêne

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Chavannes le Chêne et à Chêne et Paquier le douze août mil neuf cent dix. ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage écrite

Signatures des époux:

Henri Guillet
Alice Guillet

Signatures des témoins:

Cécile Pochon
Thyssen Pochon

Communiqué: à l'état civil de Molondin.

L'officier de l'état civil:

E. Martel

N° 6

Delapraz et Paschoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi vingt quatre Septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delapraz Aloys*, — *Boulangier* —
de *Corseaux (Vaud)* — domicilié à *Yvonand* —
Célibataire

né à *Chardonne le six Février* mil huit cent *quatre vingt un*
fils de *Louis Henri Frédéric Delapraz*, à *Yverdon*
et de *Isaline* née *Rouiller*, *décédée* —
2° *Paschoud*, *Cécile Elise*, *Cuisinière* —
de *Lutry (Vaud)* — domiciliée à *Yvonand* —
Célibataire

née à *Yvonand le vingt six Juin* mil huit cent *quatre vingt deux*
fille de *Louis Paschoud*, *Agriculteur* —
et de *Félicie* née *Potterat*, sa femme, les deux à *Yvonand*
Les publications ont eu lieu à *Yvonand le vingt trois Août*,
à *Corseaux et Lutry le vingt quatre Août* —
mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *L'extrait de naissance du fiancé* —
- 2° *L'extrait de naissance de la fiancée* —
- 3° *La promesse de mariage écrite* —

Communiqué : *aux Officiers de l'Etat civil de Corseaux et Lutry.*

Signatures des époux :

Delapraz Aloys
Cécile Delapraz

Signatures des témoins :

Louis Paschoud
Jules Vallon

L'officier de l'état civil :

E. Mares

N° 4
Gallandat et Boillet

Aujourd'hui Jeudi trois Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Gallandat Charles Frédéric, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Rouvray domicilié à Rouvray

Etat civil:

— célibataire —

Lieu et date de la naissance:

né à Rouvray le quatorze Décembre mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fil de Charles Eugène Gallandat, décédé

domicile des parents:

et de Elise née Correvon, sa veuve à Rouvray

Nom et profession de l'épouse:

2° Boillet Lucie Céline, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Moutreaux (Vaud) domiciliée à Rouvray

Etat civil:

— célibataire —

Lieu et date de la naissance:

née à Chavannes-le-Chêne le dix sept Mai mil huit cent soixante et dix neuf

Noms, profession et

fille de Henri Louis Boillet

domicile des parents:

et de Marie Sophie née Rosset, les deux décédés

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Rouvray et à Moutreaux, le dix sept septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1. les actes de naissances des fiancés.
2. les promesses de mariage écrites

Signatures des époux:

Chs Gallandat
Lucie Gallandat.

Signatures des témoins:

Aug. Versel
E. Lauby.

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Provence

L'officier de l'état civil:

E. Mars

N° 8

Porret et Fossevel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt six Novembre mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Porret, Henri Gustave, agriculteur —
de Fresens (Neuchâtel) — domicilié à Yvonand —
— célibataire —

né à Provence le trois décembre mil huit cent soixant et dix neuf
fils de Henri Porret, décédé —

et de Louise Rosalie née Jeannonod, ménagère à Provençe

2° Fossevel Jeanne Susanne, couturière —
de Moudon et Bussy — domiciliée à Yvonand —
— célibataire —

née à Yvonand le huit février — mil huit cent quatre vingt deux
fille de Etienne Louis Fossevel, agriculteur —

et de Fanny née Favre les deux à Yvonand —

Les publications ont eu lieu à St Aubin le vingt huit octobre,
à Moudon, Bussy et Yvonand le vingt neuf —
octobre mil neuf cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° L'extrait de naissance du fiancé —
- 2° L'extrait de naissance de la fiancée —
- 3° La promesse de mariage écrite. —

Communiqué : aux officier de l'état
civil de St Aubin et de
Moudon. —

Signatures des époux :

Gustave Porret.

Jeanne Porret

Signatures des témoins :

Louis Porchet

Alfred Gallandot

L'officier de l'état civil :

Ch. Mars

N^o 9
Burdet et Bulloy

Aujourd'hui *Samedi vingt six Novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o *Burdet Emile, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Orzens et Ursins* domicilié à *la Grand Moille vers Yvonand*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *la Grand-Moille le dix sept Janvier* mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et

fil de *Jean Louis Burdet*

domicile des parents:

et de *Adèle née Roulier, les deux décédés*

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Bulloy Emma, Ménagère*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Villars-le-Comte* domiciliée à *la Grand-Moille*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Villars-Mendraz le quatre avril* mil huit cent *quatre vingt onze*

Noms, profession et

fille de *Emile Frédéric Bulloy, Charpentier*

domicile des parents:

et de *Léa née Guex sa femme, les deux à Villars-Mendraz*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Ursins et Yvonand le vingt un*
Octobre, et à Orzens et Villars-le-Comte le vingt deux
Octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance du fiancé
inscrit au registre de l'arrondissement
et l'extrait de naissance de la fiancée
et le consentement du père
de la fiancée mineure et
la promesse de mariage écrite

Communiqué: *aux officiers de*
l'état civil de Ursins
et Demerzy

Signatures des époux:

Emile Burdet

Emma Burdet

Signatures des témoins:

aug: Versel

Edmond Dutoit

L'officier de l'état civil:

Ede Marsel

N° 10

Michoud et Falconnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi vingt sept Décembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Michoud Paul Alfred, charbon*
de *Chavannes-le-Chêne* domicilié à *Yvonand*
célibataire

né à *Yvonand le seize Décembre* mil huit cent ~~septante cinq~~
fils de *Denis Michoud, décede*

et de *Rose Georgine née Jordan sa veuve à Yvonand*

2° *Falconnier Emma, ménagère*
de *Vulliens (Vaud)* domiciliée à *Molondin*
célibataire

née à *Molondin le vingt neuf novembre* mil huit cent *quatre vingt un*

filles de *Jean Pierre Falconnier, agriculteur*

et de *Sophie née Berthorey, les deux à Molondin*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand et Chavannes-le-Chêne le*
dix sept novembre, à Molondin le dix neuf novembre
et à Vulliens le vingt quatre novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

l'extrait de naissance du fiancé
l'extrait de naissance de la fiancée
la promesse de mariage écrite.

Signatures des époux :

Paul Michoud.
Emma Michoud

Signatures des témoins :

Richard Albert
Henri Graffer

L'officier de l'état civil :

Ch. Mars

Communiqué : *aux officiers de l'état*
civil de Mézières et de Molon-
din.



vu le 9 janvier 1911
Le Prêtre substit
H. Deloy

192

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1^o Le 2^o 10 à la page 191 précédente, est celui de la dernière inscription faite domicilié dans l'année mil neuf cent dix, les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions mil huit cent

à Yvonand le 3 janvier 1911.



L'officier de l'état civil Et. Marret

domiciliée à

née à

mil huit cent

filles de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Staudemann et Cochard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi quatre février* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Staudemann Jules Emile, employé aux C.F.F.*

de *Guggisberg (Berne)* domicilié à *Yvonand*

célibataire

né à *Yvonand le huit juillet* mil huit cent quatre vingt un

fil de *Nicolas Staudemann, journalier à Yvonand*

et de *Félicie née Belloud, décédée*

2° *Cochard Juliette, ménagère*

de *Romairon et Villars-Bourquin* domiciliée à *La Poissine, rive Grandson*

célibataire

née à *Grandson le premier juillet* mil huit cent quatre vingt douze

fille de *Jules Louis Cochard, employé aux C.F.F.*

et de *Fanny Louise Marie née Favre, les deux domiciliés à La Poissine*

Les publications ont eu lieu à *Yvonand et Grandson le treize janvier*

à *Romairon et Guggisberg le quatorze janvier, et à*

Villars Bourquin le quinze janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *L'extract de naissance du fiancé*

2° *L'extract de naissance de la fiancée*

3° *Le consentement du père de la*

fiancée mineure.

4° *Les promesses de mariage écrites*

Signatures des époux :

Staudemann Jules

Staudemann Juliette

Signatures des témoins :

Constant Vonzey à Yvonand

Cochard Jules à La Poissine

L'officier de l'état civil :

Ch. Marsel

Par Ordonnance du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 3 novembre 1922, que le nom patronymique de l'époux inscrit ci contre soit orthographié 'Staudemann' au lieu de 'Staudemann', comme indiqué par erreur.

Inscrit le 8 novembre 1922

L'officier de l'état civil

Ch. Marsel
Communiqué aux officiers de l'état civil de Guggisberg et de Fiez et au Département de Justice et Police

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Grandson, Champagne Fiez et de Guggisberg.

N^o 2
Maendly & Breux

Aujourd'hui *Samedi quatre Mars* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1^o *Maendly Henri Louis, menuisier*

Lieu d'origine et de domicile: de *Fribourg* domicilié à *Salvaziers Constantine*

Etat civil: *célibataire*

Lieu et date de la naissance: né à *Valleyres-sous-Rances le vingt deux décembre mil huit cent soixante dix huit*

Noms, profession et domicile des parents: fils de *François Louis Maendly*

et de *Caroline Emma née Mermod, les deux décédés;*

Nom et profession de l'épouse: 2^o *Breux Emma, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile: de *Chavannes-le-Chêne* domiciliée à *Chavannes-le-Chêne*

Etat civil: *célibataire*

Lieu et date de la naissance: née à *Chavannes-le-Chêne le vingt huit* mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et domicile des parents: fille de *Alfred Breux, agriculteur*

et de *Adèle née Michoud, les deux à Chavannes-le-Chêne*

Date des publications: Les publications ont eu lieu à *Fribourg le sept février, à Chavannes-le-Chêne le sept février, et à Constantine le huit février mil neuf cent onze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o le certificat de publication et autorisation de l'Etat civil de Constantine de célébrer le mariage à Yvermond.

Communiqué: *aux officier de l'Etat Civil de Constantine et de Fribourg.*

Signatures des époux:

Henri Maendly
Emma Maendly

Signatures des témoins:

Jules Breux à Chavannes-le-Chêne
Odèle Thiellat à Chêne et Pagnier

L'officier de l'état civil:

Ch. Mars

N° 3
 Michoud & Roulier

Aujourd'hui Samedi dix huit Mars ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 mil neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

1° Michoud Oscar Edouard, agriculteur
 de Chavannes-le-Chêne domicilié à Yvonand
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Niedens sur Yvonand le vingt avril mil huit cent quatre vingt trois
 fils de Gustave Michoud, agriculteur
 et de Louise née Schwab, les deux à Niedens dessus.

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° Roulier Lina, couturière
 de Yvonand domiciliée à Yvonand
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Combremont le grand, le neuf septembre mil huit cent quatre vingt deux
 fille de François Oswald Roulier, ancien instituteur
 et de Aïse née Héritier, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne et à Yvonand
le vingt trois Février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. l'acte de naissance du fiancé inscrit dans le registre de l'enregistrement d'Yvonand.
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage écrite

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Michoud Oscar
Michoud Lina

Signatures des témoins :

F. Roulier à Yvonand
John Michoud Niedens

L'officier de l'état civil :

Et. Marrel

N° 4
Bally et Ballif

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui samedi vingt deux avril ~~mil huit cent quatre vingt~~

Lieu d'origine et de domicile :

mil neuf cent onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° Bally John — sciur —
de Chêne et Paquier ————— domicilié à Chêne et Paquier
célibataire —————

Lieu et date de la naissance :

né à Chêne et Paquier le dix sept février mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fil de Auguste Bally charpentier —————

domicile des parents :

et de Henriette née Terthorey à Chêne et Paquier —

Nom et profession de l'épouse :

2° Ballif Ida, ménagère —————

Lieu d'origine et de domicile :

de Lucens Combremont le Grand et Henniez domiciliée à Cuarny —

Etat civil :

célibataire —————

Lieu et date de la naissance :

née à Cuarny le dix sept novembre mil huit cent huitante neuf

Noms, profession et

fille de Henri Ballif, décédé —————

domicile des parents :

et de Nancy née Piquiron sa veuve à Cuarny —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chêne et Paquier, à Lucens, à Combremont le Grand et à Cuarny le onze Mars, et à Henniez le quinze Mars de la présente année. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Le certificat de publication et autorisation de l'état civil de Molondin, de célébrer le mariage à Yvonand

Signatures des époux :

John Bally
Ida Bally

Signatures des témoins :

Alfred Terthorey

Aug. Verel
Les deux à Yvonand

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Molondin, Lucens Combremont le Grand, et de Granges-Marnand.

L'officier de l'état civil :

Ch. Marnand

N° 3

Benev et Kindler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi six Mai* _____ ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil neuf cent onze~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Benev Henri Louis*, employé aux C.F.F. _____

de *Valleyres-sous-Ursins (Aud)* domicilié à *Yverdon* _____

veuf en 1^{re} noces de Alice née Chevalley, de le quinze
avril mil neuf cent dix _____

né à *Yverdon le vingt deux Mars* mil huit cent quatre vingt deux

fil de *Chriophile Benev*, manoeuvre à *Yverdon* _____

et de *vue Elisabeth née Schick*. _____

2° *Kindler Marie*, _____ cuisinière _____

de *Lyssach (Borne)* _____ domiciliée à *Lyssach* _____

célibataire. _____

née à *Lyssach le huit septembre* mil huit cent septante _____

fille de *Jacob Kindler*, charpentier à *Lyssach* _____

et de *vue Anna Barbara née Wyss*. _____

Les publications ont eu lieu à *Yverdon et Kirchberg le vingt*
deux avril, et à Valleyres-sous-Ursins le vingt trois
avril de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extract de naissance des fiancés
l'extract de décès de sa défunte épouse
l'extract de naissance de la présente
épouse, et la promesse de mariage
écrite _____

Communiqué : aux officiers de
l'état civil de *Ursins et de*
Kirchberg. _____

Signatures des époux :

Benev Henri

Benev Marie

Signatures des témoins :

Ferdinand Henri Yverdon

André Julien Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Mann

N° 6

Tardy et Bovay

Nom et profession de l'époux :

1° *Tardy Charles Aimé*, *maçon*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Kuarrrens* domicilié à *Somy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Somy le deux février* mil huit cent *huitante quatre*

Noms, profession et

fils de *Charles Louis Tardy*

domicile des parents :

et de *Louise née Correvon, les deux domiciliés à Somy*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bovay Héline*, *ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Correvon* domiciliée à *Yvonand*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Yvonand le vingt huit février* mil huit cent *huitante six*

Noms, profession et

fille de *Jean François dit Jules Bovay*

domicile des parents :

et de *Rosine née Trabins, les deux domiciliés à Yvonand*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Somy, Kuarrrens, Correvon, et à Yvonand*
le huit avril mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication et autorisation de l'Etat civil de Ursins, de célébrer le mariage à Yvonand.

Signatures des époux :

Charles Tardy
Héline Tardy

Signatures des témoins :

John Bovay Yvonand
Héli Bovay Yvonand

Communiqué : *aux officiers de l'Etat civil de Ursins, Kuarrrens, et St. Cierges.*

L'officier de l'état civil :

Ch. Massel

N° 7
Correvoon & Correvoon

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui Samedi dix Juin ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent onze~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Correvoon Justin François, agriculteur
de Cuarny domicilié à Cuarny
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Cuarny le vingt huit avril mil huit cent quatre vingt un
fils de Pierre François Correvoon, décedé
et de Nancy née Guillaume, sa veuve à Cuarny

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Correvoon Alice, ménagère
de Cuarny domiciliée à Cuarny
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Cuarny le sept Mars — mil huit cent quatre vingt quatre
fille de François Correvoon, agriculteur
et de Marie Henriette née Ferrin, les deux à Cuarny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cuarny le vingt six mai mil
neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance
des fiancés, inscrit au
registre des naissances de
l'arrondissement d'Yvermand.

Signatures des époux :

Justin Correvoon
Alice Correvoon

Signatures des témoins :

Adèle Correvoon
Georges Correvoon
les deux à Cuarny

Communiqué :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

200

Folio _____

Registre des mariages A.

N° _____

~~Aujourd'hui~~ _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

1° Ce volume se termine par le 267 des inscriptions de l'année 1911, la suite se ~~domicilie~~ trouve dans le volume III commençant par le 268.

Ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

~~à~~ Yvonand le 17 juin 1911. ~~mil huit cent~~ L'Officier de l'état civil

~~fil~~ de

~~et de~~

~~de~~

~~de~~



E. Meunier

~~domiciliée à~~

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

~~née à~~

mil huit cent

~~fil~~ de

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

200

Folio _____

Registre des mariages A.

N° _____

~~Aujourd'hui~~ _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux:

1° Ce volume se termine par le 267 des inscriptions

Lieu d'origine et de domicile:

de l'année 1911, la suite se ~~domicilie~~ trouve dans le

Etat civil:

volume III commençant par le 268.

Ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance:

~~à~~ Yvonand le 17 juin 1911. ~~mil huit cent~~ L'officier de l'état civil

Noms, profession et

~~fil~~ de



E. Moirand

domicile des parents:

~~et de~~

Nom et profession de l'épouse:

~~de~~

Lieu d'origine et de domicile:

~~de~~

~~domiciliée à~~

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

~~née à~~

mil huit cent

Noms, profession et

~~fil~~ de

domicile des parents:

~~et de~~

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

Amy Constant, de Ogers et ^{page}
Augustine Clémentine née Leuamy 11
Amy John, de Ogers, et
Rochester Elik, de Blumenstein 14



Bellix et Marché de Combronnant le juld 6

Bovay Auguste et Lenn Berthe
Marie, de Lémoret et Charny 13

Burdet Edouard Ewald et
Chevalley Lina Thaline de Ursins 16

Baudat Emile Louis et Uldry
Octavie Flora, de Brenex (sbe) 21

Breitenstein Ulysse François et
Viogot Alice, de Lavigny 38

Berla Maurice de Châtel sur Morat
et Crausaz Elisa de Chavannes sur Abouda 36

Bovay Louis de Correvon et Favre
Constance de Whierrens 40

Bettens Constant et Erb Cécile
de Yvonand 50

Besny Henri Louis et
Chevalley Alice de Valleyres
sous Ursins 57

Bally Alfred et Centlivres Adèle
Nancy de Chiens et Faquier 62

Bory Henri Louis et Dinet
Rose Mathilde, de Cierins 71

Besson Ami Octave, de Chapelles
et Gallandat Céline Clémence, de Yvonand 81

Brouze Joseph Auguste de Novel St Thoiry
et Marmy Melanie et Ottavaya le lac 88

Burdet Jules de Ozens et Ursins
et Cornu Clara Mathilde de Chamblon 96

Burdet Henri Julien, de Ozens et Ursins
et Palud Marie de Ozens et Biolley obsequy 98

Bizat Laurent Etienne et Uldry
niee Barbey Marie Josephine 118

Barbey Alfred Auguste et
Boillet Ferdine Lina de Feigy et Bougy 121

Bugnon Edouard et Werro
Catherine, de Bullet 131

Barbey Ami de Vuarsens
et Michoud Alexandrine, de Chavannes la Chêne 139

Bardet Constant Victor, de Villars. le. g. et
et Rebeaucourt Marthe de Roosay et Yvonand 140

Basset Louis Denis, de Goumours la Vieille
et Briand Léa, de Cronay 144

Bühler Alfred Auguste de Hombach.
et Palud Marie Louise, de Ozens 145

Bally Ernest Léon, de Chiens et Faquier
et Michoud Louise de Chavannes la Chêne 146

de Buren Albert Gustave Henri et
Thouney Blanche Olive (dite Odette) 148

Bugnon Edouard, de Bullet
et Werro Catherine 151

Bécherray Ami Louis, de Cuarny
et Bécherray Emma 163

Bichenay Ernest et Durand Louis, de
Cuarny 184

Burdet Emile et Bulloy Emma, de
Ozens et Ursins 190

Bency Henri Louis et
Kindler Marie 197

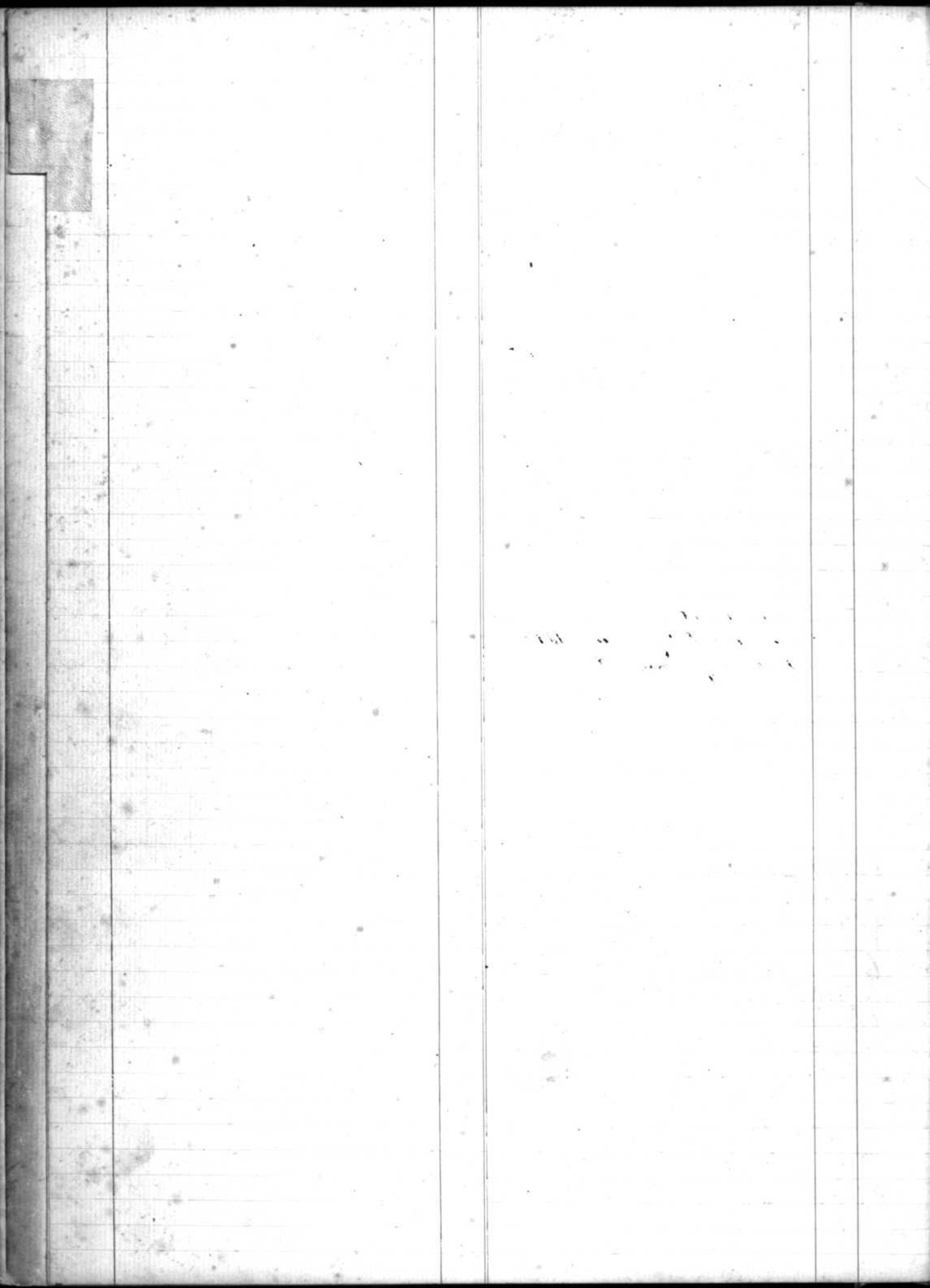
Bally John et Ballif
Ida 196

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Page
1900 <u>Centlivres et Vauquain</u> de Chêne ^{et page 1}	
<u>Correvon Oscar et Meiniez</u>	
<u>Marie, de Cuarny</u>	34
<u>Crausar Paul Hector</u> , de Chavannes	
sur Moudon et <u>Jeanne Marguerite</u>	
<u>nie Pitton</u>	41
<u>Curchod Emile</u> , de Dommartin,	
<u>Montaubien Chardonnoy et</u>	
<u>Chevalley Anna</u>	43
<u>Crisinel Adolphe Ulysse</u> , et	
<u>Michoud Celine</u> , de Combremont	
le Petit et <u>Demyz</u>	47
<u>Chapuis Alphonse Charles et</u>	
<u>Nicole Adèle Elisabeth</u> , de Valluyes	
sous Vesins	63
<u>Crausay Jules Edouard</u> , et	
<u>Desargens Emma Bertha</u> , de Chavannes	
sur Moudon	67
<u>Colliard François Louis de Châtel 1^{er} Denis</u>	
et <u>Grandjean Josephine Léonille</u> (et) 85	85
<u>Correvon Lucien</u> , de Cuarny, et	
<u>Querry Rosa</u> , de Cuarny	91
<u>Chevalley Louis Edouard et</u>	
<u>Centlivres Julie de Champtauroy</u>	95
<u>Correvon Julien et Étienne Lucie</u>	
<u>Alfida</u> , de Cuarny	119
<u>Courvoisier William Henri</u> , de Donvaloye	
et <u>Piot Julia</u> , de Chisereux	136
<u>Christin Justin</u> , de Cuarny	
et <u>Querry Louisa</u> , de Cuarny	150
<u>Calagnier Emile</u> , de Yvonand	
et <u>Burdet Valentine de Orgeval</u> 160	160
<u>Christin Robert</u> , de Cuarny, et	
<u>Chevalley Rosine</u>	167
<u>Cornu Robert</u> , de Chamblon	
et <u>Jaugy Clémence</u>	168
<u>Correvon Constant</u> , de Cuarny	
et <u>Durussel Cécile Julie</u>	173
<u>Chevalley Vincent</u> , de Châtelard	
et <u>Porchet Rose</u>	178
<u>Correvon François et Christin Louise</u>	
de Cuarny	182
<u>Correvon Justin François et</u>	
<u>Correvon Alice</u>	199

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Page
1900 <u>Dubois et Raymond de Chavannes sur Moudon</u>	4
<u>Desarzens et Roullin de Sargens</u>	5
1901 <u>Delay Paul Sigismond et</u>	
<u>Gallandat Caroline de Provence</u>	18
<u>Desarzens Fride Auguste et</u>	
<u>Dutoit Bertha Julia, de Sargens</u>	29
<u>Deppierraz Ulysse de Denezzy et</u>	
<u>Nicity Bertha de Combrumont et de</u>	39
<u>Moudon.</u>	
<u>Dutoit Ernest Paul et Amiet</u>	
<u>Julie de Sargens et Moudon</u>	44
<u>Desarzens Paul Louis et</u>	
<u>Chevalley Uranie, de Sargens</u>	46
<u>Duc Henri Louis Samuel</u>	
<u>et Barraud Emma de</u>	
<u>Chavannes sur Moudon</u>	52
<u>Dorig Caspar Alfed dit Albert et</u>	
<u>Gabriel Rose Sophie de Walters</u>	61
<u>Dutoit Edmond et Burdet</u>	
<u>Louisa, de Moudon et Sargens</u>	72
<u>Dubois Jonas Henri de Travers, Hauts, tel</u>	
<u>et Bassot Claire Heleine de Granis, la</u>	83
<u>Dutoit Lucien Constant de Moudon et Sargens</u>	
<u>et Gonthier Eugenie Marie Louise</u>	101
<u>Dorez Georges, de Cronay, et</u>	
<u>Puitsch Laure Marie, de Pelligrain</u>	113
<u>Delay John Edouard, de Provence</u>	
<u>et Witz Elise</u>	127
<u>Doctorian Dikran, et Delay Lina</u>	
<u>Blin, de Beuchâtel</u>	129
<u>Détrey Moïse, de Corcolles près Sargens</u>	
<u>et Cornu Louise Julie de Chamblon</u>	134
<u>Murssel Auguste de Saignes</u>	
<u>et Rebeaud Rose, de Roray et Goman</u>	135
<u>Despland Henri, de Grandson</u>	
<u>et Perrin Susanne Emma</u>	141
<u>Delarraz Alois et Paschoud</u>	
<u>Cécile Elise, de Colson.</u>	147

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



<u>Freymond Emile et Gottraux</u>	
<u>Marthe Ida, de Mezery sur Donneloye</u>	60
<u>Ferrari Olivier de Pontecismunaga (Genie)</u>	
<u>et Vallotton Jenny Louise</u>	86
<u>Ferrari Jean, de Montiggia (Genie)</u>	
<u>et Guenot Clemence Melina de Genie</u>	102
<u>Favrat Jules, de Lausanne</u>	
<u>et Martenet Lina, de Neuchâtel</u>	138
<u>Fiaux Eugène, de Moudon</u>	
<u>et Durussel Eva Renie</u>	162
<u>Frech Emile Théodore Martin de Boudlin</u>	
<u>(Hertenberg) et Kersel Marie Julie</u>	174

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

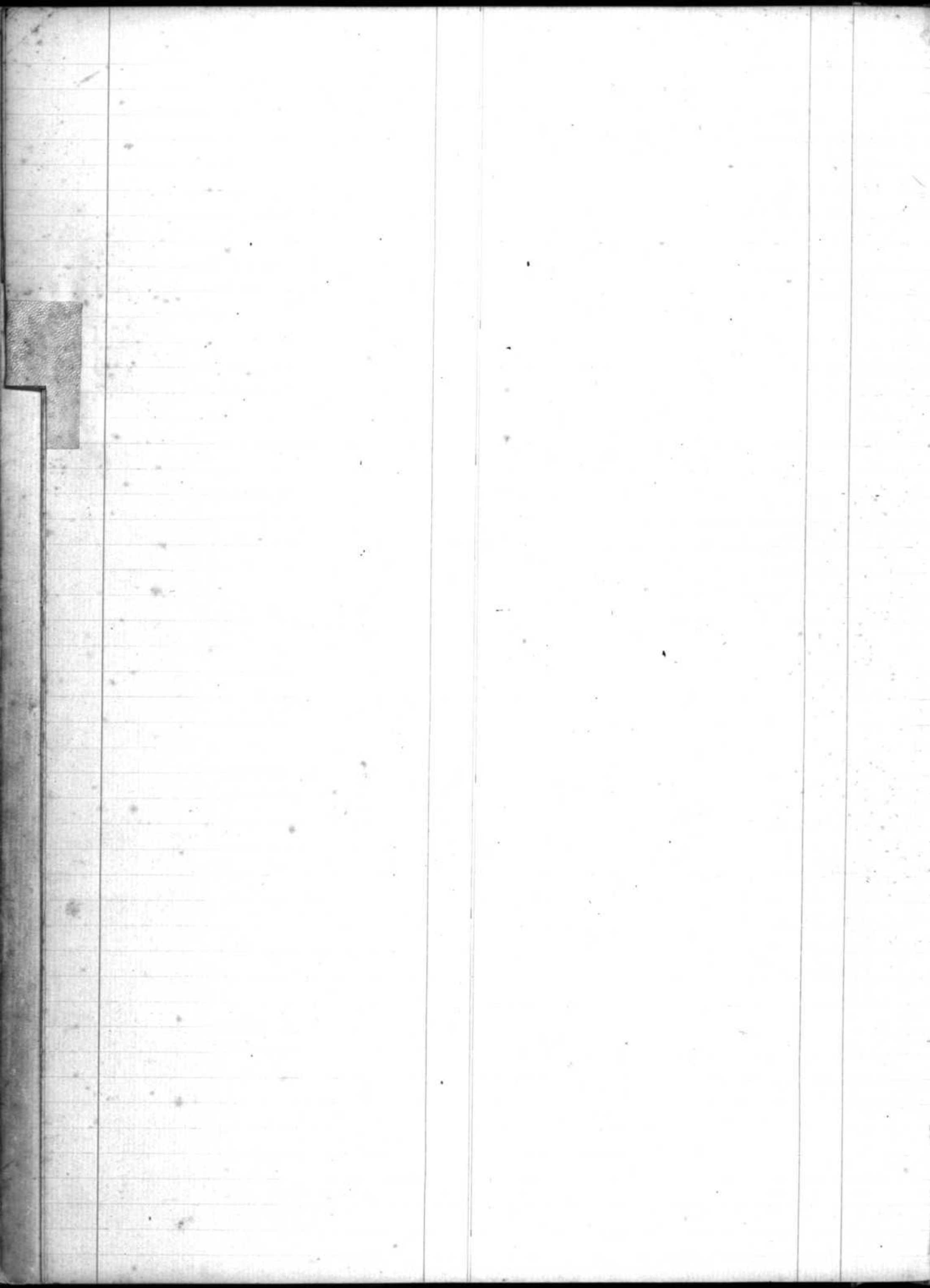


1900

Page

Querry et Imhoff de Cuarny	20
Cabreil Pierre Eugène et Conthorey Nancy, de Hauterive (Fribourg)	20
Glanemann Christian et Sommer Emma de Hasle bei Burgdorf	24
1902. Cruar Jules Edouard de l'Isle et Jan Fanny de Châtillens	37
Guen Alexis et Ferris Eugénie de Bouleus et Moudon	65
Cabreil Allyn Henri et Chevalley Cécile Alice de Hauterive	74
Gallandot Jules de Yvonand et Jeannin Marie de Montagny	84
Grandjean Louis Honoré, de Bellevue et Hardy Alice, de Vuarrens	104
Girard François Isaïe, de Denezey et Cusin Julie, de Aubonne	105
Girod Louis Frédéric, de Ormont d'Enfer et Perret Blanche Alice de Villars	106
Gattolliat James Eugène de Provence et Michoud Louise Eugénie de Chaux-de-Fonds	107
Gasser Jules Albert de Cheseaux St. Rémy et de Belp et Christin Marie Emilie de Yverdon	108
Gyger Gottlieb et Michoud Ida Elise, de Criz (Berne)	122
Gudis Auguste, de Arrossoules et Tacheron Marie, de Molondin	142
Gondoux Alfred, de Cuarny et Roulier Clémence	165
Genevaz François Louis de Mont la Ville et Brügger Julia Marguerite	174
Gallandot Jules François Louis et Gentlières Blanche, de Yvonand	183
Guillet Henri et Gotthaus Alice, de Chêne et Paquier	186
Gallandot Charles Frédéric et Boillet Lucie Céline, de Rodray	188

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	<i>page</i>
Hähni Gottfried et Forchet	
Clément de Muzil (Berne)	19
Huguet Charles André de Morens et	
Richard Marie de Cuarny	114
Heer Henri Charles Ernest ^{de Lousanna} et Eclair	
et Dutoit Rose Guillemine de Morens et Neyruz	158
Hertwig Erhile Charles de Giverny	
et Grize Dina Adèle	161

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1900	Jan et Honney de Châtillon	Page 2
	Saccoud et Gardy de Lugny	4
	Saccoud Louis François et Gardy Cécile Lina, de Lugny	9
	Saguiet François et San Marie Louise, de Lugny (Haut Saône)	17
	Sosvel Auguste et Gallandot Elisa Céline, de Moudon et Bussy	25
	Saglier et Ducret Aline Lina de Vucherens	27
1902	Funglaus Charles Pierre de Marnedich (Schleswig Prusse) et Eschardt Susanne Eugénie	38

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	<i>page</i>
<u>Kobel Henri Constant et Besson</u>	
<u>Louisa de Grachselwald</u>	12
<u>Kislig Daniel Emile de Strattligen</u>	
<u>et Henchoy Elisa, de Rossiniere</u>	93
<u>Kipper Carl Friedrich, de Ruderswil</u>	
<u>et Hepp Julianna</u>	164

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



folio

Laurent Emmanuel Auguste
 et Poterat Anais Julie de
 Chavornay 51
Loup Alfred Francois et Feirier
 Laure Elvira, de Rougemont 73
Lorray Francois de Lugin (Savoie)
 et Mandry Marie Martine 79
Leguatre Justin Barnem, de Gossens
 et Desoyens Marie Alice, de Gerzen 93
Lambert Joseph Antoine et
 Wpingart Rosa Bertha, de Châtillon 130
Leguatre Gustin Barnem de
 Gossens, et Gueye Louise 156
Leulle Helene Buttes et Chavannesbachin
 et Crainsay Anna 169.

L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



	page
<u>Matthey Francis Edmond, et</u>	
<u>Lurssel Marie de Vallorbe</u>	69
<u>Masset Pierre Joseph et Charbon</u>	
<u>Méry, de Châtillon (Fribourg)</u>	76
<u>Michoud Ernest de Chavannes le Chêne</u>	
<u>et Michoud Méry " " " "</u>	100
<u>Meyer Daniel Elie et Collet</u>	
<u>Louise Emma de Harbourg (Cergovic)</u>	128
<u>Michoud Louis Julien, de Chavannes</u>	
<u>et Gilliard Lina, Marie de Combrément</u>	143
<u>Michoud Arnold Philippe et</u>	
<u>Chollet Alice Marie.</u>	153
<u>Michoud Jacques Robert de Chavannes</u>	
<u>et Hostettler Odile Elise.</u>	177
<u>Michoud Paul Alfred et Falcon-</u>	
<u>nier Emma, de Chavannes-le-Chêne</u>	191
<u>Maendly Henri Louis et</u>	
<u>Breux Emma</u>	194
<u>Michoud Oscar Edouard et</u>	
<u>Roulier Lina</u>	195

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1

page



Nobis Ermit Julien, et Delapraz page
Clara Arrière Marie de Secoy et Monard 80
Nef Jacques de Urnasch (Sprengel) et
Ortousay Louise 120

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	page
<u>Téguiron Jules et Roulier Marie</u>	
<u>Elise de Cuarny</u>	14
<u>Potterat Ernest et Prollet Céline</u>	
<u>de Mérey</u>	15
<u>Porchet William et Guillet</u>	
<u>Clemence, de Recherens</u>	23
<u>Piot Ernest Ami et Imhof</u>	
<u>Julie Constance de Heilly</u>	28
<u>Potterat Emile ^{de Mérey} et Chevalley</u>	
<u>Clara Elisa, de Champitauvoz</u>	30
<u>Pahud Théophile et Porcet</u>	
<u>Magdelaine de Oyens</u>	31
<u>Téguiron Edouard et Téguiron</u>	
<u>Alme née Potter de Cuarny</u>	33
<u>Téguiron Adrien et Gondoux Olga</u>	53
<u>de Cuarny</u>	
<u>Perrin François et Cornu Anna</u>	
<u>de Chavannes le Chêne</u>	54
<u>Poyot Henri Edouard Louis et</u>	
<u>Pochon Lucie Jenny, de Corcelle ^{près} _{Comarce}</u>	58
<u>Porcet Caspar Joseph Romain et</u>	
<u>Gillomen Julie Emma, de Neufay, ^(Mulsay)</u>	64
<u>Pahud Héli et Téguiron Adèle</u>	
<u>de Oyens</u>	75
<u>Paulij Edouard Alexis de Wählain</u>	
<u>et Fiquet Aurélie Esther</u>	80
<u>Pahud Emile, de Oyens et Potterat</u>	
<u>Céline de Chavannes le Chêne</u>	90
<u>Prioni Joseph, de Cemanaga (Italie)</u>	
<u>et Ferrari Lucie Marie de Monteggio</u>	100
<u>Téguiron Alfred, de Cuarny, et</u>	
<u>Chevalley Cécile de Champitauvoz</u>	109
<u>Téguiron Justin, et Gondoux Julia</u>	
<u>Lina, de Cuarny</u>	117
<u>Téguiron Sylvain et Duruz Julia</u>	
<u>Frée, de Cuarny</u>	120
<u>Pasquier Pierre Joseph et Peyler</u>	
<u>Rosina, de Maulis (Grupies)</u>	124
<u>Téguiron Maurice Louis, de Cuarny</u>	
<u>et Roulin Marie, de Provence</u>	133
<u>Pahud Henri Bernard, de ^{Oyens} _{Magnan}</u>	
<u>et Dubois Marie Marguerite</u>	175
<u>Pochon Eli Ulysse et Guillet Cécile</u>	
<u>de Chavannes le Chêne</u>	185
<u>Porret Henri Gustave et Follivel Jeanne</u>	
<u>Suzanne, de Palend. (Neuchâtel)</u>	189

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z





	page
<u>Staudemann Ernest et Thüner</u>	
Emma de Guggisberg	26
<u>Saugy Louis, de Rougemont</u>	
et Chavannes le Châ, et Paula Marie	
Louise de St. Silvestre	112
<u>Sexauer Ernest et Voruz Ida</u>	
Mattilde, des eaux Nives. (Genève)	123
<u>Schaffots William, de Rothentbach</u>	
et Fischoud Lic. Bertha.	180
<u>Staudemann Jules Emile et</u>	
Lochand Juliette	193

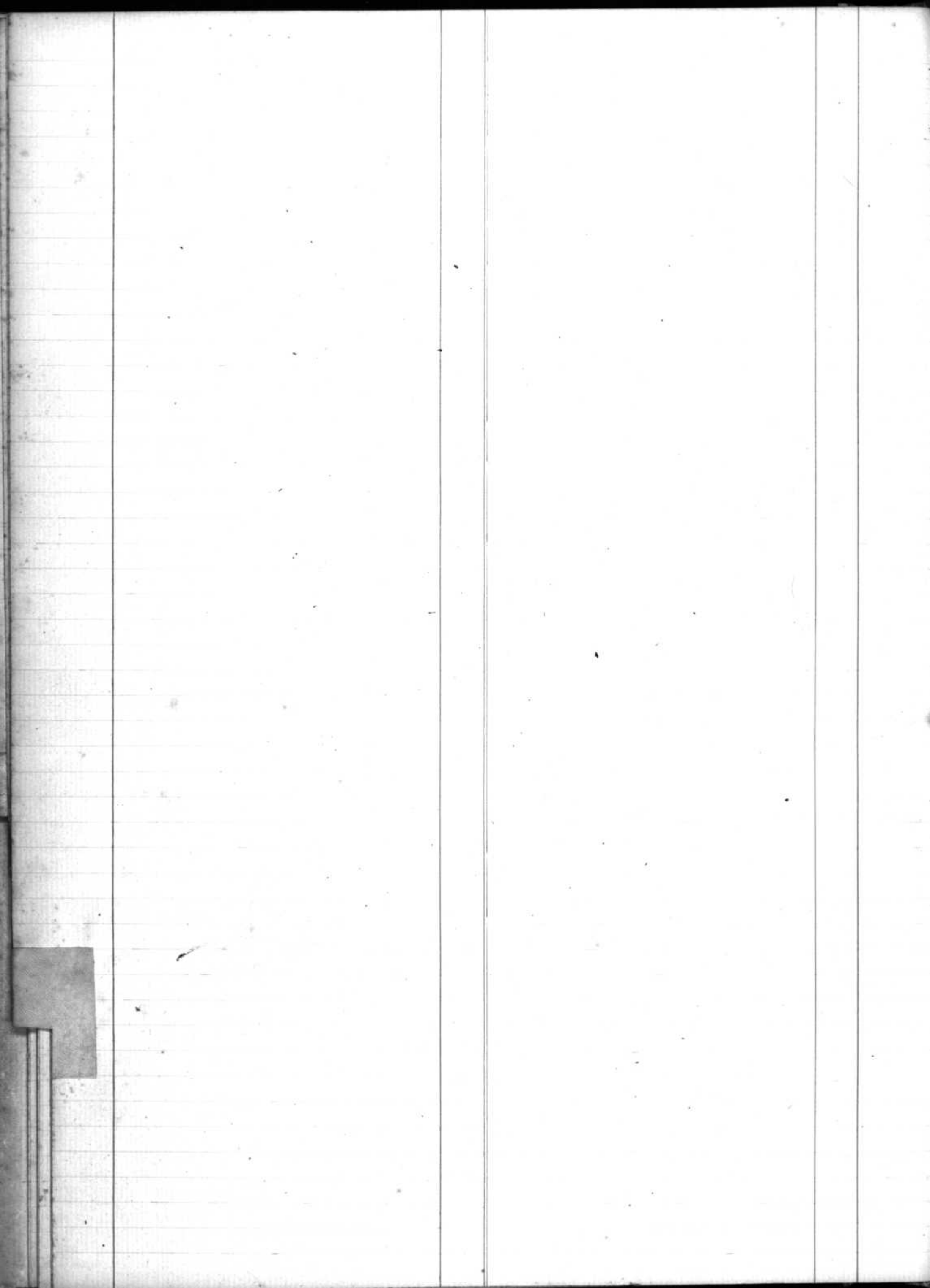
S
T
U
V
X
Y
Z



1900

<u>Testuz et Burdet de Cully</u>	Page 8
<u>Cardy Louis, de Vuarens et</u>	
<u>Pochon Céline de Chavannes la Chêne</u>	89
<u>Chuillard Félix Louis, de Froideville</u>	
<u>et Breux Adèle de Chavannes la Chêne</u>	99
<u>Cardy Constant et Pâtthey Pauline</u>	
<u>Laure, de Vuarens</u>	125
<u>Venthoray Alfred, de Dompierre Nord</u>	
<u>et Roguere Marie de Essartes</u>	149
<u>Venthoray Eugène de Leignoux d'Ormesson</u>	
<u>et Durussel Emma Rosa</u>	155
<u>Cacheron Jules, de Neolordain</u>	
<u>et David Céline</u>	172
<u>Cardy Charles Aimé, et</u>	
<u>Bozay Hélicène</u>	198

T
U
V
X
Y
Z



U
V
X
Y
Z

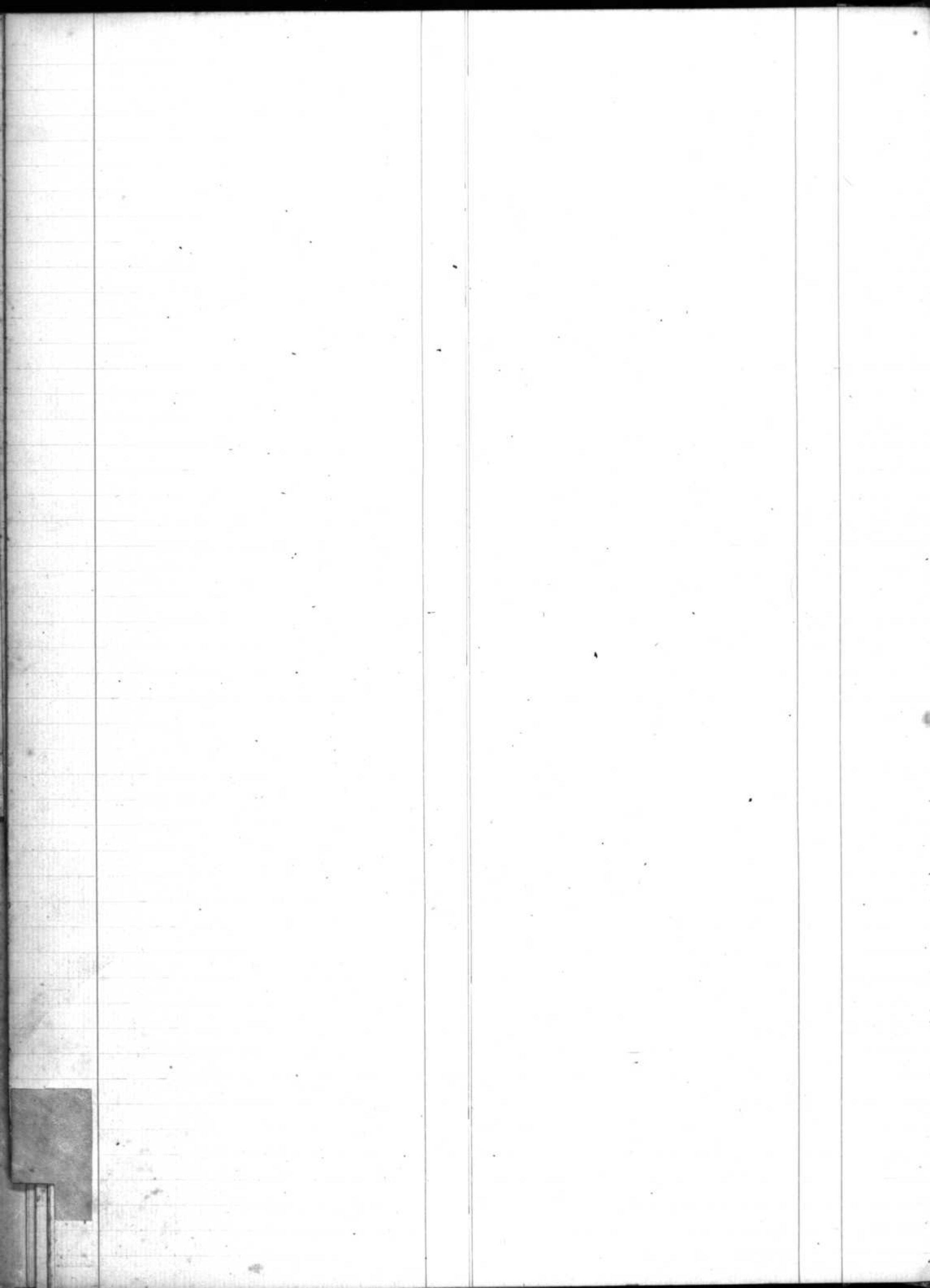


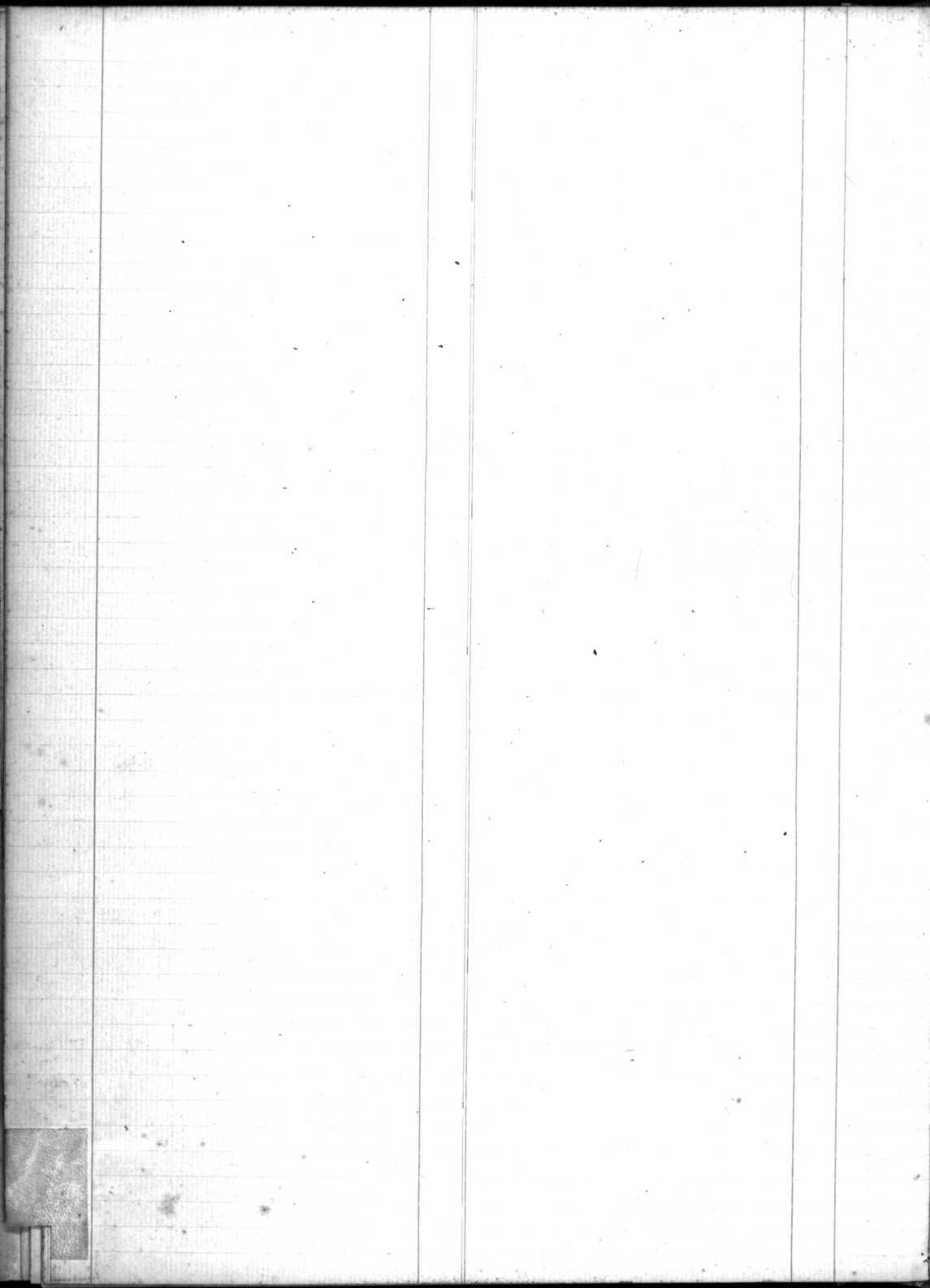
1900	Virech Albert Samuel Pache Elise de Noony	Page 7
	Vignieres Alois de Orzens	—
	et Depierre Charlotte Louise	42
	Magniaux Emile Jules et	—
	Hercher Rosa de Vucheres	45
	Von-Quinten Fritz Alcide	—
	et Seguiron Berthe Marie, de	—
	Sigiswyl (Sune)	56
	Vallon Oline Jules, et Seguiron	—
	Yvelie, de Malouin	66
	Varidel Constant Henri et	—
	Chevalley Adeline Lucie de Chavaz et Pralins	116
	Magniaux Paul, de Vucheres	—
	et Pauli Cecile Emilie de Wahlran	137
	Vendayer Alois Louis, de Cronay	—
	et Roulier Lina Marie de Villars Eprouy	147
	Walker Albert Eugène de St-Eroix	—
	et Guillet Louise Augusta	176

Willeumier Gustave de Pale
 et Hauser Marianne Theline 154









folio

Gercher, Johannes et Johannes

Bertha de Redowyl (sua) 48



